



COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT
PROSPECTEUR DE VALEURS

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020



Le rapport ESG et RSE de CMT pour l'exercice 2020 a été élaboré dans un contexte particulier marqué par la pandémie de la COVID-19. A travers ce rapport, nous tenons à rendre un grand hommage aux femmes et aux hommes de CMT, qui ont pu faire face à cette crise pour répondre aux besoins et attentes de nos parties prenantes, dans un esprit de solidarité et de cohésion et renforcer ainsi notre sentiment d'appartenance à CMT.



SOMMAIRE RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020

LE COMMENTAIRE DES DIRIGEANTS

LES COMPTES ANNUELS SOCIAUX COMPLETS

LE RAPPORT DES CONTRÔLEURS DES COMPTES SOCIAUX

LES COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS COMPLETS

LE RAPPORT DES CONTRÔLEURS DE COMPTES CONSOLIDÉS

LE RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

L'ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

LE RAPPORT DE GESTION

LA LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS

LE RAPPORT ESG & RSE



COMMENTAIRE DES DIRIGEANTS

Brève présentation de CMT :

La Compagnie Minière de Touissit (CMT) est une société minière marocaine spécialisée dans l'exploration, l'extraction et le traitement des minerais de métaux de base, métaux précieux, et minéraux industriels. Ses sites d'exploitation ou d'exploration se situent sur le territoire marocain.

Les principaux faits marquants de l'exercice:

- Tendence haussière des cours des métaux à partir du 4^{ème} trimestre.
- Chiffre d'affaires en baisse de 16%.
- Résultat net demeurant bénéficiaire mais en baisse.

Les principales réalisations en termes d'activité et leurs impacts sur les comptes :

- Repli de la production de 9%, en raison de la crise sanitaire.
- Baisse des ventes de concentré de l'ordre de 9%.

Principales variations des comptes :

- Le **Chiffre d'Affaires** à fin Décembre 2020 s'établit à 430 MDH en baisse de 81 Mdh, soit -16% par rapport à 2019 en raison de :
 - L'impact des régularisations des factures 2019 sur l'année 2020 ;
 - Le recul de la production de 9% en raison des mesures sanitaires prises à la suite de la pandémie Covid-19 ;
 - La baisse des cours des métaux de base de 9% pour le Plomb et 11% pour le Zinc sur l'année 2020 en comparaison à 2019.
- Le **Résultat d'Exploitation** s'élève à 166,18 Mdh malgré la baisse du chiffre d'affaires grâce à la réduction des charges et enregistre un retrait de 61Mdh par rapport à 2019.
- Le **Résultat Financier** est de -94,12 Mdh impacté par la baisse des rendements des placements et la constatation d'une provision pour dépréciation des titres de participation dans Auplata Mining Group (AMG) de 97,8Mdh.
- Le **Résultat Net** se trouve ainsi réduit à 30,32Mdh, mais demeure bénéficiaire.

Perspectives :

A moyen terme, CMT demeure confiante quant à sa capacité d'actionner les leviers nécessaires pour continuer à créer de la croissance durable pour ses actionnaires.

Bilan (Actif) (Modèle Normal)				
A C T I F	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
Immobilisations en non valeurs--[A]	12 849 772,14	3 822 753,02	9 027 019,12	145 545,91
A Frais préliminaires				
C Charges à répartir sur plusieurs exercices	12 849 772,14	3 822 753,02	9 027 019,12	145 545,91
C Primes de remboursement des obligations				
Immobilisations incorporelles--[B]	164 609 414,13	160 583 304,57	4 026 109,56	3 212 513,17
I Immobilisations en Recherche et Dev.	154 218 826,24	152 931 508,57	1 287 317,67	
I Brevets, marques, droits et valeurs similaires	9 980 587,89	7 651 796,00	2 328 791,89	2 802 513,17
F Fonds commercial	60 000,00		60 000,00	60 000,00
F Autres immobilisations incorporelles			350 000,00	350 000,00
Immobilisations corporelles--[C]	801 161 110,78	530 569 176,79	270 591 933,99	259 099 160,51
I Terrains	3 123 649,00	67 929,00	3 055 720,00	3 055 720,00
M Constructions	309 592 098,77	226 588 232,54	83 003 866,23	87 535 882,59
M Installations techniques, matériel et outillage	248 436 846,23	205 647 612,94	42 789 233,29	46 222 649,38
O Matériel de transport	99 769 120,27	94 529 815,44	5 239 304,83	7 470 008,90
O Mobilier, Mat. de bureau, Aménag. Divers	4 553 581,57	3 735 586,87	817 994,70	742 512,41
B Autres immobilisations corporelles				
I Immobilisations corporelles en cours	135 685 814,94		135 685 814,94	114 072 387,23
Immobilisations financières--[D]	433 978 816,72	131 475 638,16	302 303 178,56	264 875 533,40
L Prêts immobilisés	250 003 800,20		250 003 800,20	262 378 800,20
I Autres créances financières	11 832 655,36	9 644 222,16	2 188 433,20	2 188 433,20
I Titres de participation	172 134 061,16	122 031 416,00	50 102 645,16	300 000,00
S Autres titres immobilisés	8 300,00		8 300,00	8 300,00
Ecart de conversion actif -- [E]	4 488 946,12		4 488 946,12	1 954 656,20
E Diminution des créances immobilisées	1 357 850,12		1 357 850,12	
E Augmentation des dettes de financement	3 331 116,00		3 331 116,00	1 954 656,20
TOTAL (A+B+C+D+E)	1 417 288 079,89	826 650 872,54	590 637 207,35	529 287 409,19
A Stocks--[F]	67 250 944,72	19 766 716,66	47 484 228,06	52 707 937,18
C Marchandises				
T Matières et fournitures consommables	55 175 514,63	19 766 716,66	35 408 797,97	36 745 356,46
T Produits en cours				
F Produits intermédiaires et produits résiduels	1 602 301,76		1 602 301,76	325 340,37
F Produits finis	10 473 128,33		10 473 128,33	15 637 240,35
Créances de l'actif circulant--[G]	182 137 487,36	1 614 131,26	180 523 356,10	250 477 936,44
I Fournis, débiteurs, avances et acomptes	3 957 943,65		3 957 943,65	3 407 780,92
I Clients et comptes rattachés	50 962 605,23	781 214,26	50 181 390,97	74 344 771,21
R Personnel	663 694,31		663 694,31	978 345,75
C Etat	87 035 994,81		87 035 994,81	59 943 604,40
U Comptes d'associés	37 131 000,00		37 131 000,00	12 375 000,00
A Autres débiteurs	1 543 344,73	832 917,00	710 427,73	98 593 235,00
L Comptes de régularisation- Actif	842 904,63		842 904,63	835 199,16
A Titres valeurs de placement--[H]	143 956 310,42		143 956 310,42	177 827 298,42
N Ecart de conversion actif -- [I] / Eléments circulants	982 210,31		982 210,31	2 372 362,17
TOTAL II (F+G+H+I)	394 326 952,81	21 380 847,92	372 946 104,89	483 385 534,21
TRESORERIE-Actif	22 465 144,26		22 465 144,26	7 317 402,84
RE Chèques et valeurs à encaisser				
S Banques, T.G et C.C.P	22 416 181,20		22 416 181,20	7 275 134,60
CA Caisse, Régie d'avances et accreditifs	48 963,06		48 963,06	42 268,24
TOTAL III	22 465 144,26		22 465 144,26	7 317 402,84
TOTAL GENERAL I+II+III	1 834 080 176,96	848 031 720,46	986 048 456,50	1 019 990 346,24

Bilan (Passif) (Modèle Normal)			
P A S S I F	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT
	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	EXERCICE PRECEDENT
CAPITAUX PROPRES	637 255 951,12	606 940 139,11	
F Capital social ou personnel (1)	168 123 300,00	168 123 300,00	168 123 300,00
N Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé			
N Capital appelé	168 123 300,00	168 123 300,00	168 123 300,00
N Dont versé	168 123 300,00	168 123 300,00	168 123 300,00
A Prime d'émission, de fusion, d'apport	225 666 999,00	225 666 999,00	225 666 999,00
N Ecarts de réévaluation			
C Réserve légale	16 812 330,00	16 812 330,00	16 812 330,00
E Autres réserves	12 140 000,00	12 140 000,00	12 140 000,00
M Report à nouveau (2)	184 197 510,11	146 855,71	146 855,71
E Résultat en instance d'affectation			
N Résultat net de l'exercice (2)	30 315 812,01	184 050 654,40	184 050 654,40
Total des capitaux propres (A)	637 255 951,12	606 940 139,11	
Capitaux propres assimilés (B)			
P Subvention d'investissement			
E Provisions réglementées			
Dettes de financement (C)	179 145 791,27	156 468 578,57	
R Emprunts obligataires			
M Autres dettes de financement	179 145 791,27	156 468 578,57	156 468 578,57
Provisions durables pour risques et charges (D)	93 489 708,19	92 527 709,23	
N Provisions pour risques	50 302 203,10	47 244 445,14	47 244 445,14
N Provisions pour charges	43 187 505,09	45 283 264,09	45 283 264,09
Ecart de conversion-passif (E)			
E Augmentation des créances immobilisées			
T Diminution des dettes de financement			
TOTAL I (A+B+C+D+E)	909 891 450,58	855 936 426,91	
Dettes du passif circulant (F)	70 855 486,71	76 263 031,74	
P Fournisseurs et comptes rattachés	35 935 640,35	33 995 604,40	33 995 604,40
S Clients créditeurs, avances et acomptes	6 444 501,98	6 444 501,98	6 444 501,98
E Personnel	16 076 060,38	22 033 153,99	22 033 153,99
C Etat	6 558 264,09	4 453 912,68	4 453 912,68
T Comptes d'associés	2 632,22	2 632,22	2 632,22
U Autres créanciers	249 281,11	3 058 381,11	3 058 381,11
U Comptes de régularisation passif	1 205 862,70	1 756 635,00	1 756 635,00
Autres provisions pour risques et charges (G)	5 301 519,21	6 575 507,78	
Ecart de conversion - passif (Eléments circulants) (H)			
TOTAL II (F+G+H)	76 157 005,92	82 838 539,52	
TRESORERIE PASSIF			
K Crédits d'escompte			
S Crédits de trésorerie			70 520 835,98
CA Banques (Soldes créditeurs)			10 694 543,83
TOTAL III			81 215 379,81
TOTAL GENERAL I+II+III	986 048 456,50	1 019 990 346,24	

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes)				
DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3 = 2 + 1	4
PRODUITS D'EXPLOITATION	448 906 112,16	-10 982 791,92	437 923 320,24	521 834 452,88
E Ventes de marchandises (en l'état)				
X Ventes de biens et services produits	440 765 330,50	-10 982 791,92	429 782 538,58	511 040 149,04
P Chiffres d'affaires	440 765 330,50	-10 982 791,92	429 782 538,58	511 040 149,04
L Variation de stocks de produits (1)	-3 887 150,63		-3 887 150,63	-2 596 091,06
O Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	9 461 780,29		9 461 780,29	10 913 594,90
O Subventions d'exploitation				
O Autres produits d'exploitation				
I Reprises d'exploitation : transferts de charges	2 566 152,00		2 566 152,00	2 476 800,00
Total I	448 906 112,16	-10 982 791,92	437 923 320,24	521 834 452,88
CHARGES D'EXPLOITATION	271 742 719,27	-202,19	271 742 517,08	294 654 433,07
A Achats revendus (2) de marchandises				
T Achats consommés (2) de matières et fournitures	114 273 394,92		114 273 394,92	137 713 452,54
O Autres charges externes	40 811 763,54		40 811 763,54	47 243 109,89
O Impôts et taxes	681 881,80		681 881,80	786 296,40
O Charges de personnel	73 727 053,17	-202,19	73 726 850,98	66 523 388,04
O Autres charges d'exploitation	5 200 000,00		5 200 000,00	3 000 000,00
O Dotations d'exploitation	37 048 625,84		37 048 625,84	39 388 186,20
Total II	271 742 719,27	-202,19	271 742 517,08	294 654 433,07
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	177 163 392,89	-10 982 589,73	166 180 803,16	227 180 019,81
PRODUITS FINANCIERS	22 962 561,41	747 050,48	23 709 611,89	33 475 904,04
F Produits des titres de partic. Et autres titres immobilisés	28 260,00		28 260,00	32 150,00
I Gains de change	4 089 385,06		4 089 385,06	1 864 389,20
I Intérêts et autres produits financiers	15 264 948,45		15 264 948,45	25 531 361,24
N Reprises financières : transfert	3 579 967,90	747 050,48	4 327 018,38	6 048 003,60
Total IV	22 962 561,41	747 050,48	23 709 611,89	33 475 904,04
CHARGES FINANCIERES	117 831 575,81		117 831 575,81	14 841 917,81
C Charges d'intérêts	7 232 631,83		7 232 631,83	8 645 367,51
I Pertes de change	5 479 572,85		5 479 572,85	1 714 462,60
E Autres charges financières	1 683 772,70		1 683 772,70	155 069,32
R Dotations financières	103 435 598,43		103 435 598,43	4 327 018,38
Total V	117 831 575,81		117 831 575,81	14 841 917,81
RESULTAT FINANCIER (IV-V)	-94 869 014,40	747 050,48	-94 121 963,92	18 633 986,23
RESULTAT COURANT (III+VI)	82 294 378,49	-10 235 539,25	72 058 839,24	245 814 006,04

Compte de Produits et Charges (Hors Taxes) (Suite)				
DESIGNATION	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3 = 2 + 1	4
VII RESULTAT COURANT (III+VI)	82 294 378,49	-10 235 539,25	72 058 839,24	245 814 006,04
PRODUITS NON COURANTS	15 339 728,42		15 339 728,42	2 155 794,54
N Produits des cessions d'immobilisations				35 000,00
N Subventions d'équilibre				
O Reprises sur subventions d'investissement				
VIII Autres produits non courants	3 947 238,09		3 947 238,09	227 296,95
N Reprises non courantes ; transferts de charges	11 392 490,33		11 392 490,33	1 893 497,59
Total VIII	15 339 728,42		15 339 728,42	2 155 794,54
CHARGES NON COURANTES	22 098 373,65		22 098 373,65	19 369 841,18
IX Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
U Subventions accordées				
R Autres charges non courantes	21 000 173,78		21 000 173,78	8 081 114,66
A Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	1 098 199,87		1 098 199,87	11 288 726,52
Total IX	22 098 373,65		22 098 373,65	19 369 841,18
X RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)	-6 758 645,23		-6 758 645,23	-17 214 046,64
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+X)	75 535 733,26	-10 235 539,25	65 300 194,01	228 599 959,40
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	34 984 382,00		34 984 382,00	44 549 305,00
XII RESULTAT NET (XI-XII)	40 551 351,26	-10 235 539,25	30 315 812,01	184 050 654,40
XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VII)	487 208 401,99	-10 235 741,44	476 972 660,55	557 466 151,46
XV TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XIII)	446 657 050,73	-202,19	446 656 848	

Etat des Soldes de Gestion				
		DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
I	1	Ventes de Marchandises (en l'état)		
	2	- Achats revendus de marchandises		
		MARGE BRUTES VENTES EN L'ETAT		
II		PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	435 357 168,24	519 357 652,88
	3	Ventes de biens et services produits	429 782 538,58	511 040 149,04
	4	Variation stocks produits	-3 887 150,63	-2 596 091,06
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	9 461 780,29	10 913 594,90
III		CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE(6+7)	155 085 158,46	184 956 562,43
	6	Achats consommés de matières et fournitures	114 273 394,92	137 713 452,54
	7	Autres charges externes	40 811 763,54	44 243 109,89
		VALEUR AJOUTEE (II-III)	280 272 009,78	334 401 090,45
IV	8	+ Subventions d'exploitation		
	9	- Impôts et taxes	681 881,80	786 296,40
	10	- Charges de personnel	73 726 850,98	66 523 388,04
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION(II)	205 863 277,00	267 091 406,01
V	11	+ Autres produits d'exploitation		
	12	- Autres charges d'exploitation	5 200 000,00	3 000 000,00
	13	+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	2 566 152,00	2 476 800,00
	14	- Dotations d'exploitation	37 048 625,84	39 388 186,20
VI		RESULTAT D'EXPLOITATION(+ou-)	166 180 803,14	227 180 019,81
VII		RESULTAT FINANCIER	-94 121 963,92	18 633 986,23
VIII		RESULTAT COURANT (+ou-)	72 058 839,22	245 814 006,04
IX		RESULTAT NON COURANT	-6 758 645,23	-17 214 046,64
	15	- Impôts sur les résultats	34 984 382,00	44 549 305,00
X		RESULTAT NET DE L'EXERCICE	30 315 812,01	184 050 654,40

- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)				
		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	
I		Résultat net de l'exercice	30 315 812,01	184 050 654,40
		Bénéfice +	30 315 812,01	184 050 654,40
		Perte -		
II	2	+ Dotations d'exploitation (1)	36 365 782,59	39 064 494,45
	3	+ Dotations financières (1)	97 764 422,00	
	4	+ Dotations non courantes (1)	1 016 933,04	1 254 560,00
	5	- Reprises d'exploitation (2)	2 566 152,00	
	6	- Reprises financières (2)		
	7	- Reprises non courantes (2)	1 276 144,00	1 654 150,00
	8	- Produits des cessions d'immobilisation		35 000,00
	9	+ Valeurs nettes d'amortiss. Des immo. Cédées		
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	161 620 653,64	222 680 558,85
	10	- Distributions de bénéfices		285 809 610,00
II		AUTOFINANCEMENT	161 620 653,64	-63 129 051,15

A2 Etat des Dégagements		
Indication des Dégagements	Justifications des Dégagements	Influence des Dégagements sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
INDICATION DES DEROGATIONS		
• Dégagements aux principes comptables fondamentaux		
• Dégagements aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
• Dégagements aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse		

A3 Etat des Changements de Méthodes		
Nature des Changements	Justification des Changements	Influence sur le Patrimoine, la Situation Financière et les Résultats
I. CHANGEMENT AFFECTANT LES METHODES D'EVALUATION		
NEANT	NEANT	NEANT
II. CHANGEMENT AFFECTANT LES REGLES DE PRESENTATION		
NEANT	NEANT	NEANT

Tableau de Financement (Modèle Normal)				
I. SYNTHES DES MASSES DU BILAN	Exercice	Exercice précédent	Exercice a - b	
			Emplois	Ressources
	b	a	c	d
Financement permanent	909 891 450,58	855 936 426,91		53 955 023,67
Moins actif immobilisé	590 637 207,35	529 287 409,19	61 349 798,16	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	319 254 243,23	326 649 017,72	7 394 774,49	
Actif circulant	371 974 293,14	483 064 853,28		111 090 560,14
Moins Passif circulant	75 185 194,17	82 517 858,59	7 332 664,42	
= BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	296 789 098,97	400 546 994,69		103 757 895,72
TRESORERIE NETTE (ACTIF -PASSIF) A - B	22 465 144,26	-73 897 976,97	96 363 121,23	

II EMPLOIS ET RESSOURCES	Exercice		Exercice précédent	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE				
AUTOFINANCEMENT (A)		161 620 653,64		-63 129 051,15
+ Capacité d'autofinancement		161 620 653,64		222 680 558,85
- Distributions de bénéfices				285 809 610,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		12 375 000,00		23 821 227,83
+ Cessions d'immobilisations incorporelles				135 000,00
+ Cessions d'immobilisations corporelles				35 000,00
+ Cessions d'immobilisations financières				
+ Récupérations sur créances immobilisées		12 375 000,00		23 651 227,83
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES @		0,00		0,00
+ Augmentations de capital, apports				
+ Subvention d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)		64 058 752,90		2 242 140,79
TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		238 054 406,54		-37 045 682,53
II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	192 902 527,83		68 311 125,76	
+ Acquisitions d'immobilisations incorporelles	1 315 920,00		9 850,00	
+ Acquisitions d'immobilisations corporelles	44 019 540,67		68 301 275,76	
+ Acquisitions d'immobilisations financières	147 567 067,16			
+ Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)			46 721 875,20	
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)	41 381 540,20			
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	11 165 113,00			
TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	245 449 181,03		115 033 000,96	
III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)			103 757 895,72	65 176 825,75
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	96 363 121,23			86 901 857,74
TOTAL GENERAL	341 812 302,26	341 812 302,26	115 033 000,96	115 033 000,96

B2 Tableau des Immobilisations autres que Financières							
N A T U R E	MONTANT BRUT DEBIT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION		MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	1 684 659,14	11 165 113,00					12 849 772,14
* Frais préliminaires							
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 684 659,14	11 165 113,00					12 849 772,14
* Primes de remboursement obligations							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	163 293 494,13	1 315 920,00					164 609 414,13
* Immobilisation en recherche et développement	152 902 906,24	1 315 920,00					154 218 826,24
* Brevets, marques, droits et valeurs similaires	9 980 587,89						9 980 587,89
* Fonds commercial	60 000,00						60 000,00
* Autres immobilisations incorporelles	360 000,00						360 000,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	757 141 570,11	34 557 760,38	9 461 780,29	7 337 159,90		7 337 159,90	801 161 110,78
* Terrains	3 123 649,00						3 123 649,00
* Constructions	297 621 730,02	7 654 366,00		4 316 002,75			309 592 098,77
* Installat. techniques, matériel et outillage	238 426 084,69	6 789 404,39		3 021 157,15			248 436 646,23
* Matériel de transport	99 419 372,46	349 747,81					99 769 120,27
* Mobilier, matériel bureau et aménagements	4 278 346,71	275 234,86					4 553 581,57
* Autres immobilisations corporelles							
* Immobilisations corporelles en cours	114 072 387,23	19 488 807,32	9 461 780,29			7 337 159,90	135 685 814,94
TOTAL GENERAL	922 119 723,38	47 038 793,38	9 461 780,29	7 337 159,90		7 337 159,90	978 420 297,05

B4 Tableau des Titres de Participation										
Raison sociale de la société émettrice	N° IF	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur nette comptable	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice
							Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
SAAP S.A.	5300317	ATELIER MECANIQUE	300 000,00	100,00	100 000,00	0,00	31/12/2020	-4 761 520,80	-117 600,00	0,00
AGUEDAL S.A.R.L	1000017	SOCIETE IMMOBILIERE	100 000,00	40,00	8 217 560,00	0,00	31/12/2020	-14 696 597,00	-395 000,00	0,00
DAFIR S.A.R.L	1000019	SOCIETE IMMOBILIERE	4 642 600,00	80,00	3 714 000,00	0,00	31/12/2020	-423 943,34	-30 787,00	0,00
FODERIE PZ S.A.	0	METALLURGIE	63 000 000,00	0,04	12 090 434,00	0,00	31/12/2020	0,00	0,00	0,00
STE DE PORT NEMOURS S.A.	0	PORT	2 000 000,00	7,25	145 000,00	0,00	31/12/2020	0,00	0,00	0,00
MINREX	40469093	RECHERCHE MINIERE	300 000,00	100,00	300 000,00	300 000,00	31/12/2020	154 502,64	-13 543,00	0,00
JOINTE VENTURE AMG/CMT (SEP)	0	RECHERCHE MINIERE	95 844 299,76	50,00	49 280 000,00	47 922 149,88	31/12/2020	96 726 502,97	882 203,21	0,00
AUPLATA MINING GROUPE AMG	0	RECHERCHE ET EXPLOITATION MINIERE	2 066 202 717,00	0,34	99 444 917,28	1 880 495,28	31/12/2019	273 267 597,00	-108 193 989,50	0,00
Total			2 232 389 616,76		173 491 911,28	50 102 645,16		350 266 541,47	108 519 262,71	0,00

B5 Tableau des Provisions

NATURE	MONTANT DEBUT EXERCICE	DOTATIONS			REPRISES			MONTANT FIN EXERCICE
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	33 911 216,16		97 764 422,00					131 675 638,16
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	92 527 709,23	1 053 052,00	4 688 966,12	1 016 933,04	2 566 152,00	1 954 656,20	1 276 144,00	93 489 708,19
SOUSTOTAL (A)	126 438 925,39	1 053 052,00	102 453 388,12	1 016 933,04	2 566 152,00	1 954 656,20	1 276 144,00	225 165 346,35
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	30 709 851,19	682 843,25					10 011 846,52	21 380 847,92
5. Autres Provisions pour risques et charge	6 460 091,78		982 210,31	81 266,83		2 372 362,18	104 499,81	5 046 706,93
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUSTOTAL (B)	37 169 942,97	682 843,25	982 210,31	81 266,83		2 372 362,18	10 116 346,33	26 427 554,85
TOTAL (A+B)	163 608 868,36	1 735 895,25	103 435 598,43	1 098 199,87	2 566 152,00	4 327 018,38	11 392 490,33	251 592 901,20

B6 Tableau des Créances

Créances	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
			Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
De l'Actif Immobilisé	261 836 455,56	261 836 455,56					250 000 000,00	
- Prêts immobilisés	250 003 800,20	250 003 800,20					250 000 000,00	
- Autres créances financières	11 832 655,36	11 832 655,36						
De l'actif circulant	182 137 487,36		177 681 045,61	4 456 441,75	49 884 325,63	87 543 572,81	38 709 150,23	180 001,34
- Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	3 957 943,65		1 954 035,24	2 003 908,41				
- Clients et comptes rattachés	50 962 605,23		49 884 325,63	1 078 279,60	49 884 325,63	10 000,00	261 022,23	180 001,34
- Personnel	663 694,31		663 694,31					
- Etat	87 035 994,81		87 035 994,81			87 035 994,81		
- Comptes d'associés	37 131 000,00		37 131 000,00				37 131 000,00	
- Autres débiteurs	1 543 344,73		169 090,99	1 374 253,74		497 578,00	820 600,00	
- Compte de régularisation actif	842 904,63		842 904,63				496 528,00	
T O T A U X	443 973 942,92	261 836 455,56	177 681 045,61	4 456 441,75	49 884 325,63	87 543 572,81	288 709 150,23	180 001,34

B7 Tableau des Dettes

Dettes	Total	Analyse par Échéance			Autres Analyses			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en Devises	Montants sur l'Etat et Organismes Publics	Montants sur les Entreprises liées	Montants Représentés par Effets
DE FINANCEMENT	179 145 791,27	132 712 996,25	46 432 795,02					
- Emprunts obligataires								
- Autres dettes de financement	179 145 791,27	132 712 996,25	46 432 795,02					
DU PASSIF CIRCULANT	70 855 486,71		67 753 158,61	3 102 328,10	9 190 178,34	20 104 848,57	5 083 731,08	
- Fournisseurs et comptes rattachés	35 935 640,35		32 833 312,25	3 102 328,10	9 190 178,34	2 718 838,62	5 081 098,86	
- Clients créditeurs, avances et acomptes								
- Personnel	16 076 060,38		16 076 060,38					
- Organismes sociaux	6 558 264,09		6 558 264,09			6 558 264,09		
- Etat	10 827 745,86		10 827 745,86			10 827 745,86		
- Comptes d'associés	2 632,22		2 632,22				2 632,22	
- Autres créanciers	249 281,11		249 281,11					
- Comptes de régularisation - Passif	1 205 862,70		1 205 862,70					
T O T A U X	250 001 277,98	132 712 996,25	114 185 953,63	3 102 328,10	9 190 178,34	20 104 848,57	5 083 731,08	

B8 Tableau des Suretés Réelles Données ou Reçues

Tiers Débiteurs ou Tiers Crédoires	Montant couvert par la sureté	Nature (1)	Date et Lieu d'Inscription	Objet (2)(3)	V.N.C. de la sureté donnée
Sureté donnée					
		NEANT			
Sureté reçue					
		NEANT			

B9 Engagements Financiers Recus ou Donnes Hors Opérations de Crédit-Bail

Engagements Donnés	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
Engagement donné		
DIVERSE CAUTION BANCAIRE	237 837,75	237 837,75
Engagement reçu		
NANTISSEMENT DE 9445225 ACTIONS AUPLATA PAR 41 COMMODITIES		112 808 209,11
COMP. DE PX 50% DE LA DIFF EN CAS DE CESSION DES ACTIONS		0,50
COUVERTURE DE MATIERE PREMIERE	261 062,29	12 472 636,48

B2 (bis) Tableau des Amortissements

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissement sur les immobilisations sorties	Cumul d'amortissement en fin d'exercice
	1	2	3	4 = 1 + 2 - 3
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	1 539 113,23	2 283 639,79		3 822 753,02
* Frais préliminaires				
* Charges à répartir sur plusieurs exercices	1 539 113,23	2 283 639,79		3 822 753,02
* Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	160 080 980,96	502 323,61		160 583 304,57
* Immobilisation en recherche et développement	152 902 906,24	28 602,33		152 931 508,57
* Brevets, marques droits et valeurs similaires	7 178 074,72	473 721,28		7 651 796,00
* Fonds commercial				
* Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	498 042 409,60	32 526 767,19		530 569 176,79
* Terrains	67 929,00			67 929,00
* Constructions	210 085 847,43	16 502 385,11		226 588 232,54
* Installations techniques; matériel et outillage	192 403 435,31	13 244 177,63		205 647 612,94
* Matériel de transport	91 949 363,56	2 580 451,88		94 529 815,44
* Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	3 535 834,30	199 752,57		3 735 586,87
* Autres immobilisations corporelles				
* Immobilisations corporelles en cours				
TOTAL GENERAL	659 662 503,79	35 312 730,59		694 975 234,38

B1 Détail des Non-Valeurs

Compte Principal	Intitulé	Montant
211	FRAIS PRELIMINAIRES	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalables au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusions, scissions et transformations	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
212	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	12 849 772,14
2121	Frais d'acquisitions des immobilisations	237 322,00
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	12 612 450,14
213	PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS	
2130	Primes de remboursements des obligations	
	TOTAL	12 849 772,14

B10 Tableau des Biens en Crédit-Bail

RUBRIQUES	Date de la première échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
location véhicule	20/02/2016	48	154 644,00	48	171 176,82	3 442,06	0,00	0,00	1 296,74	
location véhicule	01/09/2017	48	380 135,00	48	227 975,72	97 703,88	45 135,49	0,00	2 746,53	
location véhicule	01/01/2019	48	194 009,99	48	53 513,04	53 513,04	53 513,04	53 513,04	1 624,42	
location véhicule	01/12/2020	48	258 495,00	48	0,00	6 497,19	65 966,28	192 401,65	2 002,45	
location construction	01/11/2020	120	18 475 518,09	120	0,00	372 303,18	2 233 819,08	19 732 068,54	1 847 551,81	
	TOTAL		19 412 822,08		452 665,58	532 659,33	2 418 434,39	19 977 983,23	1 855 401,97	

B14 Détail de La Taxe sur La Valeur Ajoutée

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations T.V.A de l'exercice	Solde fin d'exercice
	(1)	(2)	(3)	(1+2-3=4)
A.T.V.A. Facturée	7 772 336,03	4 792 630,71	3 553 117,47	9 011 849,27
B.T.V.A. Récupérable	11 284 407,69	34 674 638,86	37 770 060,90	8 188 985,75
sur charges	8 533 339,44	26 706 728,45	28 645 539,01	6 594 528,88
sur immobilisations	2 751 068,25	7 967 910,41	9 124 521,79	1 594 456,87
C.T.V.A. due ou crédit de T.V.A = (A - B)	-3 512 071,66	-29 882 008,15	-34 216 943,37	822 863,52

B13 Détermination du Résultat Courant Après Impôts

I. DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après C.P.C (+/-)	72 058 839,24
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	134 797 273,12
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	2 741 592,00
Résultat courant théoriquement imposable (=)	204 114 520,36
Impôt théorique sur résultat courant (-)	42 446 573,00
Résultat courant après impôts (=)	29 612 266,24

B15 B15 PASSIF EVENTUEL

PASSIF EVENTUEL
Les déclarations fiscales au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), de l'impôt sur le Revenu (IR) et des droits d'enregistrement et de timbre (DB) des exercices 2017, 2018, 2019 et 2020 n'ont pas fait l'objet d'un contrôle par l'administration et sont susceptibles d'être sujettes à des vérifications et à d'éventuels redressements.
Les déclarations au titre de la CNSS des exercices 2017 à 2020, n'ont pas fait l'objet d'un contrôle par l'administration et sont susceptibles d'être sujettes à des vérifications et à d'éventuels redressements.
Le non rapatriement à temps de créances anciennes nées sur l'étranger peut être source de passifs éventuels.

B3 Tableau des Plus ou Moins Values sur Cessions ou Retraits d'Immobilisations

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur net d'amortissements	Prix de cession	Plus Values	Moins values
Total		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

B12 Passage du Résultat Net Comptable au Résultat Net Fiscal

INTITULES	MONTANT (+)	MONTANT (-)
I. RESULTAT NET COMPTABLE		
Bénéfice net	30 315 812,01	
Perte nette		
II. REINTEGRATIONS FISCALES		
REINTEGRATIONS FISCALES COURANTES	141 922 143,92	
DONS	836 316,00	
CADEAUX PUBLICITAIRES	3 200,00	
AMORTISSEMENTS VEHICULES DETOURISME	98 301,12	
PROVISION INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE	599 357,00	
PROVISION MALADIE PROFESSIONNELLE	453 695,00	
PROVISION POUR DEPRECIATION CREANCS FILIALES	57 600,00	
PROVISION POUR DEPRECIATION DES TITRES AMG IS ANNEE 2020	97 764 422,00	
	34 984 382,00	
REINTEGRATIONS FISCALES NON COURANTES	7 124 870,80	
PROVISION CHARGE ENVIRONNEMENT	1 000 000,00	
PROVISION REJETS	81 266,83	
CONTRIBUTION SOCIALE DE SOLIDARITE SUR LES BENEFICES	6 005 641,97	
PENALITES ET AMENDES	37 962,00	
III. DEDUCTIONS FISCALES		
DEDUCTIONS FISCALES COURANTES		2 741 592,00
REVENUS DES TITRES DE PARTICIPATION		28 260,00
REPRISE SUR PROVISION MALADIE RETRAITE CADRES		147 180,00
REPRISE SUR PROVISION INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE		2 566 152,00
DEDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		1 233 463,81
REPRISE SUR PROVISION ENVIRONNEMENT		1 128 964,00
REPRISE SUR PROVISION REJET TVA		104 499,81
Total	172 237 955,93	3 975 055,81
IV. RESULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	168 262 900,12	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	168 262 900,12	
Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
Exercice n-4		
Exercice n-3		
Exercice n-2		
Exercice n-1		

C5 Datations Et Evenements Postérieurs

Date de clôture(1)	31/12/2020
Date d'établissement des états de synthèse (2)	22/03/2021
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
(2) Justification en cas de dépassement du délais réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	
EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLE A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION DES ETATS DE SYNTHESE	
INDICATION DES EVENEMENTS	
Evenements favorables	
Evenements dé-favorables	

C1 Capital Social

Principaux associés	Ident. Fiscal	N° C.N.I.	N° C.E.	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nomin. de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
					Ex. N - 1	Actuel		Souscrit	Appelé	Libéré
OSAD MINING MAROC	OSAD MINING MAROC	1106451		IMMEUBLE SIGMA, SIDI MAAROUF, CASABLANCA	622690	622690	100	62 269 000,00	62 269 000,00	62 269 000,00
Flottant à la Bourse de Casablanca	Flottant à la Bourse de Casablanca	000000		Bourse de Casablanca	1058528	1058528	100	105 852 800,00	105 852 800,00	105 852 800,00
M. Mohamed LAZAAR	M. Mohamed LAZAAR	E801549		85, 1st Champy, Californie, Casablanca	5	0	100	0,00	0,00	0,00
M. LEDDET Joseph	M. LEDDET Joseph		12075P00744	2, rue Pierre Lescol, PARIS 1er	5	0	100	0,00	0,00	0,00
Mme Latifa KAMAL	Mme Latifa KAMAL		14DA62708	25, RUE JULES JOFFRIN 94100 SAINT MAUR DES FOISSIS	5	0	100	0,00	0,00	0,00
M. LUC GERARD	M. LUC GERARD		EM992637	CD2 N° 111-70 BOGOTA D.C. COLOMBIA	0	5	100	500,00	500,00	500,00
AUPLATA MINING GROUP	AUPLATA MINING GROUP	2222		ZONE INDUSTRIELLE DESGRAD CANNES 9354 REMIRE MONTJOLY France	0	5	100	500,00	500,00	500,00
M. KARIM ROBO	M. KARIM ROBO		17AR11428	1490 D RTE DE MONTJOLY 97394 REBHRE MONTJOLY France	0	5	100	500,00	500,00	500,00
Total					1681233	1681233	-	168 123 300,00	168 123 300,00	168 123 300,00

C2 Tableau d'Affectation des Résultats Intervenus au cours de l'Exercice

A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		MONTANT	B. AFFECTATION DES RESULTATS		MONTANT
29/06/2020	Décision du		Réserve légalé		
Report à nouveau		146 855,71	Autres réserves		
Résultats nets en instance d'affectation			Tantômes		
Résultat net de l'exercice		184 050 654,40	Dividendes		
Prélèvements sur les réserves			Autres affectations		
Autres prélèvements			Report à nouveau		184 197 510,11
TOTAL		184 197 510,11	TOTAL B		184 197 510,11

C3 Résultats et autres Eléments Caractéristiques de l'Entreprise au cours des Trois Derniers Exercices

Nature des Indications	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020
SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE			
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non-valeurs	708 482 588,26	606 794 593,20	628 228 932,00
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	518 766 893,84	511 040 149,04	429 782 536,58
2. Résultat avant impôts	247 328 975,76	228 599 959,40	65 300 194,01
3. Impôts sur les résultats	43 041 223,00	44 549 305,00	34 984 382,00
4. Bénéfices distribués (y compris les tantômes) de l'exercice précédent	179 891 931,00	285 809 610,00	
5. Résultats non distribués (mis en réserves ou en instance d'affectation)	110 621 042,95	29 099 185,71	213 149 840,11
RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)			
Résultat net par action ou part sociale de l'exercice	121,51	109,47	18,03
Bénéfices distribués par action ou part sociale de l'exercice précédent	107,00	170,00	
PERSONNEL			
Montant des salaires bruts de l'exercice	47 755 154,27	50 681 830,74	50 144 366,61
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	383	383	376

C4 Tableau des Opérations en Devises Comptabilisées pendant l'Exercice

Nature	Entrée Contre Valeur en Dirhams	Sortie Contre Valeur en Dirhams
- Financement permanent		
- Immobilisations brutes		54 179 114,11
- Retraits sur immobilisations		
- Remboursement des dettes de financement		43 084 000,00
Produits	419 575 643,17	
Produits d'exploitation	419 575 643,17	
Charges		36 193 982,96
Charges d'exploitation		31 034 843,82
Charges financières		5 159 139,14
TOTAL DES ENTREES	419 575 643,17	
TOTAL DES SORTIES		133 457 097,07
BALANCE DEVISES		286 118 546,10
TOTAL (EGALITE)	419 575 643,17	419 575 643,17

C6 Etat Détaillé des Stocks

STOCKS	STOCK FINAL			STOCK INITIAL			Variation de stock en valeur (+ ou -) 7 = 6 - 3
	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	Montant brut	Provision pour dépréciation	Montant net	
	1	2	3	4	5	6	
I. Stocks Approvisionnement							
1- Biens et produits destinés à la revente en l'état							
* Biens immeubles							
* Biens meubles							
2- Biens et Matières Premières destinés aux activités de production et de transformation	55 175 514,63	19 766 716,66	35 408 797,97	55 886 829,87	19 141 473,41	36 745 356,46	1 336 558,49
3- Matières premières							
4- Matières consommables	16 474 183,61		16 474 183,61	15 852 584,63		15 852 584,63	-621 598,98
5 - Pièces détachées	37 974 308,81	19 766 716,66	18 207 592,15	39 357 696,39	19 141 473,41	20 216 222,98	2 008 630,83
6- Carburants, lubrifiants pour véhicules de transport	727 022,21		727 022,21	676 548,85		676 548,85	-50 473,36
- Emballage							
7 * récupérables							
8 * vendus							
9 * perdus							
10- Total stocks approvisionnement	55 175 514,63	19 766 716,66	35 408 797,97	55 886 829,87	19 141 473,41	36 745 356,46	1 336 558,49
II. Stock en cours Production de biens et service	1 602 301,76		1 602 301,76	325 340,37		325 340,37	-1 276 961,39
11- Produits en cours	1 602 301,76		1 602 301,76	325 340,37		325 340,37	-1 276 961,39
12- Etudes en cours							
13- Travaux en cours							
14- Services en cours							
15- Total Stocks des en cours	1 602 301,76		1 602 301,76	325 340,37		325 340,37	-1 276 961,39
III. Stock Produits finis	10 473 128,33		10 473 128,33	15 637 240,35		15 637 240,35	5 164 112,02
16- Produits finis	10 473 128,33		10 473 128,33	15 637 240,35		15 637 240,35	5 164 112,02
17- Biens finis							
18- Total Stocks Produits et Biens finis	10 473 128,33		10 473 128,33	15 637 240,35		15 637 240,35	5 164 112,02
IV . Stock Produits résiduels							
19- Déchets							
20- Rebutis							
21- Matières de récupération							
22- Total Stocks Produits résiduels							
23- TOTAL GENERAL (ligne 10+15+18+22)	67 250 944,72	19 766 716,66	47 484 228,06	71 849 410,59	19 141 473,41	52 707 937,18	5 223 709,12

B11 Détail des Postes du C.P.C.

	DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	CHARGES D'EXPLOITATION		
611	611 - Achats revendus de marchandises		
	* Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises (±)		
	Total		
612	612 - Achats consommés de matières et fournitures	114 273 394,92	137 713 452,54
	* Achat de matières premières		
	*Variation des stocks de matières premières (+/-)		
	* Achats de matières et fournitures consommables et d'emballages	54 517 637,69	66 063 708,79
	Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+/-)	711 315,24	444 841,10
	* Achats non stockés de matières et de fournitures	30 427 928,64	31 888 163,28
	* Achats de travaux, études et prestations de services	28 616 513,33	39 316 739,37
	Total	114 273 394,92	137 713 452,54
613/614	613/614 - *Autres charges externes	40 811 763,54	47 243 109,89
	* Locations et charges locales	984 113,87	1 218 923,04
	* Redevances de crédit-bail	532 659,35	203 540,64
	* Entretien et réparations	13 471 464,42	17 577 227,38
	* Primes d'assurances	637 318,89	603 185,95
	* Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	7 966 856,98	8 872 493,09
	* Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 014 852,28	2 914 899,31
	* Redevances pour brevets, marques, droits,.....	51 355,50	24 539,72
	* Transports	11 490 712,57	12 214 223,15
	* Déplacements, missions et réceptions	583 181,41	924 478,27
	* Reste du poste des autres charges externes	2 079 248,27	2 689 599,34
	Total	40 811 763,54	47 243 109,89
617	617 - * Charges de personnel	73 726 850,98	66 523 388,04
	* Rémunération du personnel	50 144 366,61	50 681 830,74
	* Charges sociales	18 926 074,21	13 291 134,43
	* Reste du poste des charges de personnel	4 656 410,16	2 550 422,87
	Total	73 726 850,98	66 523 388,04
618	618 - Autres charges d'exploitation	5 200 000,00	3 000 000,00
	* Jetons de présence	5 200 000,00	3 000 000,00
	* Pertes sur créances irrécouvrables		
	* Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	Total	5 200 000,00	3 000 000,00
638	CHARGES FINANCIERES	1 683 772,70	155 069,32
	638 *Autres charges financières	1 683 772,70	155 069,32
	* Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement	1 683 772,70	155 069,32
	* Reste du poste des autres charges financières		
	TOTAL	1 683 772,70	155 069,32
658	CHARGES NON COURANTES	21 000 173,78	8 081 114,66
	658 - Autres charges non courantes	21 000 173,78	8 081 114,66
	* Pénalités sur marchés et décrets		
	* Rappels d'impôts (autres qu'impôts sur les résultats)	7 274 002,25	7 663 454,50
	* Pénalités et amendes fiscales et pénales	562 879,70	280 930,91
	* Créances devenues irrécouvrables	13 163 291,83	
	* Reste du poste des autres charges non courantes		136 729,25
	Total	21 000 173,78	8 081 114,66

B11(bis) Détail des Postes du C.P.C.(suite)

	DESIGNATION	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	PRODUITS D'EXPLOITATION		
711	Ventes de marchandises		
	Ventes de marchandises au Maroc		
	Ventes de marchandises à l'étranger		
	Reste du poste des ventes de marchandises		
	Total		
712	Ventes de biens et services produits	429 782 538,58	511 040 149,04
	Ventes de biens au Maroc		
	Ventes de biens à l'étranger	430 558 435,09	496 488 078,27
	Ventes des services au Maroc		
	Ventes des services à l'étranger		
	Redevances pour brevets, marques, droits..		
	Reste du poste des ventes et services produits	-775 896,51	14 552 070,77
	Total	429 782 538,58	511 040 149,04
713	Variation des stocks de produits	-3 887 150,63	-2 596 091,06
	Variation des stocks des biens produits (+/-)	-5 164 112,02	-178 683,87
	Variation des stocks des services produits (+/-)		
	Variation des stocks des produits en cours (+/-)	1 276 961,39	-2 417 407,19
	Total	-3 887 150,63	-2 596 091,06
718	Autres produits d'exploitation		
	Jetons de présence reçus		
	Reste du poste des produits divers		
	Total		
719	Reprises d'exploitation transferts de charges	2 566 152,00	2 476 800,00
	Reprises	2 566 152,00	2 476 800,00
	Transferts de charges		
	Total	2 566 152,00	2 476 800,00
738	PRODUITS FINANCIERS		
	Intérêts et autres produits financiers	15 264 948,45	25 531 361,24
	Intérêts et produits assimilés	13 749 999,00	14 005 576,63
	Revenus des créances rattachées à des participations		
	Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement	1 032 478,31	10 918 181,17
	Reste du poste intérêts et autres produits financiers	482 471,14	607 603,44
	Total	15 264 948,45	25 531 361,24

A1 Principales Méthodes d'Evaluation Spécifiques à l'Entreprise

I- ACTIF IMMOBILISE

A- Evaluation à l'entrée

1- Immobilisations en nonvaleurs

Les immobilisations en non valeurs sont traitées selon les règles habituelles du CGNC. En 2019, les immobilisations en non-valeurs se composent essentiellement de :

- Frais d'augmentation de capital
- Frais des grosses réparations à répartir sur plusieurs exercices ainsi que les redevances réserves.

2- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent de :

- 1A.2.1. Immobilisations en recherches - développement
A partir de l'exercice 2012, les travaux de recherche sont comptabilisés en charge.
- 1A.2.2. Brevets, marques, droits et valeurs similaires :

Ce chapitre se constitue de :

- COUT d'acquisition des logiciels informatiques;
- COUT d'acquisition des domaines miniers;
- COUT d'acquisition de divers permis de recherche.

Les dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition.

1A.2.3. Fonds commercial :

Représenté par le droit au bail d'un local à usage de dépôt de matériel comptabilisé à son COUT d'acquisition historique et ne faisant pas l'objet d'amortissement.

1A.2.4. Immobilisations en cours :

Les immobilisations en cours sont comptabilisées au prix d'achat hors TVA pour des travaux sous traités, et au prix de revient, pour les travaux produits par l'entreprise pour elle-même.

3- Immobilisations corporelles

- Les immobilisations acquises localement sont comptabilisées à leur prix d'achat hors taxes récupérables.
- Les immobilisations importées sont comptabilisées à leur prix d'achat en devises converti au cours de la DUM par crédit documentaire majoré des frais d'approche hors taxes récupérables.
- Les immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même sont valorisées au COUT direct tiré de la comptabilité analytique à l'exclusion de toute quote-part de frais de siège ou frais administratifs.
- Les immobilisations en cours sont comptabilisées à leur prix d'achat hors TVA.
- Les immobilisations acquises gratuitement sont évaluées à leur valeur vénale.

4- Immobilisations financières

Se composent de :

- Prêts au personnel pour l'accès à la propriété;
- Prêts aux filiales et aux associés;
- Dépôts et cautionnements;
- Titres de participations;
- Bons de trésor

comptabilisées en dirhams sur la base du dernier cours de change connu à la clôture de l'exercice.

II - ACTIF CIRCULANT

A- Evaluation à l'entrée

1- Stocks

Composition :

- Pièces de rechange,
- Consommables,
- Minerai tout venant (brut),
- Minerai marchand (concentré de plomb et de zinc),

Règles d'évaluation :

- Les pièces de rechange et consommables stockées au magasin sont valorisées au prix de revient moyen pondéré.
- Le minerai tout-venant est valorisé mensuellement au coût total de production à l'exception des frais de la laverie pour le traitement des minerais, et des frais généraux du siège social.
- Le minerai marchand (concentré de Plomb, de Zinc) est valorisé mensuellement au Prix de Revient moyen pondéré à l'exclusion des frais du siège social, des frais financiers et de la sous activité s'il y a lieu.

2- Créances

Créances sur ventes de minerai :

Les ventes de minerai font l'objet d'une facturation provisoire sur la base des éléments du contrat (cours et teneurs provisoires). Selon les informations disponibles le jour de l'arrêt, en l'absence d'une facturation définitive, une ré-estimation est établie en tenant compte du principe de prudence. Une fois tous les éléments constitutifs du prix de vente sont connus, la facture définitive est établie et comptabilisée au cours de l'exercice de vente.

Conformément au principe de prudence reproduit dans une procédure interne de la société, les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires à la date du 31 janvier sont toutes comptabilisées, avec le cours des métaux définitifs et les teneurs minimales réalisées au cours de l'année.

Le chiffre d'affaires de la société CMT est basé sur une facturation provisoire qui est régularisée dès que tous les éléments définitifs constituant le prix de sont connus (cotation du minerai ou teneur).

A la date de notre intervention, aucune facturation définitive n'est intervenue. Cependant, selon nos discussions avec le management, aucune variation des éléments variables (teneur et parité) pouvant avoir un impact significatif n'est anticipée.

Couverture sur ventes de minerai :

Dans le cadre de son activité commerciale, la société CMT contracte des instruments financiers du type SWAP ou SWAP participatif avec les banques AWB et BMCE.

Ces SWAP couvrent CMT contre une chute brutale des cours de minerais, ou au contraire, obligent CMT à payer aux banques le reliquat si les cours sont en hausse, et ce, sur la base d'une quantité sous-jacente prédéfinie par les 2 parties (banque et CMT) et d'un cours sous-jacent (prédéfini également).

Autres créances :

Les autres créances de l'actif circulant sont comptabilisées à leur valeur nominale.

et sont valorisées comme suit :

- Les prêts au personnel sont comptabilisés au nominal. Le principal inclus dans les échéances périodiques est déduit au fur et à mesure des remboursements.
- Les prêts aux filiales et à la société mère sont également comptabilisés au nominal.
- Les dépôts et cautionnements sont comptabilisés selon les montants versés en principal.
- Les titres de participations sont comptabilisés à leur prix d'achat ou à la valeur de souscription. Les titres attribués gratuitement sont mentionnés simplement pour mémoire en quantité.

B- Création des valeurs

1- Méthodes d'amortissements

- Les immobilisations en non valeurs sont amorties de manière linéaire sur cinq ans selon les principes du CGNC.
- Les logiciels informatiques sont amortis au taux linéaire de 20 % à compter de leur mise en service.

Les COUTS d'acquisitions des domaines miniers sont amortis de manière linéaire au taux de 5 %.

Grille d'amortissement des immobilisations corporelles :

Système d'amortissement : Linéaire Taux applicables :

- * Terrains 0
- * Bâtiments industriels 5%
- * Bâtiments administratifs 5 %
- * Bâtiments légers 10 %
- * Bâtiments à usage de logement 5 %
- * Matériel industriel (Lourd) 16,67 %
- * Matériel industriel (Léger) 10%
- * Matériel de transport (Lourd) 16.67
- * Matériel de transport (Léger) 25%
- * Petits outillages 33.33 %
- * Matériel et mobilier de bureau 10%
- * Matériel informatique 20 %
- * Travaux miniers d'ossature 5%
- * Creusement de puits d'accès 5 %
- * Galerie, cheminées, Armement et Chevalement Puits 10%

2- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

1A.2.1. Provision pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles Non Applicables

1A.2.2. Provision pour dépréciation des immobilisations financières

- Les dépréciations des prêts aux filiales sont estimées après analyse de la situation financière de la filiale et des possibilités de récupération.

- Les dépréciations des titres de participations sont évaluées sur la base des situations nettes à la fin de l'exercice et de l'appréciation de la valeur des sociétés concernées.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les créances de l'actif circulant et les dettes du passif circulant sont converties et

3-Titres et valeurs de placement

Les valeurs de placement constituées de D.A.T. et de placements monétaires sont valorisées à leur prix de souscription.

B- Création des valeurs

1- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

11B.1.1. Dépréciation des pièces de rechange et consommables :

Les articles non mouvementés depuis 5 ans et plus sont intégralement dépréciés. Certaines pièces de rechange jugées stratégiques peuvent faire exception à cette règle. Les stocks non réutilisables aux centres de Touissit sont dépréciés en totalité

11B.1.2. Dépréciation du minerai marchand :

Lorsque le prix de vente est inférieur au prix de revient moyen pondéré, la différence est constatée en dépréciation intégrale avec actualisation de la provision à la clôture de chaque exercice.

11B.1.3. Dépréciation des créances :

Les provisions pour dépréciation créances clients sont calculées en fonction de la perte probable future.

2- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Actif

Les dettes sont converties au cours de change du dirham au 31 décembre.

Les pertes de change latentes font l'objet d'une dotation aux provisions pour risques et charges. Les gains de change latent ne sont pas intégrés aux résultats.

III - FINANCEMENT PERMANENT

1- Méthodes de déévaluation

Non applicable.

Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

Composition :

- Provision pour Fonds Social, Evaluation :

Ces provisions sont calculées selon les dispositions fiscales en vigueur.

2- Dettes de financement permanent

Sont comptabilisées à leur valeur nominale.

3- Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Provisions pour dégâts de terrain:

Il s'agit de provisions constituées pour faire face au risque encouru résultant des éventuels dégâts causés par les sondages réalisés sur les terrains des riverains.

Provisions pour aide au départ à la retraite:

Principe :

La société assure à l'ensemble du personnel à l'occasion de sa mise en retraite une indemnité dite : aide au départ à la retraite (IDR). Le régime de cette prestation est défini par les conventions internes arrêtées avec les représentants du personnel et complétées par des notes de services de la Direction Générale. L'âge officiel de départ en retraite est fixé à : 55 ans pour le personnel ayant travaillé au moins 5 ans au Fond, 60 ans pour le reste du personnel.

Evaluation

Le mode de calcul de l'IDR diffère selon la catégorie des bénéficiaires et de leur date d'embauche.

-L'IDR acquise à la fin de chaque période est évaluée individuellement agent par agent par application de formules propres à sa catégorie. Le calcul concerne l'ensemble du personnel présent en service à la date de clôture.

- Provision pour couverture et reboisement de la digue à stérile: Elle est constituée pour faire face à la reconstitution des sites suite à la fermeture de la mine et à la protection de l'environnement des sites de Touissit et de Tighza.

1- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Non appliquées.

IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie)

1- Dettes du passif circulant

- Les dettes du passif circulant sont comptabilisées à leur valeur nominale.

- Les dettes étrangères sont actualisées sur la base du dernier cours de change connu à la fin d'année.

2- Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Non applicable.

3- Méthodes de détermination des écarts de Conversion - Passif

Non applicable.

V - TRESORERIE

1- Trésorerie - Actif

La trésorerie actif est comptabilisée à sa valeur nominale.

2- Trésorerie - Passif

La trésorerie passif est comptabilisée à sa valeur nominale.

3- Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Non applicable

RESERVES REGLEMENTEES

Composition :

- Réserve obligatoire d'investissement
- Réserve P/Fonds Social RESERVE P/FONDS SOCIAL

La part de la provision pour reconstitution de gisement destinée à l'alimentation du fonds social est constituée à la clôture de chaque exercice et est employée, dans un délai de 10 mois suivant la date de clôture de cet exercice, à la souscription de bons de Trésor à 12 mois.

La souscription des bons de Trésor est renouvelée à l'échéance de ceux-ci par l'établissement bancaire dépositaire.

La Société affecte en fin d'année la provision pour alimentation du fonds social au compte de réserve dit " Fonds Social " .

Ces réserves ne peuvent être ni distribuées, ni incorporées au capital social ou utilisées à résorber totalement ou partiellement le déficit comptable.

Par ailleurs, en cas de fermeture de la mine ou de cessation de l'activité de l'entreprise minière, le fonds provenant de la réalisation des bons de Trésor acquis en emploi des sommes imputées en fonds social, doivent être utilisés intégralement pour la couverture des indemnités de licenciement du personnel salarié de l'entreprise. Ces indemnités sont constatées dans les charges spécifiques de l'exercice.

ACTIF CONSOLIDE		
ACTIF	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Actif immobilisé	634 771 562,10	542 676 256,41
Ecart d'acquisition	-	-
Immobilisations incorporelles	4 026 109,56	3 212 513,17
Immobilisations corporelles	289 285 214,33	259 099 160,51
Immobilisations financières	254 081 028,68	264 575 533,40
Actifs d'impôts différés	39 015 958,04	15 789 049,33
Titres mis en équivalence	48 363 251,49	-
Actif circulant	394 734 344,78	488 652 610,82
Stocks en cours	47 484 228,06	52 707 937,18
Clients et comptes rattachés	50 193 816,97	74 357 197,21
Autres créances et comptes de régularisation	130 478 502,47	176 267 702,57
Valeurs mobilières de placement	143 956 310,42	177 827 298,42
Disponibilités	22 621 486,86	7 492 475,44
Total de l'actif	1 029 505 906,88	1 031 328 867,23

PASSIF CONSOLIDE		
PASSIF	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Capitaux propres de l'ensemble	655 093 936,85	610 540 517,56
Capital	168 123 300,00	168 123 300,00
Primes	225 666 999,00	225 666 999,00
Réserves consolidées	216 828 849,83	32 525 970,05
Résultat net part Groupe	44 559 576,69	184 302 879,79
Autres	-	-
Intérêts minoritaires	(84 788,67)	(78 631,27)
Passifs d'impôts différés	2 662 276,38	2 307 476,89
Provisions pour risques et charges	102 850 689,77	104 243 837,44
Dettes	268 899 003,88	233 021 655,52
Emprunts et dettes financières	197 746 871,96	156 468 578,57
Fournisseurs et comptes rattachés	36 139 167,64	34 199 131,69
Autres dettes et comptes de régularisation	35 012 964,28	42 353 945,26
Trésorerie - Passif	81 215 379,81	81 215 379,81
Total passif	1 029 505 906,88	1 031 328 867,23

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE		
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Chiffre d'affaires	429 748 938,58	511 006 549,04
Autres produits d'exploitation	8 140 781,66	10 794 303,84
Achats consommés	(114 273 394,92)	(137 713 452,54)
Charges externes	(51 502 380,09)	(47 253 395,89)
Charges de personnel	(73 726 850,98)	(66 523 388,04)
Autres charges d'exploitation	(5 200 000,00)	(3 000 000,00)
Impôts et taxes	(685 881,80)	(790 296,40)
Dotations d'exploitation	(34 948 848,79)	(39 283 625,66)
Résultat d'exploitation	157 552 363,66	227 236 694,35
Charges et produits financiers	(94 297 127,98)	18 340 301,27
Résultat courant	63 255 235,68	245 576 995,62
Charges et produits non courants	(6 863 645,23)	(17 320 152,64)
Impôts sur les résultats	(12 121 272,77)	(43 802 539,59)
Résultat net des entreprises intégrées	44 270 317,68	184 454 303,39
Quote-part dans le résultat des entreprises incluses par mise en équivalence	283 101,61	(158 000,00)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé	44 553 419,29	184 296 303,39
Résultat minoritaire	(6 157,40)	(6 576,40)
Résultat net part du groupe	44 559 576,69	184 302 879,79
Nombre d'actions	1 681 233,00	1 681 233,00
Résultat par action	26,50	109,62

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE		
	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Résultat net des sociétés intégrées	44 270 317,68	184 454 303,39
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	5 014 966,12	(3 291 790,24)
* Dotations nettes consolidées	129 310 064,58	38 664 343,91
* Variation des impôts différés	(22 872 109,23)	(755 765,41)
* Plus ou moins values de cession nettes d'impôt	-	(35 000,00)
* Quote part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-	-
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	155 723 239,15	219 036 091,65
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	(17 344 809,56)	(36 953 204,83)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	138 378 429,59	182 082 886,82
Acquisitions d'immobilisations nettes d'impôt	(44 179 045,43)	(66 048 984,97)
Cessions d'immobilisations nettes d'impôt	-	170 000,00
Variation des immobilisations financières	(49 280 000,00)	23 651 227,83
Incidence de variation de périmètre	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	(93 459 045,43)	(42 227 757,14)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-	(285 809 610,00)
Augmentation du capital en numéraire	-	-
Emissions d'emprunts	62 902 337,66	-
Remboursement d'emprunts	(45 348 318,59)	(43 136 400,00)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	17 554 019,07	(328 946 010,00)
Variation de trésorerie	62 473 403,23	(189 090 880,32)
Trésorerie d'ouverture	104 104 394,05	293 195 274,37
Trésorerie de clôture	166 577 797,28	104 104 394,05
Incidence des variations des monnaies étrangères	-	-
Variation de trésorerie	62 473 403,23	(189 090 880,32)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES							
	Capital	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Ecart de conversion	Autres Titres de l'entreprise consolidée	Total des capitaux propres
Situation au 31-12-18	168 123 300,00	225 666 999,00	116 942 999,28	201 320 525,89			712 053 824,17
Affectation du résultat			201 320 525,89	(201 320 525,89)			
Distribution par l'entreprise consolidante			(285 809 610,00)				(285 809 610,00)
Résultat consolidé				184 302 879,79			184 302 879,79
Augmentation du capital							
Autres affectations							
Intérêts minoritaires			(6 576,40)				(6 576,40)
Variation de périmètre de consolidation							
Situation au 31-12-19	168 123 300,00	225 666 999,00	32 447 338,77	184 302 879,79			610 540 517,56
Affectation du résultat			184 302 879,79	(184 302 879,79)			
Distribution par l'entreprise consolidante							
Résultat consolidé				44 559 576,69			44 559 576,69
Augmentation du capital							
Autres affectations							
Intérêts minoritaires			(6 157,40)				(6 157,40)
Variation de périmètre de consolidation							
Situation au 31-12-20	168 123 300,00	225 666 999,00	216 744 061,16	44 559 576,69			655 093 936,85

EVOLUTION DES IMMOBILISATIONS						
	Valeur brute au 31/12/2019	Accroissement	Retrait du périmètre	Virement poste à poste	Cessions et sorties	Valeur brute au 31/12/2020
Ecart d'acquisition						
Immobilisations incorporelles	163 312 539,93	1 315 920,00				164 628 459,93
Immobilisations en recherches et développement	152 902 906,24	1 315 920,00				154 218 826,24
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	9 821 633,69					9 821 633,69
Fond commercial	60 000,00					60 000,00
Autres immobilisations incorporelles	528 000,00					528 000,00
Immobilisations corporelles	757 447 982,50	62 930 283,73				820 378 266,24
Terrains	3 123 649,00	5 217 028,58				8 340 677,58
Constructions	286 128 062,25	17 913 092,18		4 316 002,75		308 357 157,18
Installations techniques, matériel et outillage	250 261 642,96	6 789 604,39		3 021 157,15		260 072 404,50
Matériel de transport	99 419 372,46	784 972,80				100 204 345,26
Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers	4 442 868,61	3 274 998,19				7 717 866,80
Immobilisations en cours	114 072 387,23	28 950 587,59		(7 337 159,90)		135 685 814,92
Immobilisations financières	286 028 900,34	99 644 917,28		(12 375 000,00)		373 298 817,62
Titres de participation non consolidés	12 232 174,54	99 644 917,28				111 877 091,82
Prêts immobilisés	262 377 756,02			(12 375 000,00)		250 002 756,02
Autres créances financières	11 418 969,78					11 418 969,78
Total	1 206 789 422,77	163 891 121,01		(12 375 000,00)		1 358 305 543,78

NOTES ANNEXES AUX ETATS CONSOLIDES
1. REFERENTIEL COMPTABLE

Les comptes consolidés de la Compagnie Minière de Touissit sont établis conformément aux Normes Marocaines telles que prescrites par le Conseil National de Comptabilité en l'occurrence dans l'avis n°5.

2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation englobe les sociétés DAFIR, SAAP et MINREX, sur lesquelles la Compagnie Minière de TOUISSIT exerce un contrôle exclusif ainsi que la société AGUEDAL et la Joint-venture entre CMT et Auplata Mining Groupe (AMG), misent en équivalence.

Société	% de contrôle	% intérêt	Méthode d'intégration
SAAP	100%	100%	Intégration Globale
MINREX	100%	100%	Intégration Globale
DAFIR	80%	80%	Intégration Globale
AGUEDAL	40%	40%	Mise en équivalence
JOINT-VENTURE CMT/AMG	50%	50%	Mise en équivalence

3. METHODES DE CONSOLIDATION

Les entités contrôlées de manière exclusive sont intégrées globalement. Les entités sous influence notable sont mises en équivalence.

4. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS

La consolidation est réalisée à partir des comptes sociaux retraités selon les Normes Marocaines. Ces retraitements portent notamment sur :

- Les opérations internes ;
- Les actifs en non valeur ;
- Les impôts différés ;
- Les écarts de conversion ;
- Crédit bail.

5. COMPARABILITE DES COMPTES

Les données comparatives ont été retraitées et présentées selon les mêmes normes. Aucun changement n'est à relever.

ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Au 31 décembre 2020	Au 31 décembre 2019
Engagements donnés	498 900	12 710 474
Cautions de garantie	237 838	237 838
Autres engagements donnés		
Contrats de couverture	261 062	12 472 636
	Gain latent	Gain latent
Engagements reçus		
Avals et cautions reçus		Nantissement de 9 445 225 actions AUPLATA par 4T commodities
Autres engagements reçus		

Un complément de prix (50% de la différence entre le prix de cession de l'action cédée par 4T et le prix fixe) sera dû à CMT en cas de cession par 4T Commodities and Emerging Markets des actions Auplata avant la date de paiement

Autres engagements reçus

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDES

Sociétés non consolidées	Valeur Brute au 31/12/2019	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2020	% de détention du groupe	Capital social	Résultat net au 31/12/2019	Situation nette au 31/12/2020	Situation nette au 31/12/2019	Variation
SFPZ	12 090 434	-	-	12 090 434	-	0,37%	60 300 000	NC	NC	NC	
Port de Nemours	145 000	-	-	145 000	-	7,25%	2 000 000	En liquidation	NC	NC	-
AUPLATA MINING GROUP	-	99 644 917,28	-	99 644 917	1 880 495,28	0,34%	2 066 202 717	- 108 193 989,50	NC	NC	

(*) Taux de participation non significatif
NC : Non communiqué

EVOLUTION DES AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS

	Montant au 31/12/19	Dotations	Reprises	Cessions et sorties	Virements poste à poste	Montant au 31/12/2020
Ecart d'acquisition						
Immobilisations en Non valeurs						
Immobilisations incorporelles	160 100 026,76	502 323,61				160 602 350,37
Immobilisations en recherches et développement	152 902 906,24	28 602,33				152 931 508,57
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	7 197 120,52	473 721,28				7 670 841,80
Fond commercial						
Immobilisations corporelles	498 348 821,99	32 744 229,92				531 093 051,91
Terrains	67 929,00					67 929,00
Constructions	210 085 847,43	16 587 874,49				226 673 721,92
Installations techniques, matériel et outillage	192 673 168,07	13 244 177,63				205 917 345,70
Matériel de transport	91 949 363,56	2 662 429,18				94 611 792,74
Mobilier, matériel de bureau et aménagement divers	3 572 513,93	249 748,62				3 822 262,55
Immobilisations en cours						
Amortissements des immobilisations	658 448 848,75	33 246 553,53				691 695 402,28
Immobilisations financières	21 453 366,94	97 764 422,00				119 217 788,94
Titres de participation non consolidés	12 235 434,00	97 764 422,00				109 999 856,00
Prêts immobilisés						
Autres créances financières	9 217 932,94					9 217 932,94
Provisions des immobilisations	21 453 366,94	97 764 422,00				119 217 788,94
Total	679 902 215,69	131 010 975,53				810 913 191,22

FLUX DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	Montant au 31/12/2019	Dotations	Reprises	Montant au 31/12/2020
Provision pour risque et litige	59 064 696,94	1 069 985,04	2 713 332,00	57 421 349,98
Provisions pour risque -Filiales-	3 747 000,00	105 000,00		3 852 000,00
Provision à CT	4 087 729,61	81 266,83	104 499,81	4 064 496,63
Provisions pour titres mis en équivalence	5 720 638,80	158 000,00		5 878 638,80
Provisions pour risques	72 620 065,35	1 414 251,87	2 817 831,81	71 216 485,41
Provision pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-		-
Provision pour perte de change	-			-
Provision environnement	31 508 356,09	1 000 000,00	1 128 964,00	31 379 392,09
Provisions pour charges	31 508 356,09	1 000 000,00	1 128 964,00	31 379 392,09
Provisions pour impôts	-			-
Total	104 128 421,44	2 414 251,87	3 946 795,81	102 595 877,50

TABLEAU DES CREANCES

	Valeur brute au 31/12/2020	Moins d'un an	Plus d'un an	Dépréciation	Valeur nette au 31/12/2020	Valeur nette au 31/12/2019
Clients et comptes rattachés	50 975 031,23	49 896 751,63	1 078 279,60	781 214,26	50 193 816,97	74 357 197,21
Autres créances de régularisations	132 229 991,58	131 228 432,13	3 005 467,86	1 751 489,11	130 478 502,47	176 267 702,57
Fournisseurs débiteurs	3 957 943,65	3 957 943,65	2 003 908,41		3 957 943,65	3 407 780,92
Personnel	663 694,31	663 694,31			663 694,31	978 345,75
Etat	87 138 932,15	87 055 944,81	82 987,34		87 138 932,15	60 044 541,74
Comptes d'associés	37 131 000,00	37 131 000,00			37 131 000,00	12 375 000,00
Autres débiteurs	2 495 516,84	1 576 944,73	918 572,11	1 751 489,11	744 027,73	98 626 835,00
Comptes de régularisation actif	842 904,63	842 904,63			842 904,63	835 199,16
Total	183 205 022,81	181 125 183,76	4 083 747,46	2 532 703,37	180 672 319,44	250 624 899,78

TABLEAU DES DETTES

	Montant au 31/12/2020	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant au 31/12/2019
Emprunts et dettes financières	197 746 871,96	47 851 150,02	119 071 020,09	30 824 701,85	156 468 578,57
Emprunts Banque					
Emprunts et autres dettes de financement	197 746 871,96	47 851 150,02	119 071 020,09	30 824 701,85	156 468 578,57
Fournisseurs et comptes rattachés	36 139 167,64	32 833 312,25	3 305 855,39		34 199 131,69
Autres dettes et comptes de régularisation	35 012 964,28	34 997 292,23		15 672,05	42 353 945,26
Clients créditeurs, avances et acomptes					644 501,98
Personnel	16 089 100,21	16 076 060,38		13 039,83	22 046 193,82
Organismes sociaux	6 559 386,09	6 559 386,09			4 455 034,68
Etat	10 873 101,95	10 873 101,95			10 356 966,45
Comptes d'associés	2 632,22			2 632,22	2 632,22
Autres créanciers	282 881,11	282 881,11			3 091 981,11
Comptes de régularisation passif	1 205 862,70	1 205 862,70			1 756 635,00
Provisions pour risques et charges					
Total	268 899 003,88	115 681 754,50	122 376 875,48	30 840 373,90	233 021 655,52

ETAT DES TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Entités	Nature de liaison	Dividendes (*)	Charges	Produits	Créances	Dettes	Prêts	Compte courant	Obs.
OMM	Maison mère	-		13 774 000,00			250 000 000,00	37 131 000,00	Produits financiers, prêts et loyer.
OMM	Maison mère			24 000,00				-	Location de bureaux
AGUEDAL	Mise en équivalence			24 000,00	339 000,00				Location de bureaux
AGUEDAL	Mise en équivalence		24 000,00		339 000,00				Provision sur créances
Joint-venture CMU/AMG	Mise en équivalence		-						
FONDS OSEAD	Maison mère		5 052 025,00						Contrat d'assistance opérationnelle et stratégique
TOTAL			5 076 025,00	13 822 000,00			250 000 000,00	37 131 000,00	

(*) En moins : les dividendes versés et en plus : les dividendes reçus

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place Maréchal
36 670 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la société
COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A.
89-90 rue Lardi Loughni 3ème étage
Casablanca

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Compagnie Minière de Touissit (CMT) S.A qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de MAD 637 255 951,12, dont un bénéfice net de MAD 30 315 812,01. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 24 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Compagnie Minière de Touissit (CMT) S.A au 31 décembre 2020, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place Maréchal
36 670 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Point clé d'audit : Evaluation et dépréciation des titres.

Description du risque

Au 31 décembre 2020, les titres de participation sont inscrits au bilan pour un montant brut de 173,5 M MAD, dépréciés à hauteur de 123,4 M MAD.

Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. A la clôture, ils sont évalués au plus faible entre leur valeur comptable et leur valeur actuelle.

Dans la détermination de la valeur actuelle ou d'utilité, il est notamment tenu compte des perspectives de rentabilité des titres, de la conjoncture économique des capitaux propres réels de la société contrôlée, des effets de complémentarité technique, commerciale ou économique susceptibles de résulter de la participation selon le niveau de celle-ci.

Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres de participations et aussi des éléments chiffrés utilisés.

Nos travaux ont consisté notamment à :

- Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des titres de participation.
- Vérifier, sur la base des méthodes appropriées l'exclusion des calculs effectués par la société.
- Examiner sur la base des analyses obtenues, l'existence éventuelle de risque additionnel non provisionné lié à ces actifs.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer la principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

2

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place Maréchal
36 670 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

4, Place Maréchal
36 670 Casablanca
Maroc

COOPERS AUDIT

83, Avenue Hassan II
20 100 Casablanca
Maroc

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 179 de la loi 17-05 relative à la Société Anonyme, telle que modifiée et complétée par les lois 20-19, 20-05 et 78-12, nous vous informons que la Compagnie Minière de Touissit (CMT) S.A a procédé au cours de l'exercice 2020 à la création d'une Joint-Venture à parts égales avec la société Auplata Mining Group (AMG) pour un montant de M MAD 48,3.

Casablanca, le 1^{er} avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

A. Saaidi & Associés
Commissaires aux Comptes
4, Place Maréchal / Casablanca
Rahaa SAAIDI 05 27 29 16 16 - Tél: 05 27 29 25 90
Associée

COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Abdelaziz ALMECHATTI
Associé



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes
4, Place Marabout
Casablanca, Maroc

COOPERS AUDIT

83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca, Maroc

Nature et objet de la convention

En date du 18 décembre 2012, CMT a accordé un contrat de prêt revolving de MAD 250 millions à la société OSEAD MAROC MINING.

Conditions et modalités de rémunération

La convention prévoit le renouvellement du prêt au maximum cinq fois. Un premier avenant de renouvellement a été signé le 18 décembre 2013, un deuxième le 18 décembre 2014, un troisième le 18 décembre 2015, un quatrième le 18 décembre 2016 et un cinquième le 18 décembre 2017.

En date du 23 février 2018, CMT et OMM ont prolongé la durée de ce prêt pour une nouvelle période de 5 ans et reporté l'échéance de remboursement de ce prêt au 1^{er} janvier 2023 avec une possibilité de remboursement anticipé par OMM, en une ou plusieurs fois en fonction de ses disponibilités de trésorerie. Ce prêt porte des intérêts fixes au taux de 5,5% l'an (hors TVA) et sont calculés au prorata temporis, sur la base de 360 jours par an, sur le montant du principal restant dû au début de chaque période comprise entre deux échéances de remboursement successives (période d'intérêt). Les intérêts sont dus le dernier jour de chaque période d'intérêt et inclus dans les échéances de remboursement.

A ce titre, le montant comptabilisé en produits par CMT s'élève à KMAD 13 750. Aucun paiement n'a été reçu en 2020. Le solde de la créance au 31 décembre 2020 est de KMAD 287 622.

2.3. Contrat de sous location d'un bureau par CMT à OSEAD MAROC MINING (OMM)

Administrateurs en commun

- M. Luc GERARD NYAFE (Président Directeur Général de CMT et de OMM) ;

Etant précisé que Madame Latifa KAMAL (Ex administrateur) et M. Mohamed LAZAAR (Ex Président Directeur Général de CMT et OMM) ont démissionné de leurs postes d'administrateurs en date du 19 février 2020.

Nature et objet de la convention

Au titre de cette convention, CMT donne en sous location à OMM un local vide de 10 m² à usage de bureau.

Conditions et modalités de rémunération

La location est donnée moyennant un loyer mensuel de KMAD 2 toutes charges comprises, pour une durée de trois ans du 23 novembre 2011 au 22 décembre 2014, renouvelable par tacite reconduction. Ce contrat prendra fin, le cas échéant, à l'expiration ou à la résiliation du contrat de location principal.

CMT a décidé de résilier le contrat de bail de son siège social le 31 octobre 2020 et par conséquent la résiliation du contrat de sous-location signé avec OMM.

6



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes
4, Place Marabout
Casablanca, Maroc

COOPERS AUDIT

83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca, Maroc

Le montant des loyers comptabilisés en produits s'élève à KMAD 18 au 31 décembre 2020. Le paiement effectué au cours de 2020 s'élève à KMAD 18.

2.4. Contrat de bail pour la mise à disposition d'un bureau par CMT à SAAP

Administrateurs en commun

La société SAAP est filiale à 100% de CMT

Nature et objet de la convention

CMT met un bureau en location à la disposition de la société SAAP

Conditions et modalités de rémunération

Le montant du loyer comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 s'élève à KMAD 10. En 2020, CMT n'a reçu aucun paiement au titre de ce contrat. La créance au 31 décembre 2020, s'élève à KMAD 146, est provisionnée en totalité.

2.5. Contrat de bail pour la mise à disposition d'un bureau par CMT à DAFIR

Administrateurs en commun

La société DAFIR est filiale à 80% de CMT

Nature et objet de la convention

CMT met un bureau en location à la disposition de la société DAFIR

Conditions et modalités de rémunération

Le montant du loyer comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 s'élève à KMAD 24. En 2020, CMT n'a reçu aucun paiement au titre de ce contrat. La créance au 31 décembre 2020, s'élève à KMAD 336, est provisionnée en totalité.

2.6. Contrat de bail pour la mise à disposition d'un bureau par CMT à AGUEDAL

Administrateurs en commun

La société AGUEDAL est filiale à 40% de CMT

Nature et objet de la convention

CMT met un bureau à la disposition de la société AGUEDAL.

7



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes
4, Place Marabout
Casablanca, Maroc

COOPERS AUDIT

83, avenue Hassan II
20 100 Casablanca, Maroc

Conditions et modalités de rémunération

Le montant du loyer comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 s'élève à KMAD 24. En 2020, CMT n'a reçu aucun paiement au titre de ce contrat. La créance au 31 décembre 2020 s'élève à KMAD 339, est provisionnée en totalité.

Casablanca, le 1^{er} avril 2021.

Les Commissaires aux Comptes

A. Saaidi & Associés
Hahaa SAAIDI
Associée

Coopers Audit Maroc
COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Abdelaziz ALMECHATT
Associé

8

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT

4, Place Marché
29 875 Casablanca
Maroc

81, Avenue Hassan II
29 100 Casablanca
Maroc

Aux actionnaires de la Société
COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.) S.A.
99-90 rue LARDI Daghmi 3ème étage
Casablanca

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Compagnie Minière de Touissit (CMT) S.A. et de ses Filiales (Groupe Compagnie Minière de Touissit), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, ainsi que le compte de résultat consolidé, le tableau des flux de trésorerie consolidé, le tableau de variation des capitaux propres et les états annexes relatifs à l'exercice clos à la même date. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 659 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 44,5. Ces états ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 24 mars 2021 dans un contexte évolutif de la crise sanitaire de la pandémie de Covid-19, sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes et principes comptables décrits dans l'état des informations complémentaires consolidé.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT

Point clé d'audit :

Evaluation et dépréciation des titres mis en équivalence.

Description du risque

Au 31 décembre 2020, les titres mis en équivalence s'élevaient à MMAD 48,4.

Conformément aux règles de consolidation en valeur, la mise en équivalence consiste à substituer la valeur comptable des titres détenus par la quote-part des capitaux propres retraités y compris le résultat de l'exercice. Dès lors que des changements significatifs défavorables sont survenus par rapport aux objectifs initialement fixés à la date d'acquisition des titres, un test sur la valeur recouvrable des titres mis en équivalence est effectué.

La valeur recouvrable des titres mis en équivalence par le Groupe correspond à la valeur d'utilité qui est déterminée en se basant sur la valeur actuelle des flux de trésorerie attendus sur la base des jugements et estimations de la part du management.

Dans ce contexte, nous avons considéré l'évaluation des titres mis en équivalence comme un point clé de l'audit.

NOTE réponse :

Nos travaux ont consisté à examiner le processus d'évaluation des titres mis en équivalence ainsi que des éléments chiffrés utilisés.

Nos travaux ont consisté notamment à :

- Examiner la cohérence des données et des hypothèses sur lesquelles se fonde l'évaluation des titres mis en équivalence et de l'écart d'acquisition, le cas échéant ;
- Vérifier, sur la base des méthodes appropriées, l'exactitude des calculs effectués par la société ;
- Vérifier le caractère recouvrable des créances éventuellement rattachées à ces titres au regard des informations disponibles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes nationales de consolidation, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer le potentiel du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions de rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés ; y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée ou cours de notre audit.

Casablanca, le 1^{er} avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

A. SAAIDI & ASSOCIES

A. Saaidi & Associés
Commissaires aux Comptes
19, Avenue Hassan II - Casablanca
Tél: 33 30 22 41 91 40 - Fax: 33 30 22 41 91 39

Bahaa SAAIDI
Associé

COOPERS AUDIT MAROC
COOPERS AUDIT MAROC
Siège Social: 83 Avenue Hassan II
Abdelaziz ALMECHATT
Associé | Tél - Fax: 0537 33 47 31

COMMENTAIRE DES DIRIGEANTS

Brève présentation de CMT

La Compagnie Minière de Touissit (CMT) est une société minière marocaine spécialisée dans l'exploration, l'extraction et le traitement des minerais de métaux de base, métaux précieux, et minéraux industriels. Ses sites d'exploitation ou d'exploration se situent sur le territoire marocain.

La Compagnie Minière de Touissit est cotée à la bourse de Casablanca.

Faits Marquants :

- Tendence haussière des cours des métaux à partir du 4^{ème} trimestre
- Chiffre d'affaires en baisse de 16%
- Résultat net demeurant bénéficiaire mais en baisse

Activité :

- Repli de la production de 9%, en raison de la crise sanitaire.
- Baisse des ventes de concentré de l'ordre de 9%.

Principales variations des comptes :

- Le **Chiffre d'Affaires** à fin Décembre 2020 s'établit à 430 MDH en baisse de 81 Mdh, soit -16% par rapport à 2019 en raison de :
 - L'impact des régularisations des factures 2019 sur l'année 2020 ;
 - Le recul de la production de 9% en raison des mesures sanitaires prises à la suite de la pandémie Covid-19 ;
 - La baisse des cours des métaux de base de 9% pour le Plomb et 11% pour le Zinc sur l'année 2020 en comparaison à 2019.
- Le **Résultat d'Exploitation** s'élève à 166,18 Mdh malgré la baisse du chiffre d'affaires grâce à la réduction des charges et enregistre un retrait de 61 dh par rapport à 2019.
- Le **Résultat Financier** est de -94,12 Mdh impacté par la baisse des rendements des placements et la constatation d'une provision pour dépréciation des titres de participation dans Auplata Mining Group (AMG) de 97,8Mdh.
- Le **Résultat Net** se trouve ainsi réduit à 30,32Mdh, mais demeure bénéficiaire.

Perspectives :

A moyen terme, CMT demeure confiante quant à sa capacité d'actionner les leviers nécessaires pour continuer à créer de la croissance durable pour ses actionnaires.

e. Ventes :

En volume, les ventes ont chuté de 6,23% pour le Pb et 27,5% pour le Zn par rapport à 2019. Ainsi, **22 113t** de concentré Pb et **2 930t** de concentré Zn ont été commercialisés.

En valeur, les ventes hors couverture, enregistrent une baisse de 12% par rapport à 2019.

Le chiffre d'affaires s'élève à 429,78Mdh en baisse de 15,9% par rapport à 2019 sous l'effet conjugué de :

- L'impact des régularisations des factures 2019 sur l'année 2020 ;
- Le recul de la production des concentrés de 9% en raison de la crise sanitaire ;
- La baisse du bilan des couvertures qui passe de +32,14Mdh en 2019 à +15,95Mdh en 2020.

f. Résultats Financiers :

Le résultat net a baissé de 83,5 % pour atteindre **30 315 812,01dh** en raison essentiellement de la baisse du chiffre d'affaires et de l'impact de la constatation d'une provision pour dépréciations des titres de participation dans Auplata Mining Group (AMG) de 97,8Mdh.

g. Activité et résultats des filiales :

Les filiales AGUEDAL et SAAP en liquidation, enregistrent chaque année des pénalités sur les redressements fiscaux notifiés par les Services des Impôts en litige et non encore payés par manque de trésorerie, DAFIR, ayant payé ses arriérés avec le fisc.

Au niveau des Résultats Nets, les filiales en liquidation ont constaté les montants suivants résultant des majorations de retard :

- SAAP (100% de participation) : - 118 kdh (provision Impôts) ;
- DAFIR (80 % de participation) : - 31 kdh (loyer et cotisation minimale) ;
- AGUEDAL (40 % de participation) : - 395 kdh (provision Impôts).

Pour Minrex, qui n'a pas connu d'activités, il s'agit des frais de commissariat aux comptes :

- MINREX (100% de participation) : - 14 kdh

CMT a procédé à la création d'une filiale en Guyane française en joint-venture avec Auplata Mining Group pour 49 280 kdh, soit 50% du capital. Pour cette filiale, le résultat net correspond aux produits financiers :

- JV CMT et AMG DAFIR (50 % de participation) : 882 kdh

h. Perspectives :

Sur le moyen terme, CMT demeure confiante quant à sa capacité d'actionner les leviers nécessaires pour continuer à créer de la croissance durable pour ses actionnaires.

i. Facteurs de risques :

CMT en tant que société minière est confrontée à un certain nombre de risques, dont principalement le risque sur les réserves-ressources minières, les cours des métaux, et le taux de change du \$.

Toutefois, par rapport au risque cours, CMT utilise les moyens offerts par le marché en matière de couvertures des prix des métaux et du \$. En ce qui concerne ses réserves-ressources, grâce à l'effort de recherche engagé, elles sont augmentées chaque année.

j. Dates d'échéances des dettes fournisseurs :

A la clôture de l'exercice, le solde des dettes fournisseurs 441 s'élève à **35.935.640,35** selon les échéances suivantes :

RAPPORT DE GESTION DE L'EXERCICE 2020

COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT (C.M.T.)

Société anonyme au capital de 168 123 300 DH
Siège social : 88-90, Rue Larbi DOGHMI 3^{ème} étage – 20000 Casablanca.
RC : Casablanca 32.499

RAPPORT DE GESTION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE

EXERCICE 2020

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE 2020 :

a. Evolution du marché des métaux :

Les cours des métaux de base ont évolué dans un environnement économique incertain marqué par une forte volatilité. Une importante baisse au cours du 1^{er} semestre à cause de la crise sanitaire et une reprise au second semestre expliquée partiellement par la perturbation de la production des mines en raison de la pandémie Covid-19.

Ainsi, l'évolution sur l'année 2020 des cours sur le marché des métaux produits par CMT a été comme suit :

Plomb : 1824 \$/t contre 1997 \$/t en 2019, soit -8,6 %
Argent : 20,51 \$/Oz contre 16,19 \$/Oz en 2019, soit +26,68%
Zinc : 2264 \$/t contre 2549 \$/t en 2019, soit -11,18 %

b. Travaux de recherche :

Le montant engagé s'élève à 10.588Kdh contre 27.539Kdh en 2019 à la suite du ralentissement des travaux miniers et arrêt des sondages depuis le mois de Mars 2020 en raison de la pandémie de la Covid 19. Ainsi, il n'a été réalisé que :

- 810 m de travaux miniers dans les différents sièges d'exploitation contre une prévision de 1605 m, soit une baisse de 49%.
- 1280 m de sondages fond pour la reconnaissance des assés à l'Aousser contre 6480 m en 2019.

Cependant, malgré la réduction du volume des travaux de recherche, de nouvelles ressources à Signal, à Sidi Ahmed et surtout à l'Aousser, ont été mises en évidence.

Au total, les ressources mesurées et indiquées, calculées au 31 décembre 2020 s'élèvent à **6.372.780** tonnes, soit un tonnage supplémentaire de **310.000** tonnes tenant compte de l'exploité 2020, ce qui porte la durée de vie de la mine à 21 ans.

Le potentiel de la mine, représenté par les ressources inférées, s'établit à **3.069.530** tonnes.

c. Production :

Les tonnages de concentrés produits ont été respectivement de 21 380 t de concentré de Pb-Ag et 3.145 t de concentré de Zn-Ag, contre respectivement 23.700 t et 3.385 t en 2019.

d. Investissements :

Le montant total des investissements réalisés s'élève à 44 518Mdh, dont 10 951Mdh en recherche et 14 363Mdh en infrastructure minière.

Dettes non échues	25.746.240,12
Dettes échues à moins de 30 J	3.770.756,59
Dettes échues entre 31 et 60 J	3.116.116,87
Dettes échues entre 61 et 90 J	328.105,99
Dettes de plus de 90 J	2.974.420,78

k. Variation des titres :

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Valeur brute au 31/12/2019	Augmentation	Cession et Sortie	Valeur Brute au 31/12/2020
SAAP S.A.	ATELIER MECANIQUE	100.000,00	-	-	100.000,00
AGUEDAL S.A.R.L	SOCIETE IMMOBILIERE	8.217.560,00	-	-	8.217.560,00
DAFIR S.A.R.L	SOCIETE IMMOBILIERE	3.714.000,00	-	-	3.714.000,00
FODERIE PZ S.A.	METALLURGIE	12.090.434,00	-	-	12.090.434,00
STE DE PORT NEMOURS S.A.	PORT	145.000,00	-	-	145.000,00
MINREX	RECHERCHE MINIERE	300.000,00	-	-	300.000,00
JOINT-VENTURE AMG/CMT (SEP)	RECHERCHE MINIERE	-	47.922.149,88	-	47.922.149,88
AUPLATA MINING GROUP (AMG)	RECHERCHE ET EXPLOITATION MINIERE	-	99.644.917,28	-	99.644.917,28
TOTAL		24.566.994,00	147.567.067,16		172.134.061,16

l. Autres valeurs mobilières détenues en portefeuille

TYPE	DESIGNATION	QUANTITE	VALEUR HISTORIQUE
OPCVM	FCP CAPITAL TRUST MONETAIRE	2 472	3 176 056,07
OPCVM	FCP CAPITAL TRUST OBLIG COURT TERME	39 294	49 599 628,08
OPCVM	FCP CAPITAL TRUST OBLIG PLUS	35 586	39 142 632,78
OPCVM	VALORIS FCP EMERGENCE MONETAIRE	27 618	30 998 995,56
ACTIONS	TAQA MOROCCO	785	351 287,50
ACTIONS	SMI	1 023	1 072 475,35
BON DU TRESOR	52 SEMAINES	196	19 615 235,08
SITUATION GLOBALE			143 956 310,42

m. Mandats des Administrateurs au sein de CMT

Membres du Conseil d'Administration	Fonctions exercées au sein de CMT	Date de nomination	Echéance du mandat
Auplata Mining Group « AMG »	Administrateur, représenté par : M. Juan Carlos RODRIGUEZ	CA du 19.02.2020 AGM du 29.06.2020	AGO 2021 (Ex. clos le 31.12.2020)

M. Luc GERARD	Administrateur, Président Directeur Général de CMT	CA du 19.02.2020 AGM du 29.06.2020	AGO 2022 (Ex. clos le 31.12.2021)
	Administrateur MINREX SA (filiale de CMT)	CA du 23.03.2020 AGO du 30.04.2020	AGO 2022 (Ex. clos le 31.12.2021)
M. German Camilo CHAPARRO	Administrateur indépendant	CA du 19.02.2020 AGM du 29.06.2020	AGO 2024 (Ex. clos le 31.12.2023)
M. Karim ROBO	Administrateur	AGM du 29.06.2020	AGO 2026 (Ex. clos le 31.12.2025)
Mme Asareh MANSOORI JAMSHIDI	Administrateur indépendant	AGM du 29.06.2020	AGO 2026 (Ex. clos le 31.12.2025)

n. Autres mandats des Administrateurs exercés dans d'autres sociétés

Administrateurs	Autres mandats exercés dans d'autres sociétés	Emplois ou fonctions principaux
Auplata Mining Group « AMG » Représenté par : M. Juan Carlos RODRIGUEZ	- San Antonio Securities LLC (Delaware USA) : Représentant légal - Servicios Integrales de Logistica Rorick S.A.S. (Colombie) : Représentant légal - Osead Gestion SA (Luxembourg) : Administrateur -Auplata Mining Group (AMG) SA (France) : Administrateur	
M. Luc GERARD	- Osead Gestion SA (Luxembourg) : Administrateur - Osead Maroc Mining SA (Maroc) : Président Directeur Général - Auplata Mining Group (AMG) SA (France) : Président Directeur Général - Tribeca Asset Management SAS (Colombie) : Représentant Légal - Tribeca Management Company (Colombie) : Représentant Légal - Strategos Group LLC (Delaware USA): Manager - Brexia International LLC (Delaware USA): Manager - National Clinics Colombia SAS (Colombie) : Directeur	

M. German Camilo CHAPARRO	- Maransedi SA (Suisse) : Administrateur - Alanica Investments (Espagne) : Administrateur - Lion Capital Advisor LLC (USA) : Chairman - Osead Gestion SA (Luxembourg) : Administrateur - Osead Maroc Mining SA (Maroc) : Administrateur	
M. Karim ROBO		- Vice-Président Exploration (Auplata Mining Group (AMG) SA) - Gérant ARMINA SARL - Gérant Natural Ressources Solutions & Management (NRS) SASU
Mme Asareh MANSOORI JAMSHIDI		Rhizome Resources Mauritius, Managing Director

Le Président du Conseil
Luc GERARD



**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2020**

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes
4, Place Maréchal
Casablanca, Maroc

COOPERS AUDIT
83, avenue Hassan II
21 100 Casablanca, Maroc

Aux actionnaires de la société
COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT S.A.
88-90 Rue Larbi DOGHMI 3ème étage,
Casablanca

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER 2020 AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

1.1. Convention de création d'une société en participation entre CMT et AMG

Administrateurs en commun :

- M. Luc GERARD NYAFE (Président Directeur Général de CMT et AMG) ;
- Auplata Mining Group représenté par M. Juan Carlos RODRIGUEZ CHARRY.

Durée de la convention

La durée de la présente société est fixée à 10 ans de la date de signature de la convention (19 février 2020), sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Nature et objet de la convention

Le conseil d'administration tenu le 19 février 2020 a approuvé les termes du projet de joint-venture entre CMT et AMG, en vue d'exploiter, sous quelque forme que ce soit, le patrimoine minier d'AMG. Les statuts constitutifs entre CMT et AMG, sous forme de Société en Participation (SEP), prévoient l'apport par CMT d'un montant d'EURO 4,9 millions ainsi que son expertise et savoir-faire et l'apport par AMG des droits d'exploitation de son patrimoine minier. Il a été convenu également que la masse des apports effectués à la (SEP) est répartie à raison de 8 000 parts pour CMT et 2 000 parts pour AMG.

Le 16 décembre 2020, CMT et AMG ont signé un avenant aux statuts constitutifs de la SEP.

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes
4, Place Maréchal
Casablanca, Maroc

COOPERS AUDIT
83, avenue Hassan II
21 100 Casablanca, Maroc

Sur les apports prévus au profit de la SEP :

- L'engagement d'apport de CMT à la SEP s'est limité à la somme d'EURO 4,4 millions (réalisé le 3 avril 2020), sans apport de savoir-faire, ni d'expertise ;
- AMG n'a pas été en mesure de procéder à l'apport des droits d'exploitation de son patrimoine minier initialement prévu.

AMG a fait savoir qu'elle était disposée à apporter à la SEP, les données géologiques du titre minier « Bon Espoir » (cession réalisée entre Armima Ressources Minières SARL et AMG le 15 décembre 2020).

Les parties décident en conséquence que les apports non réalisés, sont nuls et que les apports de la SEP sont évalués comme suit :

- CMT : EURO 4,4 millions ;
- AMG : EURO 5,3 millions conformément à la valorisation des données géologiques du titre minier « Bon Espoir », limité à EURO 4,4 millions compte tenu de la non-liquidité de cet apport.

Ces apports seront réévalués par voie d'expertise indépendante, régulièrement, tous les ans, à la date anniversaire de la signature du contrat de société en participation.

Les deux parties s'accordent pour que les apports effectués par eux à la société soient divisés en 8 800 parts. Ces parts sont ainsi réparties :

- CMT : 4 400 Parts ;
- AMG : 4 400 Parts.

AMG et CMT s'engagent par conséquent à investir sur le plan humain, matériel et financier, tous les moyens nécessaires à l'exploitation des données géologiques et ce, à hauteur de 50% chacun.

Les revenus tirés de l'activité de la SEP seront répartis entre CMT et AMG à hauteur de 50% chacun.

**1.2. Contrat d'assistance opérationnelle et stratégique entre CMT et OSEAD GESTION
(Agissant en qualité de société de gestion du fonds OSEAD)**

Administrateurs en commun :

- M. Luc GERARD NYAFE (Président Directeur Général de CMT et administrateur de OSEAD GESTION) ;
- Auplata Mining Group représenté par M. Juan Carlos RODRIGUEZ CHARRY.

Nature et objet de la convention

Par le présent contrat, le fond OSEAD s'engage à apporter :

- Une assistance technique en matière financière, juridique, géologique, minière, de politique de couvertures des prix des métaux et dollar ;
- Une assistance en matière d'investissement et de croissance externe.

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes
4, Place Maréchal
Casablanca, Maroc

COOPERS AUDIT
83, avenue Hassan II
21 100 Casablanca, Maroc

Durée et modalités de rémunération

Le présent contrat signé le 29 juin 2020, entre en vigueur entre les parties rétroactivement au 1^{er} mars 2020 jusqu'au 1^{er} mars 2023. Il pourra être prorogé si nécessaire par un avenant au présent contrat.

CMT s'engage à verser en contre partie des conseils et l'assistance fournis par le Fonds OSEAD, une somme forfaitaire égale à la contrepartie en dirhams de 550.000 euros annuels hors taxes.

Le montant comptabilisé en charges en 2020 s'élève à environ KMAD 5 052. Aucun paiement n'a été effectué en 2020. Le solde de la dette au 31 décembre 2020 est de KMAD 5 052.

1.3. Contrat de sous location d'un bureau par CMT à OSEAD MAROC MINING (OMM)

Administrateur en commun

- M. Luc GERARD NYAFE (Président Directeur Général de CMT et de OMM).

Nature et objet de la convention

Au titre de cette convention, CMT donne en sous location à OMM un local vide de 10 m² à usage de bureau sis au 88-90, Rue Larbi DOGHMI 3^{ème} étage à Casablanca (siège social actuel de CMT)

Conditions et modalités de rémunération

La sous-location est annuelle moyennant un loyer mensuel de KMAD 2 toutes charges comprises (Ce loyer sera révisé régulièrement selon la réglementation en vigueur), pour une durée de trois ans du 26 octobre 2020 au 25 octobre 2023, renouvelable par tacite reconduction. Ce contrat prendra fin, le cas échéant, à l'expiration ou à la résiliation du contrat de crédit-bail immobilier.

Le montant des loyers comptabilisés en produits s'élève à KMAD 6 au 31 décembre 2020. Aucun paiement n'a été reçu en 2020. La créance au 31 décembre 2020 s'élève à KMAD 6.

1.4. Contrat de sous location d'un bureau par CMT à MINREX

Administrateur en commun

- M. Luc GERARD NYAFE (Président Directeur Général de CMT et administrateur à MINREX) ;

Nature et objet de la convention

Au titre de cette convention, CMT donne en sous location à MINREX (filiale détenue à 100% par CMT) un local vide de 10 m² à usage de bureau sis au 88-90, Rue Larbi DOGHMI 3^{ème} étage à Casablanca (siège social de CMT)

A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes
4, Place Maréchal
Casablanca, Maroc

COOPERS AUDIT
83, avenue Hassan II
21 100 Casablanca, Maroc

Conditions et modalités de rémunération

La présente sous-location est à titre gracieux, pour une durée de trois ans du 26 octobre 2020 au 25 octobre 2023, renouvelable par tacite reconduction. Ce contrat prendra fin, le cas échéant, à l'expiration ou à la résiliation du contrat de crédit-bail immobilier.

2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention d'assistance à la gestion administrative entre CMT et OSEAD MAROC MINING (OMM)

Administrateur en commun

- M. Luc GERARD NYAFE (Président Directeur Général de CMT et de OMM).

Il est précisé que Madame Latifa KAMAL (Ex administrateur) et M. Mohamed LAZAAR (Ex-Président Directeur Général de CMT et OMM) ont démissionné de leurs postes d'administrateurs en date du 19 février 2020.

Nature et objet de la convention

CMT a conclu avec la société OMM une convention d'assistance pour la gestion administrative et sociale du 1^{er} novembre 2009 au 31 décembre 2010. A l'expiration de cette durée, elle sera reconclue par tacite reconduction par période consécutive d'une année.

Conditions et modalités de rémunération

Conformément à cette convention, CMT s'engage à fournir à OMM à titre gratuit les prestations suivantes : la tenue de la comptabilité, les règlements des factures fournisseurs, la réalisation des arrêtés comptables, les déclarations fiscales et de CNSS, ainsi que l'établissement et la coordination de tous les documents sociaux de la société, et plus généralement toute prestation qui mettrait la société OMM face à ses obligations sociales, administratives et fiscales.

Toutefois, si dans le cadre de ces prestations, CMT se trouve dans l'obligation d'engager un prestataire externe, OMM s'engage à prendre en charge son coût.

2.2. Contrat de prêt revolving accordé par CMT à OSEAD MAROC MINING (OMM)

Administrateur en commun

- M. Luc GERARD NYAFE (Président Directeur Général de CMT et de OMM).

Il est précisé que Madame Latifa KAMAL (Ex administrateur) et M. Mohamed LAZAAR (Ex-Président Directeur Général de CMT et OMM) ont démissionné de leurs postes d'administrateurs en date du 19 février 2020.



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes
4, Place Marabout
Casablanca, Maroc

COOPERS AUDIT

83, avenue Hassan II
20 190 Casablanca, Maroc

Nature et objet de la convention

En date du 18 décembre 2012, CMT a accordé un contrat de prêt revolving de MAD 250 millions à la société OSEAD MAROC MINING.

Conditions et modalités de rémunération

La convention prévoit le renouvellement du prêt au maximum cinq fois. Un premier avenant de renouvellement a été signé le 18 décembre 2013, un deuxième le 18 décembre 2014, un troisième le 18 décembre 2015, un quatrième le 18 décembre 2016 et un cinquième le 18 décembre 2017.

En date du 23 février 2018, CMT et OMM ont prolongé la durée de ce prêt pour une nouvelle période de 5 ans et reporté l'échéance de remboursement de ce prêt au 1^{er} janvier 2023 avec une possibilité de remboursement anticipé par OMM, en une ou plusieurs fois en fonction de ses disponibilités de trésorerie. Ce prêt porte des intérêts fixes au taux de 5,5% l'an (hors TVA) et sont calculés au prorata temporis, sur la base de 360 jours par an, sur le montant du principal restant dû au début de chaque période comprise entre deux échéances de remboursement successives (période d'intérêt). Les intérêts sont dus le dernier jour de chaque période d'intérêt et inclus dans les échéances de remboursement.

A ce titre, le montant comptabilisé en produits par CMT s'élève à KMAD 13 750. Aucun paiement n'a été reçu en 2020. Le solde de la créance au 31 décembre 2020 est de KMAD 287 622.

2.3. Contrat de sous location d'un bureau par CMT à OSEAD MAROC MINING (OMM)

Administrateurs en commun

- M. Luc OERARD NYAFE (Président Directeur Général de CMT et de OMM) ;

Etant précisé que Madame Latifa KAMAI (Ex administrateur) et M. Mohamed LAZAAR (Ex Président Directeur Général de CMT et OMM) ont démissionné de leurs postes d'administrateurs en date du 19 février 2020.

Nature et objet de la convention

Au titre de cette convention, CMT donne en sous location à OMM un local vide de 10 m² à usage de bureau.

Conditions et modalités de rémunération

La location est donnée moyennant un loyer mensuel de KMAD 2 toutes charges comprises, pour une durée de trois ans du 23 novembre 2011 au 22 décembre 2014, renouvelable par tacite reconduction. Ce contrat prendra fin, le cas échéant, à l'expiration ou à la résiliation du contrat de location principal.

CMT a décidé de résilier le contrat de bail de son siège social le 31 octobre 2020 et par conséquent la résiliation du contrat de sous-location signé avec OMM.



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes
4, Place Marabout
Casablanca, Maroc

COOPERS AUDIT

83, avenue Hassan II
20 190 Casablanca, Maroc

Le montant des loyers comptabilisés en produits s'élève à KMAD 18 au 31 décembre 2020. Le paiement effectué au cours de 2020 s'élève à KMAD 18.

2.4. Contrat de bail pour la mise à disposition d'un bureau par CMT à SAAP

Administrateurs en commun

La société SAAP est filiale à 100% de CMT

Nature et objet de la convention

CMT met un bureau en location à la disposition de la société SAAP

Conditions et modalités de rémunération

Le montant du loyer comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 s'élève à KMAD 10. En 2020, CMT n'a reçu aucun paiement au titre de ce contrat. La créance au 31 décembre 2020, s'élève à KMAD 146, est provisionnée en totalité.

2.5. Contrat de bail pour la mise à disposition d'un bureau par CMT à DAFIR

Administrateurs en commun

La société DAFIR est filiale à 80% de CMT

Nature et objet de la convention

CMT met un bureau en location à la disposition de la société DAFIR

Conditions et modalités de rémunération

Le montant du loyer comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 s'élève à KMAD 24. En 2020, CMT n'a reçu aucun paiement au titre de ce contrat. La créance au 31 décembre 2020, s'élève à KMAD 336, est provisionnée en totalité.

2.6. Contrat de bail pour la mise à disposition d'un bureau par CMT à AGUEDAL

Administrateurs en commun

La société AGUEDAL est filiale à 40% de CMT

Nature et objet de la convention

CMT met un bureau à la disposition de la société AGUEDAL.



A. SAAIDI ET ASSOCIES
Commissaires aux Comptes
4, Place Marabout
Casablanca, Maroc

COOPERS AUDIT

83, avenue Hassan II
20 190 Casablanca, Maroc

Conditions et modalités de rémunération

Le montant du loyer comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2020 s'élève à KMAD 24. En 2020, CMT n'a reçu aucun paiement au titre de ce contrat. La créance au 31 décembre 2020 s'élève à KMAD 339, est provisionnée en totalité.

Casablanca, le 1^{er} avril 2021.

Les Commissaires aux Comptes

A. Saaidi & Associés
Hanan SAADI
Associée

Coopers Audit Maroc
COOPERS AUDIT MAROC
Siège Societ: 83 Avenue Hassan II
Casablanca
Abdelaziz ALMECHATT
Associé

Etat des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

	DAC1						DAC2						Total
	Montant/Honoraires			Taux/taux			Montant/Honoraires			Taux/taux			
	N	N.1	N.2	N	N.1	N.2	N	N.1	N.2	N	N.1	N.2	
Commissariat aux comptes													
Certification/examen des comptes	210 000,00			125 000,00	125 000,00	88%	215 000,00			130 000,00	100%	100%	935 000,00
Industrie et conseil													1
Autres diligences et prestations													1
Prestations liées à la mission de commissaire aux comptes	0,00	0,00	0,00	0%	0%	0%	0,00	0,00	0,00	0%	0%	0%	0,00
Total													1
Sous-total	210 000,00			125 000,00	125 000,00	88%	215 000,00			130 000,00	100%	100%	935 000,00
Autres prestations réalisées	30 000,00			0,00	0,00	0%	0,00	0,00	0,00	0%	0%	0%	30 000,00
Total	240 000,00			125 000,00	125 000,00	100%	215 000,00			130 000,00	100%	100%	965 000,00

(*) : Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

LISTE DES COMMUNIQUEES FINANCIERES DE L'EXERCICE 2020

Date	Description	Support
2019		
30/04/2020	CMT : Comptes annuels 2019	L'économiste
25/03/2020	CMT : Indicateurs annuels 2019	L'économiste
28/02/2020	CMT : Indicateurs du 4e trimestre 2019	L'économiste
2020		
19/11/2020	CMT : indicateurs 3e trimestre 2020	L'économiste
27/10/2020	CMT : Communiqué Post assemblée extraordinaire	L'économiste
25/09/2020	CMT : Convocation en assemblée extraordinaire	L'économiste
25/09/2020	CMT : Indicateurs du 1er semestre 2020	L'économiste
25/09/2020	CMT : Comptes du 1er semestre 2020	L'économiste
25/08/2020	CMT : Indicateurs du 2ème trimestre 2020	L'économiste
01/07/2020	CMT : Communiqué Post assemblée mixte	L'économiste
16/06/2020	CMT : Avis rectificatif de l'Assemblée mixte	L'économiste
28/05/2020	CMT : Convocation en assemblée mixte	L'économiste
18/05/2020	CMT : Indicateurs du 1er trimestre 2020	L'économiste
28/02/2020	CMT : Prise de contrôle de CMT par Auplata	L'économiste



COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT
PROSPECTEUR DE VALEURS

RAPPORT ESG ET RSE

2020



Le rapport ESG et RSE de CMT pour l'exercice 2020 a été élaboré dans un contexte particulier marqué par la pandémie de la COVID-19. A travers ce rapport, nous tenons à rendre un grand hommage aux femmes et aux hommes de CMT, qui ont pu faire face à cette crise pour répondre aux besoins et attentes de nos parties prenantes, dans un esprit de solidarité et de cohésion et renforcer ainsi notre sentiment d'appartenance à CMT.

SOMMAIRE

I. A PROPOS DE CMT

I.1 MESSAGE DE LA DIRECTION GENERALE	1
I.2 A PROPOS DU RAPPORT ESG & RSE	3
I.3 CMT, S'ENGAGE EN FAVEUR DES ODD	5
I.4 CMT EN CHIFFRES	6
I.5 FAITS MARQUANTS 2020	6
I.6 PROFIL DE CMT	7
I.7 REPÈRE HISTORIQUE	9
I.8 OPERATIONS ET PROJETS	10
I.9 CMT, UNE RICHESSE PARTAGÉE	12
I.10 CMT FACE À LA COVID-19	13

II. UNE GOUVERNANCE AUX MEILLEURS STANDARDS

II.1 PRINCIPES ET RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES	15
II.2 GESTION PREVISIONNELLE DES RISQUES	16
II.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION	17
II.4 COMITES SPECIALISES	20
II.5 REMUNERATION DES INSTANCES DE GOUVERNANCE	22
II.6 ETHIQUE DEONTOLOGIE ET PREVENTION DE LA CORRUPTION	22
II.7 PROJET DE CODE D'ETHIQUE ET DE CONDUITE DES AFFAIRES	23

III. NOS COLLABORATEURS UNIS FACE A LA CRISE SANITAIRE

III.1 PREVENTION DES RISQUES DE CONTAMINATION CONTRE LA COVID-19	25
III.2 PRESERVATION DE L'EMPLOI EN TEMPS DE PANDEMIE	28
III.3 MAINTIEN DE LA REMUNERATION ET DES AVANTAGES SOCIAUX	31
III.4 LA FORMATION, OUTIL DE PREVENTION DES RISQUES SANITAIRES	33
III.5 LES PARTENAIRES SOCIAUX, MOBILISES POUR MAINTENIR L'ACTIVITE	35

IV. NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL

IV.1 REDUIRE LES IMPACTS DE NOS ACTIVITES SUR L'ENVIRONNEMENT	38
---	----

V. CMT ACTEUR DE REFERENCE POUR LE DEVELOPEPPEMENT LOCAL

V.1 AXES DE LA POLITIQUE SOCIÉTALE	46
------------------------------------	----

VI. ANNEXES

VI.1 PROCESSUS UTILISE POUR DETERMINER LE CONTENU DU RAPPORT ESG & RSE	49
VI.2 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES	51
VI.3 MATRICE DE MATERIALITE	51
VI.4 TABLEAU DES CORRESPONDANCES	54



I. A PROPOS DE CMT

I.1 MESSAGE DE LA DIRECTION GENERALE CMT



Entretien avec M. Mohamed LAZAAR – Directeur Général Délégué CMT

La Compagnie Minière de Touissit, société cotée à la Bourse de Casablanca, a élaboré son premier rapport ESG & RSE pour l'exercice 2019, conformément à la note circulaire de l'AMMC n° 03/2019 du 20 Février 2019 et publiée au bulletin officiel n° 6784 du 07 Juin 2019.

Ce premier rapport a été, pour CMT, une occasion de communiquer sur ses engagements et réalisations en matière ESG & RSE. Les actionnaires de CMT ont été très satisfaits des informations communiquées dans le rapport et l'ont approuvé à l'unanimité.

Ce 2ème rapport ESG & RSE de CMT est assez particulier vu qu'il porte sur les réalisations de l'année 2020, année exceptionnelle, et inédite dans l'histoire de l'humanité.

Dans ce cadre, M. Mohamed LAZAAR, Directeur Général Délégué de CMT, revient à travers cet entretien, sur les faits marquants de l'année 2020 ainsi que les répercussions de la crise sanitaire sur l'économie mondiale, sur le secteur minier ainsi que sur l'activité de CMT.

Quel regard portez-vous sur l'année 2020 ?

M.L : L'année 2020 a été caractérisée par la crise sanitaire de la COVID-19, qui a démarré fin 2019 en chine et s'est propagée rapidement au niveau planétaire pour toucher le Maroc en Mars 2020. Notre pays sous la conduite éclairée de Sa Majesté Mohammed VI, a réagi rapidement pour contenir la propagation du virus, en confinant la population et en fermant nos frontières pendant plus de 3 mois. Une décision qui a permis de contenir et maîtriser la propagation du virus et de protéger la population. Toutefois, le confinement généralisé et la fermeture des frontières ont paralysé les secteurs économiques et les échanges commerciaux au niveau mondiale, impactant le taux de croissance de nombreux pays.

Face à cette situation inédite, et pour soutenir les activités économiques les plus touchées et porter aide et assistance aux populations les plus démunies, un élan de solidarité a été lancé suite à l'appel de sa Majesté le Roi de créer un fonds COVID auquel CMT a contribué à hauteur de 10 Million de DH.

Certes, le déconfinement initié depuis juin au niveau mondial a permis une légère reprise des activités économiques, mais l'apparition de la 2ème vague à partir d'octobre 2020, a montré que la bataille contre la COVID-19, est loin d'être terminée.

Certains pays européens ont pris la décision de reconfiner leurs populations et prolonger l'état d'urgence en attendant l'arrivée des vaccins.

Notre pays a décidé de prolonger l'état d'urgence et de soutenir la relance des activités économiques pour regagner la croissance. Le budget rectificatif de 2020 et le Projet de Loi de Finance 2021 ont apporté des mesures incitatives pour accompagner les activités les plus touchées par la pandémie et relancer l'économie nationale.

Qu'en est-il de l'activité minière ?

M.L : Le secteur minier est l'un des secteurs les plus impactés par la crise sanitaire, principalement à cause de la baisse de la demande internationale qui a généré un repli des cours des métaux, notamment ceux des métaux de base. La pandémie de la COVID-19 a plongé l'économie mondiale dans sa pire récession et on s'attend à des taux de croissance négatifs qui dépassent les -4% notamment dans les pays développés ce qui a fortement, contribué à la baisse de la demande en métaux de bases : le cours du plomb a chuté de 9% et celui du zinc de 11%. Les métaux précieux ont connue, par contre une tendance haussière dès le 2ème semestre.

Au Maroc, la pandémie a perturbé les activités de plusieurs sociétés minières, ce qui a causé selon le Ministère de l'Energie, des Mines et de l'environnement, l'arrêt ou la suspension temporaire de 86 entreprises sous licence et quelques 107 sites miniers en difficulté à travers l'ensemble des régions du royaume.

Dans cette conjoncture difficile, CMT a mis en place un plan de continuité d'activité qui a permis de limiter fortement la baisse de sa production de concentré à 9% par rapport à 2019. Les résultats 2020 ont été impactés par le repli des cours de plomb et zinc, respectivement de 9% et 11% par rapport à 2019.

Par ailleurs, CMT a connu courant 2020, deux évènements majeurs : d'une part, le rachat par AMG du Fonds OSEAD et par conséquent, la nomination d'un nouveau Conseil d'Administration comprenant deux administrateurs indépendants et d'autre part, le changement des locaux du siège avec des espaces de travail et de co-working plus conviviaux, ce qui va sans aucun doute améliorer la qualité de vie au travail de nos collaborateurs.

Justement Comment CMT a réagi face à la COVID-19 ?

M.L : Depuis le début de la crise sanitaire, la priorité était de se concentrer sur la préservation de la santé et la sécurité de ses collaborateurs et de l'ensemble des parties prenantes.

Dans ce cadre, nous avons mis en place toutes les mesures sanitaires et organisationnelles appropriées et recommandées par les autorités locales. Du fait des spécificités de l'activité minière, des mesures exceptionnelles ont été prises et notamment :

- Une cellule de crise, qui avait pour mission de prendre les décisions en fonction des orientations des autorités locales ;
- Un plan de continuité d'activité, qui a permis de préserver les emplois ;
- Un dispositif sanitaire, collectif et individuel pour éviter l'apparition de foyer de contamination au niveau du site minier de Tighza ;
- La formation et sensibilisation des salariés sur les gestes barrières ;
- Le maintien de l'emploi et des salaires durant toute la période du confinement ;
- Le paiement des fournisseurs et sous-traitants dans les délais pour soulager leur trésorerie.

Durant cette période, nous n'avons pas connu de foyer de contamination ni sur le site minier, ni au siège. Par ailleurs, dans le cadre de notre stratégie RSE, nous avons, en plus de notre contribution de 10 Million de DH au Fonds COVID, porté assistance à la population avoisinant le site minier. Nous avons assuré la distribution de denrées alimentaires, de gel hydro alcoolique, des thermomètres et des masques aux élèves des écoles de Tighza et du lycée de M'irt. Des opérations de désinfection des classes, ainsi que l'aménagement de l'hôpital de M'irt et du dispensaire de Bouchbel ont été également réalisées. Ces actions reflètent notre attachement aux causes d'intérêt général et renforcent l'esprit de solidarité et de cohésion qui a toujours guidé notre action et confirment notre ancrage territorial, en tant qu'acteur incontournable du développement socio-économique de la zone minière de Tighza.

Quels sont les perspectives de CMT, surtout en ces périodes d'incertitudes ?

M.L : Les efforts déployés pour trouver les vaccins anti-covid et le lancement des campagnes de vaccination au niveau mondial prévues en 2021, vont permettre un retour progressif des activités économiques et pourquoi pas renouer avec la croissance. Les prévisions pour 2021, tablent sur une reprise de la demande, pour rattraper le retard causé par la pandémie durant 2020 et par conséquent, une amélioration des cours des métaux de bases.

Les activités minières de CMT se poursuivent pour le moment conformément aux dispositions et recommandations réglementaires, le creusement du nouveau puit a repris en décembre 2020, après l'arrêt des travaux de presque 9 mois suite au confinement. CMT restera très vigilante et soutiendra les mesures annoncées pour freiner la propagation de la COVID-19 et se mobilisera pleinement pour réduire les risques de transmission du virus, afin de préserver la santé et la sécurité de ses collaborateurs et contribuer à l'effort collectif pour protéger les communautés locales.

Dans ce contexte, je suis convaincu que CMT a un fort potentiel de génération de cash pour 2021 et ce, grâce à l'effet de rattrapage tant sur les cours des métaux que sur les volumes de production, mais aussi grâce à l'engagement et l'implication de nos ressources humaines, créatrices de valeurs et de richesses pour l'ensemble de nos parties prenantes.

Mohamed LAZAAR
Directeur Général Délégué

I.2 A PROPOS DU RAPPORT ESG & RSE DE CMT

NOM DU RAPPORT

RAPPORT ESG & RSE de CMT 2020

PÉRIODE CONCERNÉE PAR LE RAPPORT

Du 01/01/2020 au 31/12/2020

CONTENU DU RAPPORT

CMT a publié son premier rapport ESG & RSE relatif à l'exercice 2019 en Avril 2020. Ce premier rapport très exhaustif a été l'occasion de communiquer sur nos performances extra-financières. Il a été structuré de manière à répondre non seulement aux exigences de la note circulaire 03-19 de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (« AMMC »), mais aussi aux principaux référentiels internationaux en terme de reporting extra-financier dont Le Global Reporting Initiative (GRI), dans sa version 4 (GRI-4).

Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration de CMT qui a apprécié la qualité et l'exhaustivité des informations communiquées.

Le présent rapport ESG & RSE de CMT relatif à l'exercice 2020, est conçu de manière concertée et selon la même approche que celui de 2019 avec l'ensemble des responsables au siège et sur le site minier de Tighza. Le rapport a fait l'objet de validation par un comité de rédaction dédié. La version finale du rapport a été validée par la Direction Générale ainsi que par le Conseil d'Administration avant sa publication officielle.

L'objectif du rapport est de communiquer sur nos performances environnementales, sociales et de gouvernance conformément aux exigences de l'AMMC. Nous avons inclus également dans ce rapport et d'une manière exhaustive et volontaire des éléments d'informations RSE, en mettant en exergue le contexte de la crise sanitaire, son impact sur nos activités et l'agilité dont les femmes et les hommes de CMT ont fait preuve pour assurer le plan de continuité d'activité et tenir nos engagements vis-à-vis de nos parties prenantes.

Le rapport met l'accent sur les domaines dans lesquels des progrès ont été réalisés et qui sont en lien avec les Objectifs de Développement Durable (ODD), des Nations Unis.

Le rapport fournit les informations sur nos pratiques RSE notamment la manière dont nous avons géré la crise sanitaire et assuré la continuité de nos activités dans un contexte inédit et exceptionnel. La mise à jour de la cartographie de nos parties prenantes, la matérialité des enjeux avec l'émergence d'un nouvel enjeu lié à la COVID-19 est également traitée dans le présent rapport.

DATE DE PUBLICATION DU RAPPORT

2021

PÉRIMÈTRE DU RAPPORT

Le rapport concerne exclusivement les activités de CMT. Aucune autre activité à part celle de CMT n'est consolidée dans le cadre de ce rapport. Les indicateurs de performance ESG et RSE présentés concernent leurs évolutions sur les trois derniers exercices (2018-2020) ainsi que l'ensemble des activités de CMT.

Les données financières ont été extraites du rapport de gestion 2020 et n'ont pas été modifiées. Elles sont présentées au chapitre VI du présent rapport y compris le rapport des commissaires aux comptes.



I.3 CMT, S'ENGAGE EN FAVEUR DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

CMT contribue de façon volontariste aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés au sommet des Nations Unies en septembre 2015.

Dans ce cadre, CMT résume pour chaque ODD, les actions mises en place sans pour autant être exhaustives, puisque le présent rapport donne plus de détail pour chaque action.

Par ailleurs, dans le tableau de correspondance en annexe, nous avons pour chaque index du GRI-4, lié les chapitres du rapport qui traite chaque index, mais aussi le lien avec les ODD.

<p>1 PAS DE POUVRETE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Paiement des taxes, redevances, aux pouvoirs publics qui permet d'améliorer le niveau de vie de la population. Pour 2020, CMT a payé 41,67 MMDH de taxe et impôts. • Recrutement de la main d'œuvre local (plus de 90%), qui permet d'avoir des sources de revenus. CMT assure 771 emplois dans la zone minière en plus des emplois créés grâce à l'écosystème de CMT dans la zone minière. 	<p>2 FAIM ZERO</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distribution de 1800 sacs de denrées alimentaires au profit de la population de la zone minière durant la période de confinement. • L'activité minière de CMT contribue au développement socio-économique dans la province et assure un niveau de vie décent à la population via les salariés qui travaillent de façon directe et indirecte sur le site minier ou bien via les activités génératrices de revenu créées grâce à l'activité minière. 	<p>3 BONNE SANTE ET BIEN-ETRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dispositif sanitaire mis en place pour lutter contre la COVID-19. • Désinfection des écoles et lycées avoisinant le site minier ainsi que la distribution de masques et gel hydro alcoolique. • Certification système de management santé et sécurité au travail conformément à la norme ISO 45001 V 2018.
<p>4 EDUCATION DE QUALITE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développement du préscolaire : plus de 70 enfants bénéficiaires et aménagement des classes de l'école de Tighza. • Plan de formation des collaborateurs pour le développement de leur compétence et par conséquent leur employabilité. • Accueil des stagiaires pour leur donner l'occasion de s'initier au monde du travail et mettre en pratique leurs connaissances. 	<p>5 EGALITE ENTRE LES SEXES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de l'approche genre en favorisant le recrutement des femmes à compétence égale (discrimination positive). • Développement et gestion des carrières des femmes via les promotions internes vers des postes de responsabilités. • Réduction progressive des écarts de salaire entre les hommes et les femmes 	<p>6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> • CMT gère de façon parcimonieuse la ressource en eau à travers le recyclage de 80% des eaux de la digue. • Plus de 60% des eaux d'exhaure sont distribuées aux riverains pour les besoins d'irrigation.
<p>7 ENERGIE PROPRE ET UN COÛT ABORDABLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • CMT est le premier employeur de la zone minière de la province de Khénifra. • L'activité minière de CMT a permis de désenclaver les villages avoisinant le site minier, permettant à la population d'accéder aux services de base (santé, éducation, etc) et d'améliorer ainsi leur bien être. 	<p>8 TRAVAIL DÉCENT ET ÉCONOMIE ÉCLAIRÉE</p> <ul style="list-style-type: none"> • CMT veille à fournir un travail décent à l'ensemble de ses collaborateurs, à les déclarer aux organismes sociaux conformément à la réglementation en vigueur. • Grâce à l'activité minière, un écosystème s'est développé autour de la zone minière de Tighza créant des activités génératrices de revenu : Sous-traitance – fournisseurs locaux - commerce – café – transport – etc. 	<p>9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la recherche et développement via l'accueil de stagiaires et doctorants. • Construction d'un nouveau puits qui répond aux meilleurs standards internationaux en matière d'innovation et de technologie.
<p>10 INÉGALITÉS RÉDUITES</p> <p>Réduction des inégalités à travers l'accès :</p> <ul style="list-style-type: none"> • A l'emploi : plus de 90% des emplois issus de la province de Khénifra. • Aux services de base des populations avoisinants le site minier (routes, pistes, aménagement des écoles et des mosquées, accès à l'eau pour l'irrigation, etc). 	<p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • CMT a déployé plusieurs efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel. • CMT a initié un projet original et unique : Le centre d'interprétation du patrimoine minier d'Ighrem Aousser qui a pour objectif de préserver la mémoire d'une période cruciale de l'histoire de la mine de Tighza. 	<p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans le cadre de l'élaboration de son système de management environnemental, CMT a mis en place un système de gestion de ses déchets et transforme les contraintes environnementales en opportunités : le cas de la réhabilitation des rejets de la digue en développant la faune et la flore, qui épouse le paysage de la région.
<p>13 BÉNÉFICIAIRES DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> • CMT s'est engagée, de façon volontaire, auprès de la Fédération des Industries Minières (FDIM); en faveur du climat. • Une réflexion stratégique pour alimenter notre site minier de Tighza par de l'énergie propre . Dans ce cadre, des contacts sont en cours avec les opérateurs de production d'énergie éolienne. 	<p>14 VIE AQUATIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • CMT a participé à l'organisation du concours de pêche à la mouche de la truite au « NO-KILL » en février 2020. Ce concours est organisé par le FlyFishing for the Conservation du Moyen Atlas dans le plan d'eau Amghas III dans la région d'AZROU. L'objectif est la promotion, la formation et la sensibilisation sur la protection de la biodiversité piscicole. En utilisant la technique « NO-KILL », qui consiste à relâcher le poisson pêché dans les meilleures conditions pour qu'il puisse continuer de vivre et se multiplier. 	<p>15 VIE TERRESTRE</p> <ul style="list-style-type: none"> • La réhabilitation de l'ancienne digue a permis de créer un écosystème où cohabitent la faune et la flore qui se sont parfaitement intégrées dans le paysage de la mine de Tighza. Plus de 4000 arbres, ont été plantés sur la surface de la digue, après couverture par une couche de sol fertile, générant ainsi un nouvel espace de vie pour la faune et la flore. • La nouvelle digue fait l'objet également de réhabilitation au fur et à mesure selon la même stratégie.
<p>16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS ÉQUITABLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • CMT a mis en place un dispositif pour prévenir et régler les griefs et les conflits internes (avec les partenaires sociaux) et externes (communauté, clients, fournisseurs, etc). • CMT a mis en place un code de déontologie et prévoit de mettre en place un code de conduite en 2021. 	<p>17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> • CMT travaille avec la Fédération des Industries Minières (FDIM), pour promouvoir les Objectifs de Développement Durable. • CMT mobilise les ressources humaines et financières en faveur des ODD, via des partenariats avec les organismes nationaux et internationaux : BERD, pour le financement du nouveau puits – les eaux et forêts, pour la réhabilitation de l'ancienne digue et ISMA-CNR-MAECIIC Rabat-Association AIM (Italie), INSAP Rabat – UMI Meknès, Commune EL Hammam, Association ABGHOR – ATAD, pour mener une étude sur la muraille d'Ighrem-Aousser sur une période de 5 ans en vue de la restaurer éventuellement. 	

I.4 CMT EN CHIFFRES

CHIFFRE D'AFFAIRE

429.8
Millions MAD

771
EMPLOIS

INVESTISSEMENT

94.6
Millions MAD

3
SITES DE
PRODUCTION
ET 1 en
DEVELOPPEMENT

PARTICIPATION
AU FOND COVID

10,0
Millions MAD

IMPÔTS ET TAXES

41,7
Millions MAD

I.5 FAITS MARQUANTS 2020



I.6 PROFIL DE CMT

La Compagnie Minière de Touissit (CMT) est leader au Maroc dans la production des concentrés de plomb argentifère de haute qualité. Elle produit en outre des concentrés de zinc argentifère. CMT valorise des ressources naturelles pour répondre à une demande en matières premières internationale en forte croissance technologique et économique. Au fil de son histoire, CMT a su consolider son expertise sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'exploration, l'exploitation, la valorisation à la commercialisation de ses produits.

CMT est depuis Février 2020, une filiale d'AuPlata Mining Group, Société cotée à la Bourse de Paris (Euronext Growth) depuis décembre 2006, un groupe minier polymétallique d'exploration et d'exploitation minière. AMG est actuellement présente en Guyane française, au Pérou, en Côte d'Ivoire et à travers sa filiale CMT au Maroc (cotée à la Bourse de Casablanca).

CMT est une société minière marocaine spécialisée dans l'exploration, l'exploitation et le traitement des minerais de plomb argentifère et de zinc. Elle dispose de 27 permis miniers, dont 16 concessions d'une durée de 75 ans. CMT exploite un gisement polymétallique à Tighza situé au Moyen Atlas, où elle possède une usine de traitement qui produit des concentrés de plomb argentifère et de zinc argentifère.

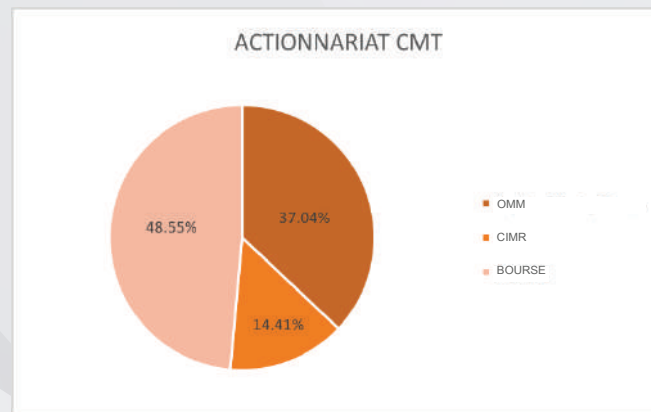
La mine de Tighza est située dans la Région de Béni Mellal – Khénifra, Province de Khénifra, Communes Aguelmous / El Hammam, Municipalité M'irt.

Adossée au groupe minier AMG et confortée par la compétence de ses équipes en matière d'exploration et d'exploitation minière et sa solide position financière, CMT axe sa stratégie de croissance sur la recherche active de nouveaux sujets de développement.

Son ambition est d'être le leader incontournable dans la production du plomb au Maroc et poursuit sa stratégie de croissance en interne et en externe.

La Compagnie Minière de Touissit (CMT), est une société anonyme de droit Marocain dont le capital social est de 168.123.300 MAD. Depuis Février 2020, les principaux actionnaires sont OSEAD Maroc mining détenu majoritairement par AuPlata Mining Group à travers OSEAD FUND, CIMR et divers détenteurs d'actions à la Bourse de Casablanca.

Répartition de l'actionariat :



CMT a pour mission :

- La prospection, la recherche, l'exploitation minière et la valorisation de toute substance minérale ;
- La recherche et le développement dans le secteur minier ;
- L'acquisition des permis miniers, l'exploitation et la valorisation minière ;
- La participation, sous quelque forme que ce soit, à toute opération, entreprise et société ayant un objet similaire ou annexe ;
- L'acquisition, location ou concession de tout terrain dans le cadre de la réalisation de l'objet social ;
- Acquisition, concession, licence, dépôt de tout brevet, marque, dessin, modèle et savoir-faire.

CMT a mis en place une nouvelle organisation, qui répond aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015 et la norme ISO 45001 version 2018.

Afin d'assurer le pilotage et l'amélioration continue des processus, la direction a désigné un pilote pour chaque processus identifié. Son rôle est de s'assurer que le processus est apte à produire les résultats attendus par rapport aux objectifs fixés par la Direction et veille à ce que les ressources et informations nécessaires au fonctionnement et à la surveillance du processus soient disponibles.

Pour gérer son processus, le pilote s'appuie sur des données quantitatives et qualitatives lui permettant de s'assurer de l'application, de l'efficacité, de l'efficience du processus et de son adaptation à son environnement.

I.7 REPÈRE HISTORIQUE



L'activité minière du centre de Tighza est très ancienne dont le début remonte au IX^{ème} siècle à l'époque des Idrissides. Elle a connu l'apogée au XIII^{ème} siècle et le développement et la diversification depuis 1929. Depuis, le plus grand gisement filonien polymétallique du Royaume (Plomb et Zinc argentifères sous forme de Galène et Sphalérite) est exploité au centre minier de Tighza.

Le centre minier de Tighza est situé dans la région administrative de Beni-Mellal et Khénifra à 5 km de la ville de M'rirt (90 km au sud de Meknès). L'exploitation occupe le centre d'une zone de hautes collines culminant à 1 494 m au Jbel Aouam, elle est comprise entre les plateaux de M'rirt au Sud Est et de Tanadra à l'ouest.

Au niveau national, la mine de Tighza produit actuellement 52% du Pb métal (premier producteur de Pb au Maroc), 3,2 % du Zn métal et 26% d'argent métal.



I.8 OPERATIONS ET PROJETS

I.8.1 RESSOURCES

Géologiquement, le site s'intègre dans l'évolution des événements magmatiques et Hydrothermaux de la partie nord de la Meseta marocaine et se caractérise par de nombreuses percées de granites et de minéralisations métallifères et d'indices associés.

Le district minier de Tighza est un district polymétallique (existence de plusieurs types de métaux sur le même site où trois types de minéralisation sont à distinguer :

- Le plomb, le zinc et l'argent, sous forme de galène et blende argentifères ;
- L'or, filonien ou dans des skarns, lié au quartz et à des sulfures ;
- Le tungstène, sous forme de scheelite et wolframite.

Les ressources mesurées et indiquées du site minier de Tighza, calculées à fin Décembre 2020, ressortent à plus de 6 318 Kttv de minerai. Les teneurs géologiques moyennes sont de 7% pour le plomb, 0,99% pour le zinc et 147g/t pour l'argent.



Les travaux de recherche menés en parallèle avec l'exploitation sont destinés à reconstituer les réserves, à préparer la mine et par conséquent, prolonger la durée de vie du site minier. Ces travaux ont permis sur les dernières années de reconstituer les réserves au-delà des tonnages exploités. Les travaux de recherche consistent principalement en :

- Des travaux de géophysique et de géochimie à partir de la surface ;
- Des sondages à partir du jour ou à partir du fond de la mine ;
- Des travaux miniers (galeries, puits et cheminées) ;

I.8.2 EXTRACTION DU MINERAI

La mine de Tighza est souterraine et exploite 3 principaux filons : Signal, Ighrem Aoussar et Sidi Ahmed. Chacun des trois sièges d'exploitation a comme infrastructure principale deux puits, un pour l'extraction et l'autre de service. Ces puits atteignent des profondeurs de plus de 800 mètres.

L'exploitation du site de Tighza utilise actuellement trois méthodes, en fonction de la morphologie du gisement et de ses caractéristiques géotechniques (tenue des terrains, approfondissement des minéralisations, largeur des minéralisations, richesse des minéralisations, présence d'eau, etc.).

PRODUCTION FOND



EXTRACTION



TRAITEMENT



Le cycle de l'exploitation au niveau de la mine de Tighza peut s'illustrer comme suit : Production fond - Extraction - Traitement. la production fond, permet de récupérer le minerai, selon la méthode d'exploitation adaptée à la nature du terrain et du gisement.

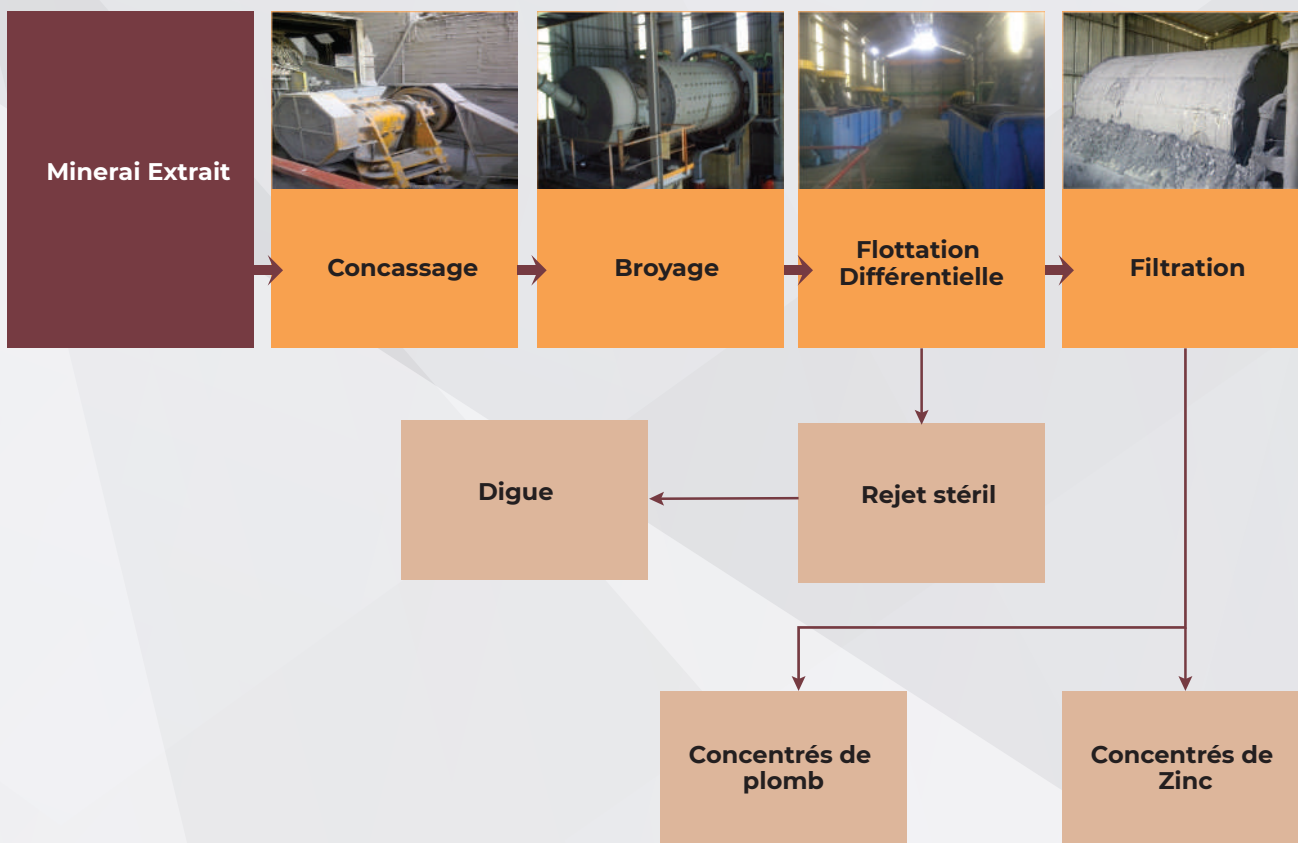
Le minerai tout-venant abattu est ensuite extrait à travers les différents puits d'extraction. CMT extrait environ 1000 T/j de minerai de Pb-Zn argentifère pour produire annuellement, après différents processus de valorisation, 23 000 T de concentré de Pb riches en Ag et 3600 T de concentré de Zn.

1.8.3 TRAITEMENT ET VALORISATION DU MINERAI

Le procédé de traitement a été amélioré, au fur et à mesure, tant au niveau du taux de récupération des métaux contenus qu'au niveau de la capacité de traitement de l'usine. L'usine, d'une capacité de 1 000 t/j, a été conçue et construite à côté de l'ancienne usine, afin de moderniser les installations industrielles. Cette nouvelle usine est dotée d'un système automatique permettant de gérer les principaux équipements de même que le dosage des réactifs lors du traitement du minerai extrait augmentant ainsi l'efficacité de la chaîne de production.

L'ancienne usine de traitement est maintenue en stand-by afin de servir le développement des futures activités, ainsi que les essais de traitements industriels des minerais des autres sites de CMT.

Après l'extraction du minerai tout-venant des différents sièges d'exploitations, il est transporté par camions vers l'usine de traitement. Le processus de valorisation passe par les étapes suivantes :



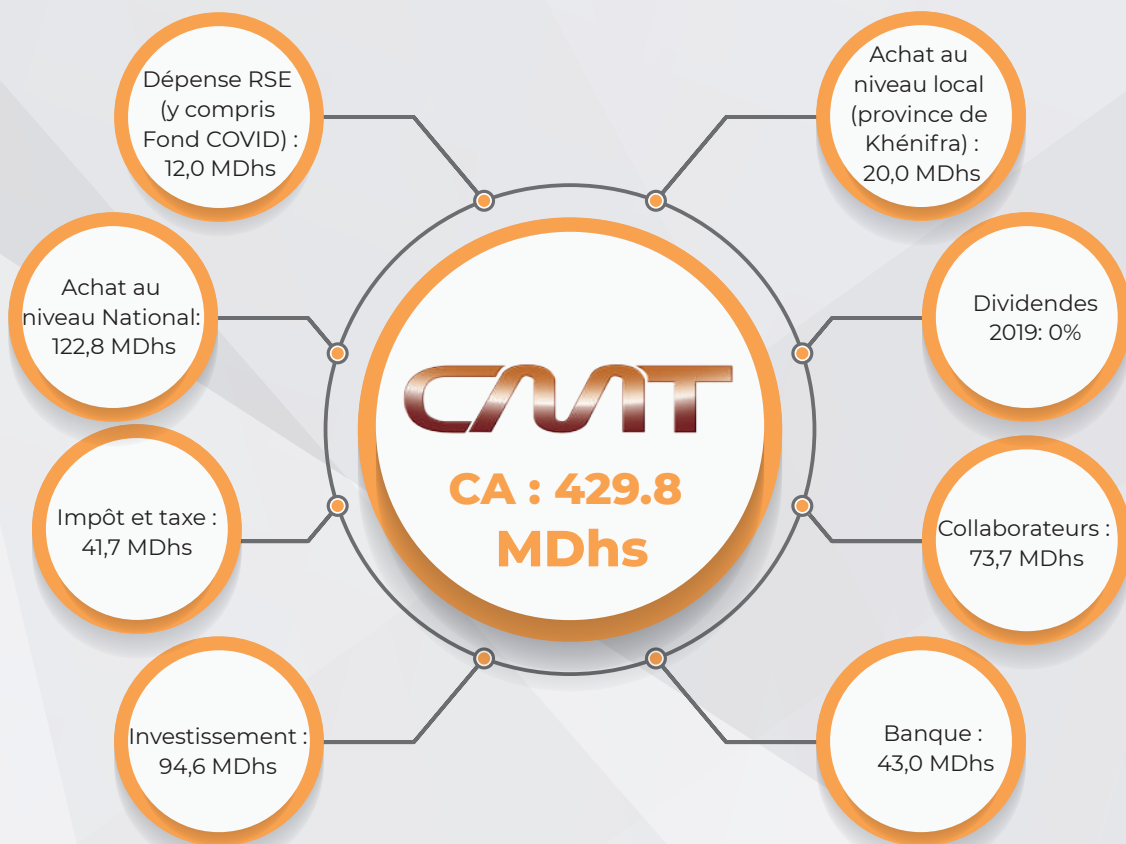


- **Concassage** : la station est composée de trois types de concasseurs (primaire, secondaire et tertiaire), chacun est associé à un crible de maille adaptée.
- **Broyage** : la station est composée d'un broyeur à boulets, il réduit la granulométrie du minerai concassé jusqu'à la maille de libération.
- **Flottation différentielle** : utilisation des réactifs pour libérer les métaux.
- **Filtration** : récupération des différents concentrés et élimination d'eau
- **Rejets flottation** : les stériles de flottation sont acheminés à la digue.

I.9 CMT, UNE RICHESSE PARTAGÉE

Au 31 Décembre 2020, CMT a réalisé un chiffre d'affaire de 429,8 millions MAD. Ce chiffre d'affaires est le fruit des efforts des femmes et des hommes de CMT, qui ont assuré la continuité de ses activités, malgré la crise sanitaire et ses effets tant sur les cours des métaux de base, que sur notre programme de production.

Dans ce contexte inédit et particulier, et en tant qu'entreprise socialement responsable CMT a pu tenir ses engagements envers ses parties prenantes en s'acquittant de manière responsable de ses obligations légales en termes de paiement des taxes et impôts; ainsi que le paiement de ses fournisseurs et sous-traitants dans les délais contractuels et conformément à la réglementation en vigueur sur les délais de paiement. Les actionnaires de CMT, et dans un esprit de solidarité, ont décidé lors de l'assemblée générale mixte de juin 2020 ; de ne pas distribuer les dividendes pour l'exercice 2019 et d'affecter la totalité du résultat de l'exercice 2019 au report à nouveau. Les collaborateurs, source de richesse de CMT ont été exemplaires dans la gestion de la COVID-19 et ont su de façon professionnelle assurer la continuité de l'activité tout le long de l'exercice 2020.



I.10 CMT FACE À LA COVID-19

A L'instar de la majorité des activités industrielles Marocaines, CMT a été touchée par les conséquences liées à la pandémie de la COVID-19 : baisse de la production et du chiffre d'affaires.

Pour atténuer les effets néfastes de la crise sanitaire sur les performances opérationnelles et financières et dès l'annonce de l'état d'urgence le 20 Mars 2020 par les autorités Marocaines, CMT a pris les dispositions nécessaires pour :

- Préserver la santé des salariés et éviter la propagation du virus au sein du site minier :
 - Commande et mise à disposition de masques de protection et gels hydro-alcoolique à l'ensemble du personnel ;
 - Sensibilisation de l'ensemble du personnel sur les risques sanitaires liés au virus COVID-19 ;
- Mise en place d'une cellule de crise depuis le 13 Mars 2020, qui se réunit de façon hebdomadaire, pour assurer une veille sanitaire et prendre les décisions nécessaires en fonction des orientations des autorités locales ;
- Equipement de la zone d'isolement identifiée pour accueillir les cas COVID en cas d'apparition des signes avec les moyens nécessaires et préparation d'une ambulance dédiée ;
- Mise en place de mesures de précaution additionnelles pour le transport du Personnel, désinfection systématique, installation de distributeurs de gels de désinfection à la montée et la sortie des bus et prise de température à la montée des bus ainsi qu'au niveau du site minier ;
- Mise en place d'un plan de prévention et d'urgence ;
- Mise en place d'un plan de continuité d'activité pour maintenir la production, sauf le creusement du nouveau puit qui a fait l'objet d'arrêt pendant 9 mois ;
- Organisation du travail et mise en congé des collaborateurs vulnérables ;
- Achat d'une autopompe, de 3 appareils à pression et de 5 appareils manuels destinés à la désinfection ainsi que des tenues spéciales conformes à tous les agents de désinfection ;
- Achat de 6 thermomètres à infrarouge (thermo flash) ;
- Formation des agents de nettoyage, de désinfection, de l'infirmier et des chauffeurs d'ambulance au port de la tenue spéciale antiCovid-19 ;
- Réalisation des tests PCR pour l'ensemble du personnel ;
- Suspension de tous les déplacements professionnels en dehors du Maroc et interdiction de recevoir des visiteurs externes (nationaux et étrangers) sur le site minier de Tighza et au siège de CMT de Casablanca dont la nature et l'objet ne sont pas considérés, critique à la continuité d'activité ;
- Report de tous les événements internes prévus durant l'année 2020 ;
- Sensibilisation sur les dangers et sur les moyens de prévention contre la COVID-19.



II. UNE GOUVERNANCE AUX MEILLEURS STANDARDS



Durant 2020, Auplata Mining Group (AMG) a pris le contrôle du fonds d'investissement luxembourgeois OSEAD. Cette opération a permis à AMG de contrôler indirectement, via la société OSEAD Maroc Mining, 37,04% du capital et des droits de vote de CMT. Suite à cette opération, la gouvernance de CMT a évolué comptant désormais un Conseil d'administration renforcé avec deux administrateurs indépendants.

II.1 PRINCIPES ET RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

II.1.1 PRINCIPES

Guidée par une culture de conformité et de transparence, la gouvernance de CMT est basée sur les principes de la responsabilité, le respect des lois, la prévention et la solidarité ; qui nous permet de prendre en compte et d'intégrer simultanément et de façon interactive les différentes dimensions économiques, sociales, sociétales, environnementales de notre écosystème.

II.1.2 RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Chaque membre de l'Assemblée de CMT dispose d'autant de voix que lui confèrent les actions qu'il possède ou représente. Le principe de proportionnalité entre le capital et les droits de vote («une action – une voix») représente une pratique de la gouvernance au sein de CMT permettant une équité vis-à-vis des actionnaires.

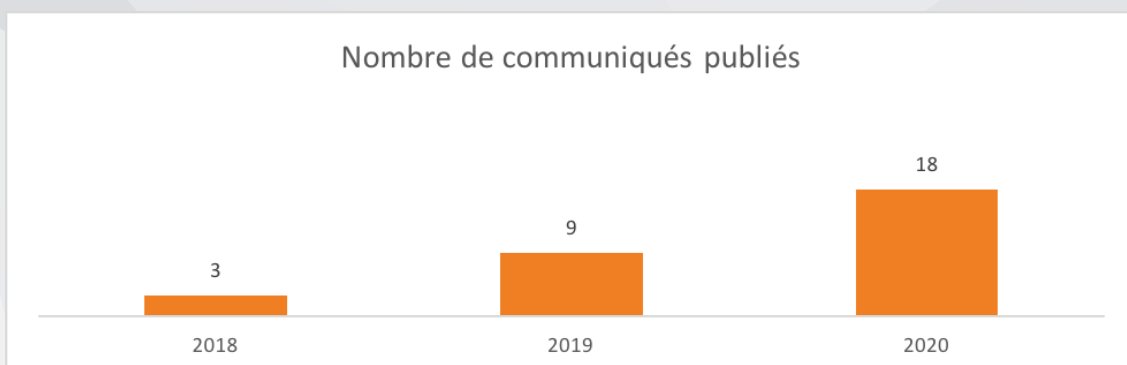
De plus, le pacte établi par les actionnaires de CMT, d'une manière volontaire, permet de garantir les droits pour tous les types d'actionnaires majoritaires ou minoritaires, de protéger les intérêts communs et de mettre fin plus facilement aux cas susceptibles d'évoluer vers des litiges futurs.

II.1.3 INFORMATION DES ACTIONNAIRES

CMT informe d'une manière structurée et régulière ses actionnaires à travers :

- **L'information permanente** sous forme de publication des comptes sociaux et consolidés semestriels et annuels et des indicateurs d'activités trimestriels.
- **L'information occasionnelle** pour l'annonce de la tenue des Assemblées, et des communiqués de presse pour informer les actionnaires de tous les événements pouvant impacter d'une manière significative la stratégie et les résultats financiers de CMT.

En 2020, nous avons publié 18 communiqués de presse, pour informer nos actionnaires sur l'évolution de nos résultats sociaux et consolidés qui étaient impactés par la crise de la COVID19.



La fiabilité de l'information publiée s'opère suivant un processus de validation et d'approbation en interne (Conseil d'Administration, Comité d'Audit) et externe à travers les diligences légales des commissaires aux comptes de CMT.

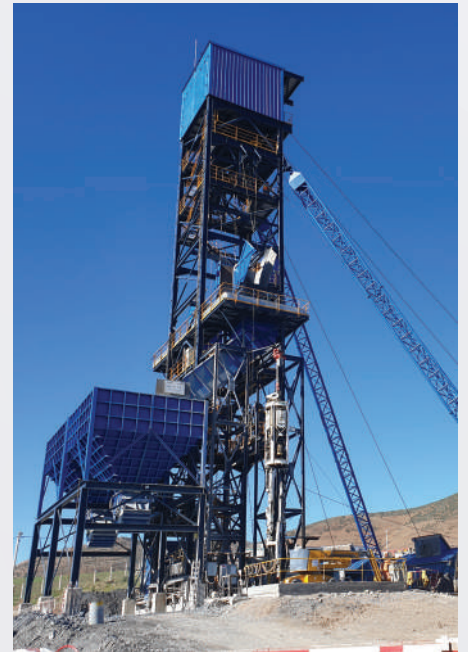
II.2 GESTION PREVISIONNELLE DES RISQUES

CMT est dotée d'un système de gestion des risques permettant d'identifier, d'analyser, d'évaluer, de gérer et de contrôler de manière systématique, selon des critères uniformes et cohérents, les limites des niveaux de risques acceptables.

Les principaux risques associés à l'activité concernent la fluctuation des cours des matières premières, le taux de change du Dollar, et l'état des réserves-ressources minières. Dans ce cadre, CMT a adopté une politique de couverture des prix des métaux et du Dollar, qui lui permet de sécuriser ses ventes et se prémunir contre les risques de baisse des cours des matières premières. En ce qui concerne ses réserves-ressources, grâce à l'effort de recherche engagé, elles ont augmenté chaque année.

Pour ce qui est de l'accès aux avals du gisement, CMT a décidé en 2017, la réalisation d'une nouvelle infrastructure sur le site d'Ighram Aousser comprenant :

- Un puits circulaire de 1128m de profondeur et d'une section finie de 16 m² ;
- Le creusement d'un nouveau réseau de galeries (10.000m) de 9m² de section ;
- L'installation d'une nouvelle machine d'extraction de capacité 1000 t/j.



Le coût du projet est estimé à 300 millions de DH, financé à hauteur de 223 millions de DH par la BERD et 80 millions de DH par les fonds propres.

Face aux risques inhérents aux décisions en matière de stratégie pour l'exploitation d'autres sites et le renforcement de la réglementation environnementale, CMT réalise selon des standards internes et externes une gestion prévisionnelle des risques relatifs à l'évolution des cours des métaux, variation du taux de change, épuisement des réserves et ressources, non renouvellement des permis, contamination du sous-sol, pollution de l'environnement, évolution de la réglementation etc.

Sur le plan opérationnel, cette volonté de CMT en matière de gestion des risques est appréhendée selon les exigences des normes internationales ISO 9001 version 2015 (certifiée en 2018), ISO 45001 version 2018 (certification en 2020) et ISO 14001 en cours de préparation.

De facto, cette gestion prévisionnelle des risques permet à CMT de s'aligner par rapport à la démarche RSE qui est fondamentalement une approche de gestion des risques. En effet, en s'inscrivant dans une telle démarche, CMT est à l'écoute des besoins et des attentes de ses parties prenantes dans une optique anticipative.



ISO 9001 : 2015



ISO 45001 : 2018

II.3 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration de CMT est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances, au nom de la société toutes décisions concourant à la réalisation de son objet social et pour faire ou autoriser tous actes de gestion et de disposition, et ce, sous réserve des pouvoirs attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires.

Le Conseil d'Administration de CMT est en charge du pilotage stratégique et de la surveillance effective de la gestion de l'entreprise. Il est responsable devant les actionnaires majoritaires et minoritaires, et il est animé par un réel "affectio societatis" dans le respect des autres parties prenantes de l'entreprise (ses employés, ses clients, ses créanciers, ses fournisseurs, ...).

Le rapport ESG et RSE de CMT pour l'exercice 2020 a été approuvé par le Conseil d'administration de CMT avant de le communiquer au marché.

En 2020 et suite au rachat par AMG du Fonds OSEAD, le Conseil d'Administration a nommé M. Luc GERARD, Président Directeur Général de CMT et M. Mohamed LAZAAR Directeur Général Délégué. Par ailleurs 2 administrateurs indépendants ont été nommés.

II.3.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CMT est administrée par un Conseil d'Administration composé de six membres (dont un administrateur sera approuvé par la prochaine AG prévue en 2021), nommés par l'assemblée Générale dont :

- Un administrateur exécutif en la personne du PDG ;
- Deux administrateurs indépendants de CMT n'exercent aucune fonction au sein de CMT. Ces administrateurs non dirigeants sont particulièrement chargés au sein du conseil, du contrôle de gestion et du suivi des audits internes et externes et peuvent constituer entre eux un comité des investissements et un comité des risques et des comptes, ainsi qu'un comité de rémunérations ;
- 3 administrateurs experts qui apportent leurs expertises sur les différents sujets traités par le Conseil d'Administration.

Les administrateurs de CMT ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2020.

ADMINISTRATEURS	FONCTION ACTUELLE	DATE DE NOMINATION	ECHÉANCE DU MANDAT
M. Juan Carlos RODRIGUEZ	Représentant d'AMG, Administrateur	CA du 19.02.2020 AGM du 29.06.2020	AGO 2021 (Ex. clos le 31.12.2020)
M. Luc GERARD	PDG, Dirigeant & Administrateur	CA du 19.02.2020 AGM du 29.06.2020	AGO 2022 (Ex. clos le 31.12.2021)
M. German Camilo CHAPARRO	Administrateur Indépendant	CA du 19.02.2020 AGM du 29.06.2020	AGO 2024 (Ex. clos le 31.12.2023)
M. Karim ROBO	Administrateur	CA du 31.03.2020 AGM du 29.06.2020	AGO 2026 (Ex. clos le 31.12.2025)
Mme Asareh MANSOORI JAMSHIDI	Administrateur Indépendant	CA du 31.03.2020 AGM du 29.06.2020	AGO 2026 (Ex. clos le 31.12.2025)

Biographie des membres du Conseil d'Administration



M. Luc Gérard est Président Directeur Général de CMT depuis Février 2020. Titulaire d'un Bachelor Degree in Business Administration de ICHEC – Brussels, d'un Master en Business Administration à Lausanne et d'une maîtrise en Défense Nationale à l'École de Guerre Colombienne, il a occupé plusieurs postes de responsabilité en tant que Directeur Général chez Philip Morris International, puis PDG et fondateur du premier fonds privé de capital-investissement en Colombie et de Strategos Group et Président du Conseil d'Administration d'Auplata Mining Group. Depuis Mars 2019, il est nommé ambassadeur Itinérant du Président de la République Démocratique du Congo.



Karim ROBO est Vice-Président Exploration Chez AMG. Diplômé en géologie des ressources minières de l'Université du Québec à Montréal et en géostatistique à l'École Polytechnique de Montréal. Il est administrateur indépendant d'Auplata SA. Il a été chef de projet et géologue pour de nombreux projets d'exploitation aurifère à travers le monde (Pérou, République démocratique du Congo, Guyane française, Suriname, Pérou, Canada). Il est aujourd'hui consultant pour de nombreux projets aurifères en Guyane française (Haute Mana, Dolin, Boulanger, Camp Caïman), mais aussi en Amérique du Sud (Brésil, Pérou), en Afrique (Démocratique République du Congo, Ouganda) et Asie (Cambodge).



M. German Camilo CHAPARRO, est Directeur Associé à Lion Capital Advisors, LLC. Diplômé de l'Université de Lausanne et de Fribourg en Business Administration, il était sénior Vice-président chez Rothschild & Co puis Directeur Général Crescendo Capital S.A. avant d'intégrer Lloyd Crescendo Advisors LLC en tant que Managing Partner.



Juan Carlos RODRIGUEZ CHARRY est Président Exécutif de Petroleos Del Norte SA, Titulaire d'un MBA de l'Université de l'Illinois, il a occupé plusieurs postes de responsabilité notamment dans l'industrie des hydrocarbures au cours des 15 dernières années, puis il a rejoint Petroleos del Nort SA en tant que Président.

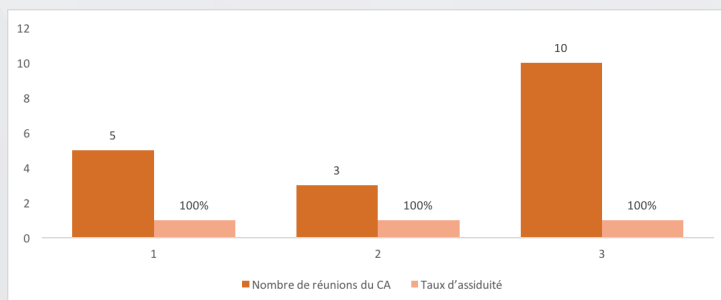


Mme Asareh MANSOORI est Directeur Général chez Rhizome Ressources-Maurice. Elle est Ingénieur minier avec 14 ans d'expérience dans l'industrie minière.

II.3.2 ASSIDUITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se réunit sur la convocation de son président, aussi souvent que la loi le prévoit et que la bonne marche de la société l'exige. Au cours de l'exercice 2020, le Conseil d'Administration de la CMT s'est réuni 10 fois. Le taux de présence des membres aux dites réunions est de 100%.

Lors de ces réunions, le Conseil d'Administration de CMT a examiné l'ensemble des sujets stratégiques de l'entreprise (Y compris les dispositions prises par CMT contre la COVID-19) et procédé à l'analyse et l'approbation des comptes trimestriels, semestriels et annuels avant leur publication.



II.3.3 EVALUATION DE LA PERFORMANCE DE L'INSTANCE DE GOUVERNANCE

En respect des principes régissant les statuts juridiques de CMT, le Conseil d'Administration réalise selon les situations, et d'une manière non formalisée, une introspection sur son rendement, par l'apport tant individuel que collectif des administrateurs, et apporte les ajustements requis.

L'objectif est de positionner le processus à un niveau permettant de favoriser l'intégration d'une culture d'amélioration continue au sein du Conseil d'Administration et d'optimiser la gouvernance.

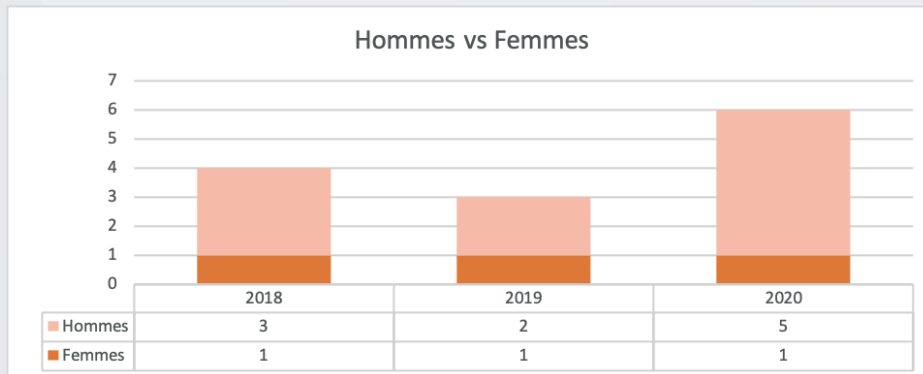
La nomination d'Administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration a été actée en Février 2020, suite à la mise en place de la nouvelle gouvernance de CMT.

Les critères d'indépendance retenus par CMT pour définir la notion d'administrateur indépendant sont ceux prévus à l'article 41 bis de la loi n° 20-19 modifiant et complétant la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, à savoir :

- Ne pas avoir été, au cours des trois (3) années précédant sa nomination :
 - Detenteur d'une participation quel que soit son pourcentage.
 - Salarié ou membre des organes d'administration, de surveillance ou de direction de la société :
 - Représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'un actionnaire ou d'une société que ce dernier consolide ;
 - Membre de l'organe d'administration ou de surveillance ou de direction, d'une société dans laquelle la société détient une participation quel que soit son pourcentage.
- Ne pas être membre de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle la société dispose d'un mandat au sein de l'organe d'administration ou de surveillance, ou dans laquelle un membre des organes d'administration ou de surveillance ou de direction de la société, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois (3) ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration, de surveillance ou de direction ;
- Ne pas avoir été ou avoir représenté, durant les trois (3) dernières années, un partenaire commercial ou financier ou exerçant une mission de conseil auprès de la société ;
- Ne pas avoir un lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec un actionnaire ou un membre du conseil d'administration de la société ou son conjoint ;
- Ne pas avoir été commissaire aux comptes de la société au cours des six (6) années précédant sa nomination ; et
- Ne détenir aucune action de la société.

II.3.4 PARITE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CMT

Le taux de féminisation du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit de la CMT sont respectivement de 20 % et 33% en 2020. La démarche pour la parité est couplée à la représentation de la diversité au sein du Conseil d'Administration de CMT (origine géographique, âge..) en vue d'un enrichissement et d'une plus grande performance dans l'exercice des missions qui lui sont dévolues.



II.4 COMITES SPECIALISES

Pour relayer les bonnes pratiques de gouvernance aux différents niveaux organisationnels et de fonctionnement au sein de la CMT, plusieurs comités spécialisés ont été créés :

Comités	Fréquence	Objectifs
Comité stratégique	Annuelle	Examiner et fixer les orientations stratégiques de CMT
Comité de direction et de coordination	Bimensuelle	<ul style="list-style-type: none"> Analyser l'activité de la société tous les 15 jours ; Réorienter les actions à court terme et prendre les décisions relatives aux points en suspens.
Comité Recherches	Mensuelle	<ul style="list-style-type: none"> Décider la politique de recherches de CMT ; Examiner les résultats des recherches réalisées et réorienter le cas échéant, les programmes de recherche.
Comité Sécurité	Mensuelle	<ul style="list-style-type: none"> Définir la politique de CMT en matière de sécurité ; Décider et suivre les plans d'action sécurité.
Comité des rémunérations	Au moins une fois par an	<ul style="list-style-type: none"> Définir la politique de rémunération de CMT ; Fixer les révisions et les primes annuelles des principaux dirigeants.
Comité d'Audit	Au moins une fois par an	<ul style="list-style-type: none"> Assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières.

II.4.1 COMITE D'AUDIT

En général, le Comité d'Audit de CMT a pour mission d'assurer le suivi des questions relatives à l'élaboration et au contrôle des informations comptables et financières. Il est chargé, à travers l'opération de commissariat aux comptes et éventuellement d'autres opérations d'audit :

- Du suivi de l'élaboration de l'information destinée aux actionnaires, au public et à «l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux » ;
- Du suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne, d'audit interne et, le cas échéant, de gestion des risques de la société ;
- Du suivi du contrôle légal des comptes sociaux et consolidés ;
- De l'examen et du suivi de l'indépendance des commissaires aux comptes, en particulier pour ce qui concerne la fourniture de services complémentaires à l'entité contrôlée ;
- D'établir la cartographie des risques.

COMPOSITION

Le Comité d'Audit est composé d'un Président et de deux administrateurs au moins qui sont nommés par le Conseil d'Administration parmi ceux de ses membres non dirigeants disposant des compétences financières et comptables, pour un mandat d'un an renouvelable.

M. German CHAPARRO - Président du Comité - Administrateur indépendant

M. Juan Carlos RODRIGUEZ CHARRY – Représentant d'AMG

Mme Asareh MANSOORI – Administrateur indépendant

Le Comité d'Audit se réunit au moins une seule fois par an, sur convocation de son Président ou du Président du Conseil d'Administration. Si les circonstances l'exigent, il peut également tenir des réunions supplémentaires sur convocation de son Président ou du Président du Conseil d'Administration.

FONCTIONNEMENT



En outre, chaque membre du Comité peut proposer au Président du Comité la tenue d'une réunion s'il estime nécessaire de débattre d'une question particulière.

Le Comité d'audit de CMT doit veiller :

- À la matérialité des différentes actions entreprises par des dossiers de travail suffisamment documentés et bien structurés ;
- À la pertinence des interventions et des missions d'audit prescrites, par la proximité effective de CMT et de sa réalité ;
- À l'ordonnancement et la programmation efficiente des différentes tâches ;
- Au suivi effectif des travaux de contrôle entrepris ;
- À la formalisation constante des relations du Comité d'Audit avec CMT, les organes de contrôle et autres.

II.4.2 COMITE DE REMUNERATION

Le Comité de Rémunération donne un avis sur la rémunération des dirigeants et salariés de la société. Il est composé de :

M. Karim ROBO : Président du comité - Vice-président exploration Chez AMG

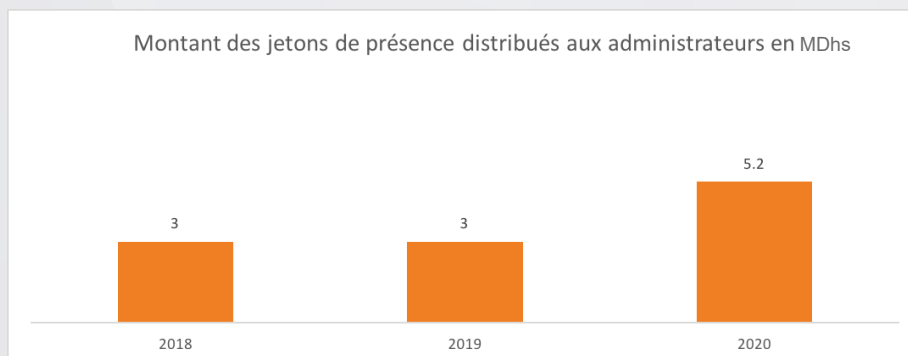
M. German CHAPARRO : Membre - Directeur associé à Lion Capital Advisors

Au cours de l'année 2020, le comité de rémunération s'est réuni 2 fois.

II.5 REMUNERATION DES INSTANCES DE GOUVERNANCE

II.5.1 REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale ordinaire peut allouer au Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement et que le conseil répartit entre les administrateurs dans les proportions qu'il juge convenables. Il peut être alloué par le Conseil des rémunérations exceptionnelles pour les missions ou mandats confiés à des administrateurs.

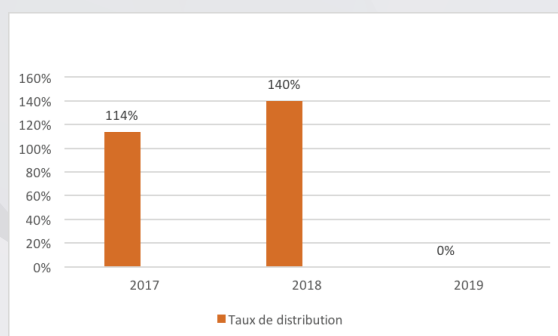


II.5.2 REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les dirigeants de CMT perçoivent un salaire au titre de leur contrat de travail. La rémunération brute annuelle globale, qui intègre le salaire fixe et variable et les avantages en nature, des membres du Comité de direction de la CMT au titre de l'exercice 2020 s'élève à 34 MDhs.

II.5.3 REMUNERATION DES ACTIONNAIRES

L'affectation des résultats annuels de la CMT est dictée des fois par la décision de rémunération des fonds propres à travers la distribution de dividendes aux actionnaires et des fois par des décisions d'investissement par le biais des réserves constituées ou à constituer. Par ailleurs et compte tenu de la crise économique engendrée par la pandémie de la COVID-19 l'actionnaire de référence a proposé, par prudence, de ne pas distribuer les dividendes pour l'exercice 2019 et d'affecter la totalité du résultat de l'exercice 2019 au report à nouveau.



II.6 ETHIQUE DEONTOLOGIE ET PREVENTION DE LA CORRUPTION

CMT exerce son activité tout en respectant les lois et réglementations en vigueur au Maroc, régissant ses relations avec la communauté ou les collaborateurs :

Avec la communauté :

- Loi 33-13 relative aux mines : relations avec riverains et permissionnaires
- Loi régissant l'occupation temporaire des terrains avec les parties prenantes (communautés, riverains, eaux et forêts, domaines...)
- Loi sur les taxes (taxes minières, taxes professionnelles...)

Avec les collaborateurs :

- Code du travail
- Statut du mineur
- Règlement minier des mines autres que les combustibles
- Règlement interne

Le respect des dispositions légales et réglementaires est un préalable non négociable à CMT. Animée depuis plusieurs décennies par une forte tradition de transparence et de responsabilité dans la gestion de ses activités, et attentive à la qualité de ses relations avec ses parties prenantes, CMT adhère à des engagements stricts de lutte contre la corruption.

La prévention et la lutte contre la corruption s'inscrivent dans le cadre d'une surveillance globale des opérations traitées par CMT, visant à prévenir les risques inhérents à la passation de marchés, la sous-traitance, les relations avec ses clients et fournisseurs, la déclaration des minéraux extraits et sa relation avec les riverains de la région de Tighza.

Aussi, CMT combat activement toute forme de corruption à laquelle participerait un collaborateur mais aussi celle qui interviendrait chez ses clients ou partenaires. Ainsi, durant les trois dernières années, nous n'avons détecté aucun cas de corruption, ni reçu des réclamations ou plaintes de nos clients, fournisseurs ou sous-traitants.

Par ailleurs, dans le cadre de son Système de Management Qualité certifié selon la norme ISO 9001 version 2015, CMT a mis en place des processus pour gérer ses fournisseurs et prestataires afin de garantir que les produits et services achetés sont conformes aux exigences contractuelles. Le contrôle à la réception est assuré à la fois par l'utilisateur et le responsable magasin. Les règles et critères utilisés pour la sélection et l'évaluation des fournisseurs (prestataires externes) sont détaillées dans des procédures formalisées et auditées par des auditeurs internes et externes, permettant d'éviter tout risque de corruption et de conflit d'intérêt.

	2018	2019	2020
Nombre total de cas de corruption déclarés.	0	0	0
Réclamations et plaintes reçues des clients suite à des faits liés à la corruption par l'un de nos collaborateurs.	0	0	0
Réclamations et plaintes reçues des fournisseurs suite à des faits liés à la corruption par l'un de nos collaborateurs.	0	0	0

CMT a adopté depuis 2011 son code déontologique qui est systématiquement remis à nos partenaires. Le Code de déontologie établit les principes directeurs et règles au sein de CMT afin de s'assurer que l'ensemble des collaborateurs et partenaires aient une vision commune des normes déontologiques et qu'ils exercent leur métier dans le respect de ces normes. Le Directeur Général délégué est le déontologue de CMT.

Les règles de déontologie s'appliquent également aux fournisseurs et sous-traitants qui agissent en collaboration ou pour le compte de CMT.

II.7 PROJET DE CODE D'ETHIQUE ET DE CONDUITE DES AFFAIRES

Pour renforcer son dispositif de maîtrise des risques, CMT a décidé de formaliser en 2021, son code d'éthique et de conduite des affaires qui va constituer un référentiel normatif en matière de conduite des affaires.

L'objectif est de définir les règles des comportements individuels et collectifs qui devraient être en tout temps et en toutes circonstances adoptés par l'ensemble des collaborateurs et partenaires.

Il vise à :

- Garantir le respect des exigences légales et réglementaires opposables à CMT ainsi que toutes les exigences auxquelles CMT a souscrit ;
- Définir les règles qui doivent guider les comportements de l'ensemble des collaborateurs autant en son sein qu'à l'égard des personnes et entités tierces qui sont en relation avec CMT ;
- Définir également les droits et procédures d'alerte (signalement) mis en place pour garantir, au profit de chacun, l'application effective de ces règles.

III. NOS COLLABORATEURS UNIS FACE A LA CRISE SANITAIRE



III.1 PREVENTION DES RISQUES DE CONTAMINATION CONTRE LA COVID-19

III.1.1 LA SANTE ET LA SECURITE : UNE PRIORITE POUR CMT



CMT a mis en place un système de management intégré Qualité, Sécurité et Environnement (QSE). Deux systèmes de management sont déjà certifiés selon les normes internationales ISO 9001 version 2005 et ISO 45001 version 2018.

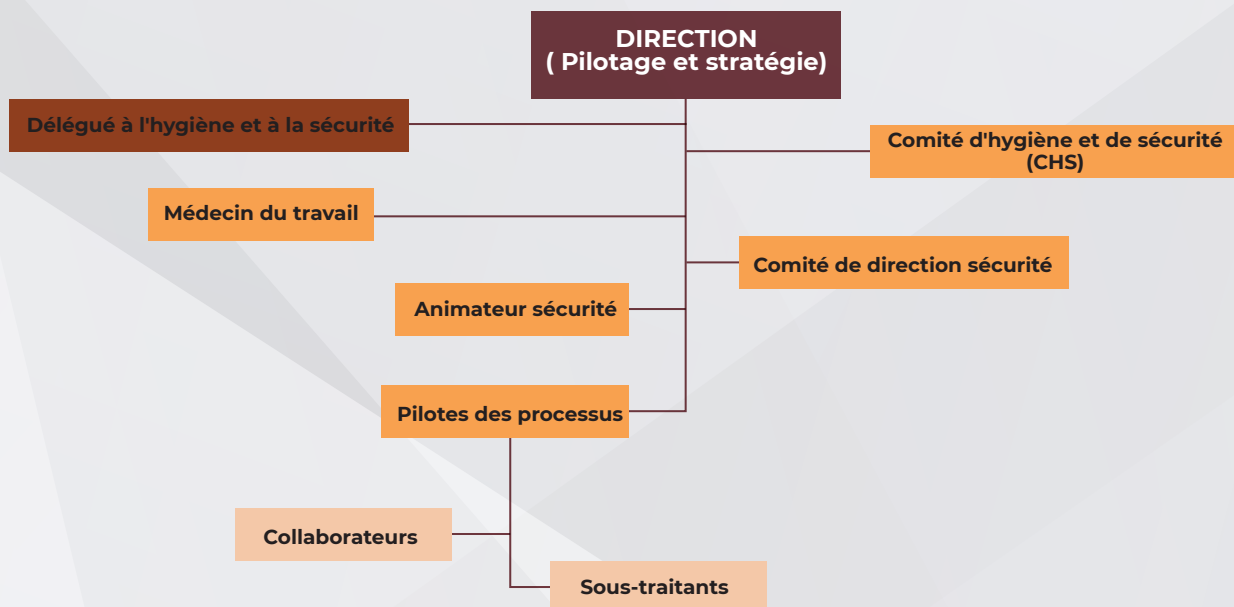
Le système de management intégré comprend le système de management de la qualité auquel est intégré celui de la santé et sécurité au travail. Cela signifie que les processus de santé sécurité au travail sont intégrés aux activités des différents processus opérationnels.

Notre engagement pour la Santé & Sécurité au Travail (SST) s'adresse non seulement à l'ensemble des collaborateurs, mais aussi aux sous-traitants, fournisseurs, clients et parties prenantes avec lesquelles nous travaillons.

Dans ce cadre, une organisation dédiée a été mise en place pour piloter la démarche SST qui a été couronnée par la certification ISO 45001 version 2018 en juin 2020. Cette démarche a permis à CMT de :

- Formaliser et diffuser les consignes et procédures de Sécurité, des affiches Sécurité et un livret Sécurité individuel ;
- Lancer des campagnes de chasse aux anomalies et aux situations à risques ;
- Renforcer le soutènement dans les chantiers pour combattre les chutes de blocs (principale cause d'accident de travail) ;
- Mettre à niveau les installations électriques ;
- Réaliser des diagnostics réguliers des machines d'extraction et des treuils ;
- Lancer une campagne de vaccination annuelle contre la grippe saisonnière de l'ensemble du personnel.

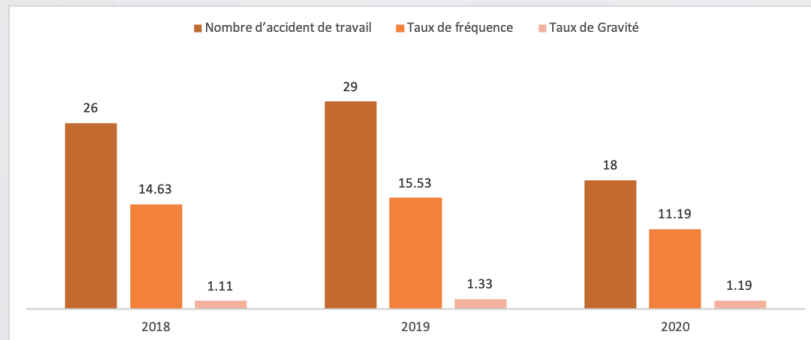
STRUCTURE DE SANTE SECURITE AU TRAVAIL



Les actions de sensibilisation et de formation ont été dominées par des modules en matière de prévention des risques sanitaires contre la COVID-19. En effet, plus de 1 309 agents sensibilisés (gestes barrières - comportement - distanciation ...). Ces actions de formation sont couplées à des actions de sensibilisation en SST à travers un :

- Programme de réunions de sécurité et de chasse aux situations de risque établi mensuellement sur chaque siège d'exploitation ;
- Rappel régulier des consignes relatives à la circulation dans les puits et les bures, les rôles du treuilliste et de l'encageur ainsi que les moyens de communication.
- Inventaire des situations de risque au niveau de tous les chantiers : cheminées de jet et de remblai, soutènement, tuyauteries d'air comprimé et d'eau de foration...
- Briefing de sécurité systématique au début des premiers et deuxièmes postes.

L'ensemble de ce dispositif a permis à CMT d'améliorer ses performances SST : Le nombre d'accidents de travail a baissé de 38% entre 2019 et 2020. Le taux de fréquence et le taux de gravité ont baissé respectivement de 28% et 11% durant la même période.



III.1.2 CMT FACE A LA PANDEMIE DE LA COVID-19

Dès l'apparition de la pandémie de la COVID-19 au niveau mondial et l'apparition des premiers cas au Maroc début mars 2020, et conscient des enjeux liés à l'épidémie Coronavirus (déclarée pandémie plus tard par l'Organisation Mondiale de la Santé « l'OMS »), CMT a fixé trois objectifs majeurs pour faire face à la pandémie :

- Maintenir le dialogue social malgré le confinement.
- Préserver la santé des collaborateurs.
- Préserver la santé de la population avoisinante : distribution de masques et solutions hydro-alcooliques et désinfection des écoles.

Ainsi, la Direction Générale a désigné une commission « CELLULE DE CRISE » pour se pencher sur les conséquences potentielles de la propagation de la Covid-19 sur l'activité. La cellule de crise est présidée par le Directeur Général Délégué Adjoint.

Elle est composée de :

- Médecin du travail ;
- Manager qualité ;
- Chef d'exploitation ;
- Responsable RH ;
- Responsable développement et nouveaux projets ;
- Responsables des sièges d'exploitation ;
- Responsable de l'usine de traitement.

Par ailleurs, le dispositif de médecin de travail a été renforcé au niveau du site minier pour gérer la crise sanitaire. Ce dispositif comporte :

- 1 Médecin de travail spécialisé ;
- 1 Infirmier Major ;
- 1 Infirmerie équipée pour les premiers soins ;
- Convention avec Cliniques spécialisées à Meknès ;
- 2 Ambulances équipées ;
- Boîtes à pharmacie dans tous les services et locaux ;
- Chambre d'isolation au sein de l'infirmerie dédiée à un éventuel cas COVID-19.

Ainsi en plus des missions de prévention classique, conformément à la réglementation marocaine, le service médical de CMT a joué un rôle de premier plan pour préparer la gestion des urgences en cas de détection des cas COVID-19 et d'anticiper tout risque d'apparition de cluster au niveau de la mine.

Durant l'année 2020, la cellule de crise se réunissait de façon hebdomadaire et ce jusqu'à fin septembre, puis mensuellement jusqu'à fin décembre 2020.

Pour prévenir le risque de contamination et de propagation du virus sur le site minier de Tighza, la cellule de crise a mis en place un dispositif avant-gardiste qui comprend les actions suivantes :

- Lancement d'une large campagne de sensibilisation et communication de proximité sur les règles d'hygiène et de sécurité sanitaire à l'ensemble du personnel y compris nos sous-traitants et renforcement de la signalisation : Au total 13 réunions de sensibilisation ont été organisées et 1309 agents ont bénéficié des séances d'information et de sensibilisation ;
- Approvisionnement et distribution de masques, savons et solutions hydro-alcooliques à l'ensemble du personnel ;
- Dépistage de l'ensemble de l'effectif : 815 opérations de dépistage réalisées ;
- Installation de lavabos et de distributeurs de solution hydro-alcoolique aux sièges et au carreau jour ;
- Réduction du nombre d'agents par moyens de transport ;
- Réduction du nombre d'agents par cordée.



- Equipement de la zone d'isolement identifiée avec les moyens nécessaires et préparation d'une ambulance dédiée pour les cas suspects ;
- Communication des numéros de téléphone à joindre en cas de suspicion d'un cas de contamination ;
- Approvisionnement continu et maintien d'un stock de sécurité pour les produits de désinfection, masques de protection, gels hydro alcooliques, combinaisons jetables...
- Formation des agents de nettoyage, des agents de désinfection, de l'infirmier et des chauffeurs d'ambulance au port de la tenue spéciale antiCovid-19 ;
- Fermeture des lieux de regroupement notamment la salle de réunion, de restauration, etc
- Planning de désinfection de tous les engins et de toutes les marchandises entrants à Tighza par une société spécialisée et par des agents désignés ;
- Achat d'une autopompe, de trois appareils à pression et de 5 appareils manuels destinés à la désinfection ;
- Achat de tenues conformes à tous les agents de désinfection ;
- Achat de 6 thermomètres à infrarouge (thermo flash) ;
- Désinfection des moyens de transport, des bureaux, des ateliers, des skips, ...
- Mise en place des mesures de précautions additionnelles pour le transport du Personnel : désinfection systématique, installation de distributeurs de gels de désinfection à la montée et la sortie des bus et prise de température à la montée des autobus ;
- Restriction des voyages professionnels à l'étranger dès le 1er mars 2020, quelle que soit la destination, en raison de la propagation du virus dans le monde ;
- Restriction des visites externes ;
- Limitation des accès au site minier de Tighza au strict nécessaire ;
- Report de tous les événements internes prévus en 2020.

Grâce à la prise de l'ensemble de ces actions et l'engagement du personnel y compris les sous-traitants, aucun cas de la COVID-19 n'a été enregistré durant 2020 à la mine.

III.1.3 AMELIORER LA QUALITE DE VIE AU TRAVAIL (QVT) DE NOS COLLABORATEURS

Le village des cadres et TAMCA de TIGHZA dispose d'un ensemble d'infrastructures sociales qui permet à l'encadrement de vivre dans un environnement où règnent la convivialité et l'esprit de famille. Dans ce cadre CMT met à la disposition de l'encadrement les infrastructures suivantes :

- 65 Logements pour Cadres & TAMCA ;
- 1 Club restaurant Ingénieurs ;
- 1 Club restaurant TAMCA ;
- 4 Chambres stagiaires Ingénieurs ;
- 8 Chambres stagiaires Techniciens ;
- 1 Garderie pour enfants.



Ces infrastructures font l'objet annuellement d'un programme d'entretien et de mise à niveaux. Par ailleurs nous avons remis à niveaux les bureaux, la salle de réunion, les sanitaires, l'espace d'accueil ; équipés des outils de communication de dernière génération, offrant ainsi un espace de travail moderne et agréable pour nos collaborateurs sur le site minier de Tighza.

À Casablanca, le siège a été transféré en Octobre 2020 dans un nouveau plateau bureaux qui répond aux meilleurs standards en terme de design, d'aménagement d'espace, d'ouverture et de transparence, à l'image de CMT, comprenant une salle de repos et de restauration et des salles de réunion équipées également d'outils de communication de dernière génération.

Notre objectif est d'améliorer la qualité de vie au travail pour l'ensemble de nos collaborateurs, de leur offrir un environnement de travail qui leur permettra d'être plus productifs, plus performants et relever, ainsi les défis actuels et futurs.



III.2 PRESERVATION DE L'EMPLOI EN TEMPS DE PANDEMIE

Suite à la décision des autorités de confiner la population marocaine, CMT a pu adapter son organisation pour assurer un fonctionnement normal avec un effectif interne et de sous-traitance réduit. Ce mode d'organisation a été mis en place par la cellule de crise dans le cadre du Plan de Continuité d'Activité (PCA). En effet, l'effectif du personnel a été réduit d'environ 250 personnes de la manière suivante :

- Arrêt des travaux miniers de recherches et de sondages (-160 personnes)
- Arrêt des sièges satellites (-40 personnes)
- Mise en congé des personnes souffrant de maladies chroniques (-20 personnes)
- Mise en congé d'une partie du personnel, pour respecter la distanciation (-30 personnes)

A partir du 1er juillet 2020, les travaux ont repris progressivement et le personnel de la sous-traitance a repris ses activités : 150 personnes ont repris le travail et seules 100 personnes sont restées en arrêt d'activité jusqu'à fin décembre 2020 :

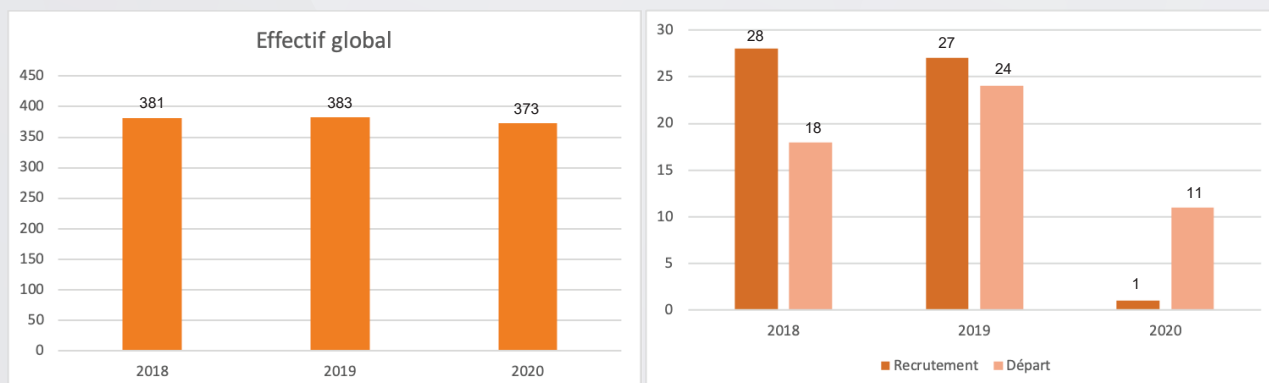
- 15 agents au niveau du sondage carotté.
- 85 agents au niveau des sièges satellites de recherche.

Le personnel de la sous-traitance en arrêt d'activité, a bénéficié des dispositions de soutien financier dans le cadre du fonds COVID, mis en place par le gouvernement durant la période de confinement. En revanche l'ensemble du personnel permanent a continué à percevoir sa rémunération de façon régulière.

III.2.1 RECRUTEMENT - DEPART

CMT est le premier employeur dans la province de Khénifra. Le recrutement des cadres et des agents de maîtrise se fait sur la base d'un planning annuel déterminant les besoins, en revanche les ouvriers sont titularisés à partir de l'effectif de la sous-traitance, sur la base du mérite et de l'expérience. Le nombre de titularisation est déterminé par le protocole d'accord signé avec le syndicat le plus représentatif. CMT recrute en moyenne 15 à 20 personnes par an. En 2020, le plan de recrutement a été reporté suite au confinement et difficultés rencontrées à cause de la COVID-19.

Guidée par une impulsion sociale et responsable, CMT maintient toujours sa position en tant qu'employeur de référence de la zone minière de Tighza et ce malgré la crise sanitaire et ses conséquences économiques et sociales. 771 emplois directs et indirects sont assurés par CMT dont 373 directs et 398 indirects répartis sur 6 sous-traitants. 93% de la main d'œuvre est originaire de la Province de Khénifra, étant donné que la priorité d'embauche est donnée à la région de M'irt et à la province de Khénifra.



	2018	2019	2020
Taux du Turnover	6,2%	6,7%	1,2%

Durant les 3 dernières années, le Turnover moyen est de 4,7% , un taux qui nous réconforte dans notre politique ressources humaines, qui garantit une stabilité dans les effectifs. Le nombre de départs a baissé malgré la crise pour atteindre 11 départs en 2020 dont 7 personnes suite à des départs à la retraite, 3 décès (pas à cause de la Covid-19) et 1 licenciement.

Le nombre de licenciements est passé de 3 en 2018 à 1 en 2020 dans la catégorie ouvriers-employés et 0 licenciement dans la catégorie encadrement.

	2018	2019	2020
Nombre de licenciements des Cadres	0	0	0
Taux de recrutement annuel			
Nombre de licenciements des Maîtrise	0	0	0
Nombre de licenciements des Ouvriers - Employés	3	2	1

III.2.2 EVOLUTION DES EFFECTIFS

Durant l'année 2020 et malgré la pandémie, CMT a pu assurer l'emploi de 771 personnes dont 48,4% font partie du personnel permanent et 51,6% des salariés des sous-traitants.

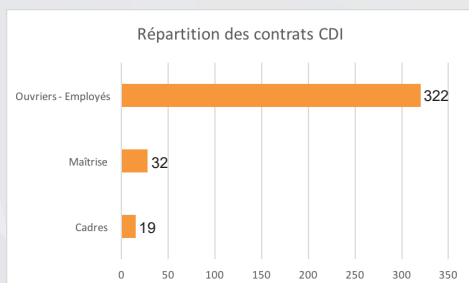
	2018	2019	2020
Emplois directs	381	383	373
Emplois indirects	379	427	398
Total	760	810	771

La répartition des effectifs par nature du contrat de travail est dominée par les contrats CDI. Ainsi le personnel CMT est en contrat CDI et 96 personnes sont en contrat en régie, le reste des effectifs sont en contrat de sous-traitance.

La répartition des effectifs en CDI par branche d'activité est dictée par la prédominance des compétences relatives au cœur de métier en matière d'extraction et de valorisation des minerais.

	2018	2019	2020
Exploration & Recherche	9	9	9
Exploitation	256	259	251
Traitement des minerais	24	22	23
Maintenance	68	70	70
Administratif	24	23	20
TOTAL	381	383	373

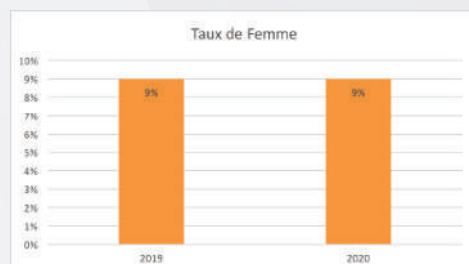
L'activité liée à l'exploitation du minerai représente 67% de l'effectif global, contre 33% pour les autres activités : Exploration, traitement, maintenance et administration. L'activité fond concentre le plus d'ouvriers.



La répartition des contrats CDI par catégorie est dominée par les ouvriers et employés, issus du village de Tighza et la ville de M'irt qui représentent 86% de l'effectif. Les cadres et maîtrises représentent 14%.

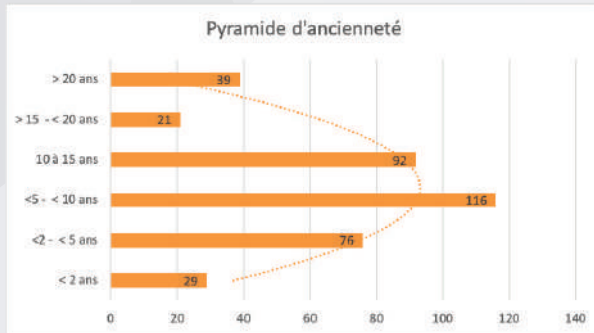
Vu les caractéristiques des activités de la mine et la réglementation minière en vigueur qui interdit le travail des femmes au fond, le taux de femmes est situé aux alentours de 9 % (Il est de 3% si on intègre l'effectif fond).

	2019		2020	
	Homme	Femme	Homme	Femme
Encadrement	40	3	43	3
Ouvriers - Employés	332	8	319	8
TOTAL	372	11	362	11



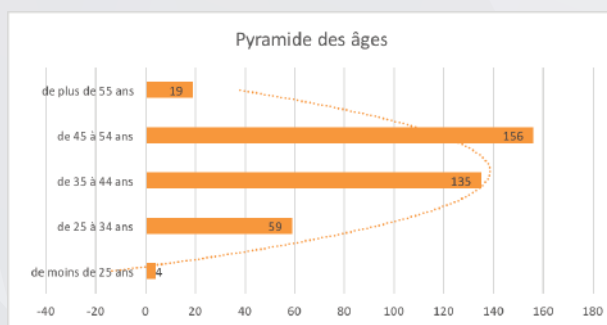
Durant les deux dernières années, le taux des femmes est resté aux alentours de 9%. La principale mesure prise pour promouvoir l'approche genre au sein de CMT est de privilégier, à compétence égale, le recrutement des femmes.

Répartition par ancienneté



28% des effectifs de CMT ont une ancienneté inférieure à 5 ans. CMT dispose d'un capital expertise métier, qui lui permet d'assurer un transfert de savoir-faire aux nouvelles recrues pour assurer la relève et relever le défi de la pérennité de la mine.

Répartition par âge



La pyramide des âges du personnel CMT est caractérisée par une répartition normale et un équilibre entre les différentes générations composant l'effectif de l'entreprise.

III.3 MAINTIEN DE LA REMUNERATION ET DES AVANTAGES SOCIAUX

III.3.1 REMUNERATION ET AVANTAGES MAINTENUS MALGRE LA CRISE SANITAIRE

Plusieurs secteurs économiques ont été pleinement touchés par la pandémie de la COVID-19, obligeant les entreprises soit à réduire ou bien à arrêter leurs activités et par conséquent mettre au chômage partiel ou total leurs salariés. Conscient de son rôle d'entreprise socialement responsable et acteur du développement socio-économique de la zone minière de Tighza, et malgré la réduction des activités durant la période du confinement, CMT a décidé de maintenir la rémunération et les avantages sociaux de l'ensemble du personnel y compris ceux en arrêt d'activité. Cette décision a permis de renforcer l'engagement et l'esprit d'appartenance des salariés, et de préparer la reprise des activités dans la sérénité.

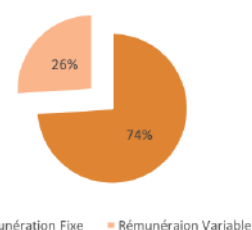


III.3.2 POLITIQUE DE REMUNERATION

Pour accompagner son développement, CMT a pour objectif en matière de rémunération d'attirer, de motiver et de fidéliser ses collaborateurs à travers une rémunération qui vise à associer tous les salariés aux objectifs et aux résultats, de valoriser la performance individuelle et collective et d'assurer une cohérence avec les pratiques du marché.

CMT offre à son personnel des rémunérations attrayantes, ainsi qu'un système de primes variables en fonction des objectifs atteints annuellement. En 2020, la rémunération variable représentait 26% de la rémunération globale.

REMUNERATION 2020 - PART DU FIXE ET DU VARIABLE



Avantages sociaux et actions sociales :

L'ensemble du personnel de CMT bénéficie de nombreux avantages sociaux à savoir :

- Allocation d'Aïd Al Adha ;
- Indemnité de chauffage ;
- Indemnité de transport
- Allocation pèlerinage ;
- Indemnités de voyage ;
- Congé payé ;
- Subvention d'activités culturelles et sportives ;
- Logement offert par la mine (60 logements pour l'encadrement), ou octroi d'une indemnité de logement pour les salariés résidant à M'Rirt ;
- Indemnité de départ à la retraite.

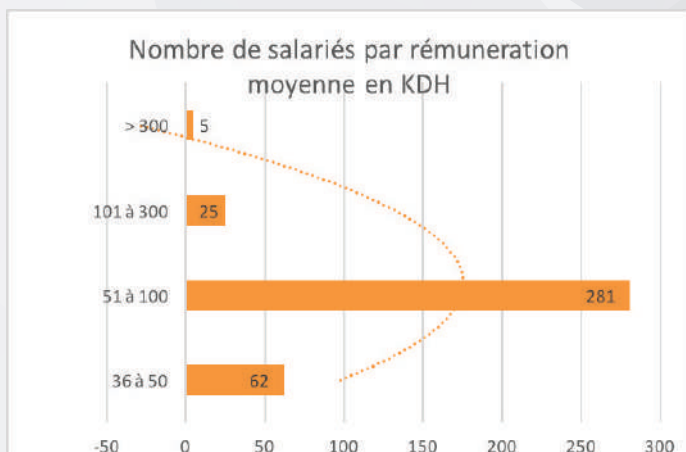
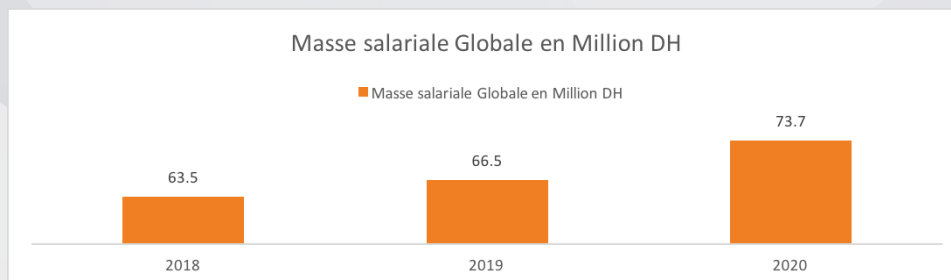
Couverture sociale complémentaire

Soucieuse du bien-être de ses salariés, CMT a souscrit également à des couvertures sociales complémentaires pour l'ensemble des salariés :

- Couverture sociale obligatoire : l'ensemble du personnel bénéficie au minimum de la couverture sociale obligatoire prévue par la législation en vigueur :
 - ◆ CNSS ;
 - ◆ Assurance Médicale Obligatoire AMO ;
 - ◆ Assurance AT (Accident du Travail).
- Régime facultatif :
 - ◆ Assurance MP (Maladies Professionnelles) ;
 - ◆ Retraite CIMR : CMT offre à son personnel des cotisations de retraite CIMR, leur permettant d'obtenir une retraite normale complète dès l'âge de 55 ans pour le personnel fond ;
 - ◆ Assurance maladie ;
 - ◆ Assurance vie ;
- Conventions avec des cliniques privées.

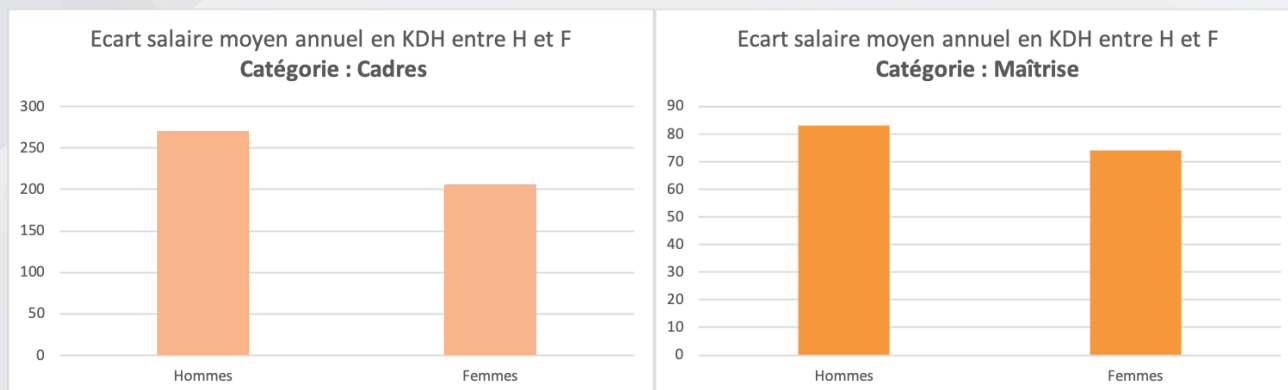
Plus de 23 Millions de DH ont été engagés dans les avantages sociaux au bénéfice du personnel.

La masse salariale a évolué de 16% durant les trois dernières années, confirmant ainsi notre politique de partager le fruit de notre croissance.



La répartition des effectifs par rémunération moyenne est marquée par une répartition normale reflétant ainsi une équité salariale.

La rémunération moyenne des femmes 2020



L'écart de salaire moyen annuel entre les femmes et les hommes est relativement faible que ce soit pour la catégorie des cadres (64 KDH), ou celle des maîtrises (9 KDH).

CMT œuvre et de façon volontariste à réduire les écarts de salaire entre les hommes et les femmes occupants le même poste de travail et ce dès la phase de recrutement. En effet, la politique de rémunération est basée sur la rémunération du poste et les compétences du titulaire du poste, indépendamment du sexe.

III.3.3 PROMOTION ET EVOLUTION DE CARRIÈRE

Le nombre de promotions a évolué durant les 3 dernières années passant de 109 en 2018 à 140 en 2020. La promotion a concerné une bonne partie des opérateurs qui s'effectue par mérite suite au système d'évaluation annuelle.

La promotion des femmes se situe aux alentours de 5% puisqu'elle concerne la catégorie encadrement.

	2018	2019	2020
Effectif inscrit à la promotion	369	371	353
Nombre de promotions	109	133	140
% de promotion	30%	36%	40%
Nombre de promotions des femmes	5	6	5
% de promotion femmes (par rapport à l'effectif femmes)	42%	54%	45,5%

III.4 LA FORMATION, OUTIL DE PREVENTION DES RISQUES SANITAIRES

III.4.1 FORMATION ET SENSIBILISATION POUR PROTEGER LE PERSONNEL CONTRE LA COVID-19

CMT a poursuivi dans le cadre de sa politique des ressources humaines le renforcement de la capacité et le développement des compétences de son personnel. Vu le contexte de la pandémie, le plan de formation 2020 a été adapté et réorienté vers les actions de sensibilisation du personnel et des sous-traitants pour lutter contre la contamination et la propagation du virus au sein du site minier. L'objectif est d'éviter que le personnel ne soit un vecteur de transmission du virus au sein de sa famille et du site minier.

Par ailleurs, une part importante de notre plan de formation a été également dédiée à la formation et à la sensibilisation du personnel dans le cadre de la mise en place de certification ISO 45001 version 2018.

En 2020, plus de 2770 agents ont été formés, dont 1309 agents sensibilisés et formés principalement sur les thèmes liés à la prévention contre la covid-19 : Gestes barrières, comportement à adopter, etc.

III.4.2 LA FORMATION, COMME DISPOSITIF POUR AMELIORER L'EMPLOYABILITE

La formation est considérée comme un axe majeur de notre politique Ressources Humaines. La formation est non seulement un moyen pour améliorer les compétences de nos salariés, mais également pour améliorer leur employabilité en interne. Ainsi, la promotion interne consiste, dans le cadre de la motivation et de l'encouragement des agents méritants, à les faire évoluer d'une catégorie à une autre en termes de salaire et de responsabilités.

CMT dispose d'un service formation conformément aux dispositions du statut du personnel des entreprises minières (Projet de Règlement Intérieur, section 8-article 31).

Les compétences requises pour chaque emploi sont définies dans les fiches de poste qui décrivent les qualifications du personnel sur la base d'une formation initiale appropriée, d'une formation complémentaire et/ou d'une expérience professionnelle adéquate.

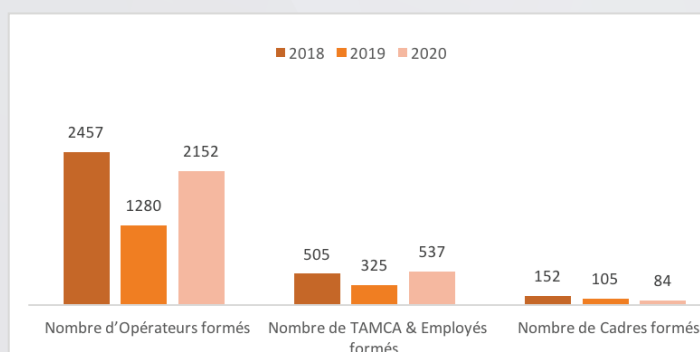


L'identification des besoins en formation se fait à deux niveaux : encadrement et personnel ouvrier.

Pour l'encadrement, les besoins en formation sont exprimés par le personnel encadrant et sont validés par la direction générale. Pour le personnel ouvrier, les besoins sont identifiés par l'encadrement en concertation avec les collaborateurs et sont communiqués au responsable formation pour consolidation et établissement du plan de formation. L'évaluation de la formation se fait par :

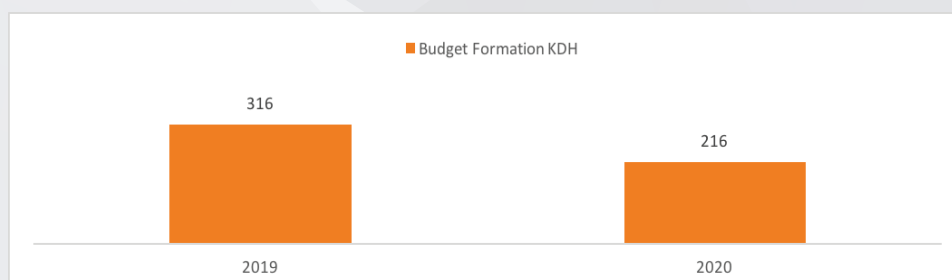
- Une évaluation à chaud réalisée à la fin de chaque formation pour recueillir la satisfaction des participants sur le formateur, la durée de formation, la pertinence, et l'organisation ;
- Une évaluation à froid de l'efficacité des formations et l'atteinte des objectifs escomptés, réalisée quelques mois après la formation ;
- Une analyse et une évaluation de la réalisation du plan de formation à la fin de l'année. Les résultats sont pris en compte lors de l'établissement du plan de formation de l'année suivante.

Les thèmes relatifs à la santé, l'hygiène et la sécurité au travail, prennent une part importante dans le plan de formation, pour sensibiliser le personnel et les sous-traitants aux risques liés aux métiers ainsi que les dispositions de prévention à respecter pour améliorer nos performances SST. C'est pourquoi, la catégorie opérateurs bénéficie de 78% des formations contre 22% pour les cadres et TAMCA.



	2018	2019	2020
Total	3114	1710	2773

Le budget de formation a connu une baisse en 2020 vu que le plan de formation a été perturbé par la pandémie de la COVID-19.



	2019	2020
% par rapport à la Masse Salariale	0.50%	0.30%

III.5 LES PARTENAIRES SOCIAUX, MOBILISÉS POUR MAINTENIR L'ACTIVITÉ

III.5.1 Rôle des partenaires sociaux dans la gestion de la crise COVID-19

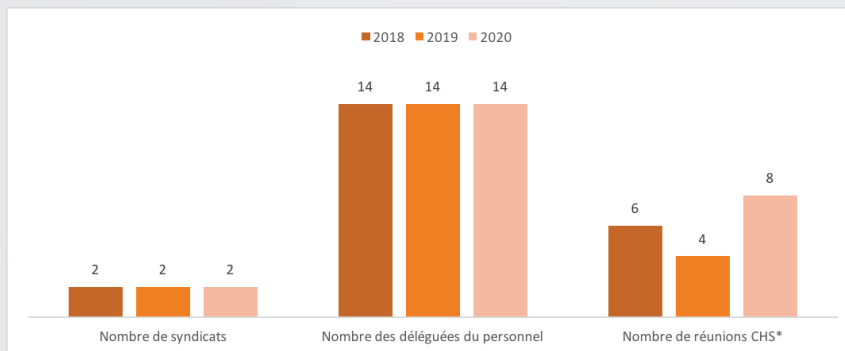
Grâce au dialogue social responsable instauré depuis plusieurs années, les partenaires sociaux ont été d'un grand apport durant toute la phase de gestion de la pandémie. Ceci s'est traduit par une concertation lors de la réduction des effectifs de la sous-traitance durant la période du confinement et le report des augmentations des salaires prévues dans le dernier protocole d'accord, pour faire face aux prévisions de baisse des résultats à cause de la crise sanitaire. Notre objectif était d'abord et surtout de maintenir l'activité et assurer la rémunération des salariés en arrêt durant toute la période du confinement.

III.5.2 Mécanisme du dialogue social

En interne, CMT maintient un dialogue social avec les partenaires sociaux permettant d'aborder les attentes respectives des uns et des autres :

Liberté d'association

La liberté d'association est un droit que CMT veille à garantir conformément à la réglementation en vigueur et aux conventions internationales ratifiées par le Maroc. Actuellement, les collaborateurs sont affiliés à deux syndicats : UMT & UGTM. Le dialogue social a lieu avec les deux syndicats. En revanche, le protocole d'accord est signé avec le syndicat le plus représentatif.



*CHS : Comité D'hygiène et de sécurité

Commission du Statut & du Personnel (CSP)

En application du Code du Travail, CMT a mis en place une Commission du Statut du Personnel (CSP), un Comité Consultatif de l'Entreprise (CCE).

- La Commission du Statut du Personnel (CSP) a été élue en 2015 à la proportionnelle au niveau national. La CSP inclut des cadres représentants de la direction de l'entreprise, un Collège des ouvriers, un Collège des Techniciens Agents de Maîtrise et Cadres Administratifs – TAMCA.
- Le Comité Consultatif a pour attribution d'apporter à la direction toute proposition permettant d'améliorer les résultats de l'entreprise et encourager la productivité.

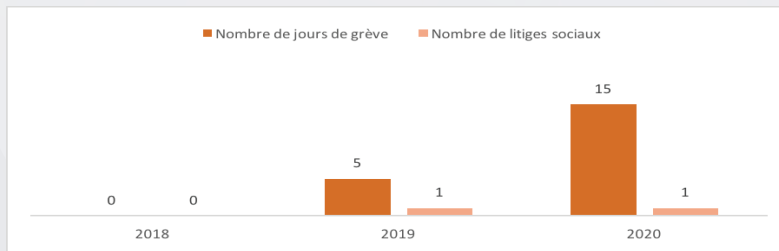
Le principe du dialogue social au sein de CMT est orienté vers une vision constructive et durable en favorisant toutes les formes d'échanges entre la direction générale et nos partenaires sociaux permettant d'aborder ainsi les attentes respectives des uns et des autres et les moyens susceptibles de les satisfaire, à travers des réunions régulières avec les délégués du personnel.

Suite à ces réunions, un accord annuel est négocié et conclu avec le syndicat le plus représentatif sur la base du cahier de revendications. La direction de la mine et les représentants des salariés marquent, ainsi, leur volonté commune d'offrir aux salariés des conditions de travail satisfaisantes et de maintenir un climat social serein et durable.

Tout différend ou conflit collectif survenu à l'occasion du travail et dont l'une des parties est une organisation syndicale, ou un groupe de salariés, ayant pour objet la défense des intérêts collectifs et professionnels des dits salariés, est réglé par CMT selon les étapes suivantes :

- Négociations en interne avec les représentants des salariés ;
- Recours à la médiation de la direction des mines et les autorités locales ;
- Recours à la commission provinciale du règlement de réconciliation ;
- Et enfin, le dernier recours en cas de besoin remonte à la centrale syndicale concernée.

Ce mécanisme de négociation a permis de dénouer les conflits durant 2020, qui a enregistré 15 jours de grève. Un accord a été conclu pour démarrer l'année 2021 dans la sérénité et revenir aux performances d'avant la COVID-19.



DEMARCHES DE DEPÔT DES REQUÊTES

Selon la nature de la requête, le ou les salariés peuvent s'adresser à tout moment :

- Au chef de service du salarié ;
- Au chef du service administratif ;
- Au chef du service médical ;
- Et chaque vendredi après-midi, à la direction (responsable RH et / ou DGA de la mine).



IV. NOTRE ENGAGEMENT ENVIRONNEMENTAL



IV.1 REDUIRE LES IMPACTS DE NOS ACTIVITES SUR L'ENVIRONNEMENT

Réduire les impacts de nos activités sur l'environnement est un engagement que nous avons formalisé dans notre politique du système de management intégré (SMI), qui est évalué annuellement par des organismes de certification.

Toute l'activité de la mine de Tighza, a fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement en 2018. Elle a été acceptée en février 2019 par la commission nationale des études d'impact sur l'environnement conformément à la loi 12.03 .

MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL					
INDICATEUR	INDICATEUR	UNITE	2018	2019	2020
CONFORMITE REGLEMENTAIRE	Nombre total de sanctions pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement	Nombre	0	0	0
INVESTISSEMENTS	Montant des investissements dédiés à la préservation et la protection de l'environnement	KDH	1000	1500	900
CERTIFICATION ISO 14001 VER 2015	Nombre de sites certifiés	Nombre	0	0	0
AUDITS ENVIRONNEMENTS	Nombre d'audit environnements réalisé	Nombre	0	1	0
ETUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT	Nombre de projets ayant fait l'objet d'une EIE/Nombre de projets réalisés	Nombre	1	0	0
ACCEPTABILITE ENVIRONNEMENTALE	Taux d'activité couverte par la décision d'acceptabilité environnementale délivrée par la commission nationale EIE	%	0	100	100
RECLAMATION DES RIVERAINS	Nombre de réclamations relatives à des impacts environnementaux	Nombre	0	0	0

Notre vision est que chaque tonne du minerai valorisée doit non seulement répondre aux exigences de nos clients, mais doit être produite dans le respect des consignes de santé et de sécurité de nos salariés et de nos sous-traitants d'une part, et sans nuire à notre environnement d'autre part. Pour cela, une analyse des risques en matière de qualité, sécurité et environnement est réalisée pour l'ensemble de nos processus opérationnels conformément à nos procédures de travail.



IV.1.1 GESTION DES EAUX

Le processus de valorisation du gisement de la mine de Tighza, n'utilise ni eau fraîche, ni superficielle. Elle utilise uniquement les eaux d'exhaure. En effet, il n'y a pas de nappe phréatique dans le district minier, les eaux souterraines existantes sont celles piégées et drainées après les pluies dans des fractures ouvertes. Les venues d'eau proviennent essentiellement en profondeur des filons minéralisés, avec brèches tectoniques, jouant le rôle de drains. Une fois cette eau souterraine est rencontrée par les travaux miniers ; elle devient fatale à l'exploitation. Par conséquent le pompage de ces eaux vers la surface est indispensable et obligatoire. C'est l'eau d'exhaure.

Avant d'être pompées en cascade jusqu'à la surface, les eaux d'exhaure subissent une décantation dans des albraques conçus à cette effet à chaque niveau d'exploitation et puis une clarification dans des bassins à la surface pour être conformes aux normes d' eau industrielle avant d'être envoyées vers divers destinations, à savoir :

- L'usine pour le traitement du minerai ;
- Les carreaux mines et leurs dépendances pour l'eau de foration ;
- Le carreau Tighza et ses dépendances pour l'arrosage des espaces verts ;
- La cité pour l'arrosage des jardins ;
- Les riverains pour l'irrigation uniquement.



Pour ses besoins, CMT n'a utilisé durant 2020 que 38% **des eaux d'exhaure pompées du fond de la mine et à distribué 62% aux riverains pour les besoins d'irrigations.**

Une sensibilisation continue de la population sur la non-potabilité des eaux d'exhaure pour éviter de l'utiliser à des fins autres que l'irrigation.

Par ailleurs, 80% des eaux industrielles issues du processus de traitement du minerai sont recyclées. Les 20% restants correspondent à l'évaporation de façon naturelle lors du stockage dans la digue.

	UNITE	2019	2020
Volume total d'eau d'exhaure extraite	m3/an	876 000	870 000
volume d'eau fraiche consommé par le traitement du minerai	m3/an	146 000	136 000
volume d'eau consommé par d'autres activités de CMT	m3/an	180 000	190 000
volume d'eau distribué aux riverains	m3/an	550 000	540 000

L'apport en eau fraiche (eaux d'exhaure) est donc réduit à 16% grâce à :



- La construction d'un bassin plus grand pour la récupération de ces eaux ;
- Le changement à neuf des canalisations ;
- L'Installation d'une pompe supplémentaire en tête de la digue avec une canalisation indépendante.

Par ailleurs, nous avons pu supprimer les fuites de la pulpe stérile envoyée à la digue par :

- La construction de nouvelles stations de pompage ;
- Le dédoublement de la tuyauterie et des pompes de refoulement vers la digue.

Les points de prélèvements pour l'analyse sont situés dans les sièges d'exploitation, au niveau de la digue ainsi qu'en amont et aval de l'oued de TIGHZA. Les analyses chimiques sont conformes aux normes marocaines en vigueur.

L'eau potable est assurée par l'ONEE qui alimente directement la cité des cadres et les habitants du village de TIGHZA.

Il n'y a pas de rejet d'effluent proprement dit vers le milieu naturel. Seul, l'excédent d'eau d'exhaure est mis à disposition de l'agriculture locale à travers un réseau de 20 km de canalisations. La qualité de ces eaux est suivie d'une façon trimestrielle par le laboratoire.

CMT veille également à ce qu'il n'y ait aucun point de rejet canalisé d'eau dans le milieu naturel. Dans ce cadre, nous avons réalisé un nouveau réseau d'assainissement des eaux usées domestiques par la mise en place de fosses septiques conformes à la norme dans le village des cadres ainsi qu'aux sièges d'exploitation.

IV.1.2 ENERGIE

La réduction de nos consommations énergétiques nous permet non seulement d'améliorer notre compétitivité, mais également de réduire notre empreinte carbone et confirmer ainsi notre engagement en faveur du climat.

L'énergie est un facteur important dans la rentabilité de nos opérations. Le coût de l'énergie représente environ 20% du coût de revient total de l'exploitation.

La plus grande partie de l'énergie nécessaire au fonctionnement du centre minier (laverie, puits, engins d'extraction au fond...) est d'origine électrique et le centre minier est raccordé au réseau public (ONEE). CMT dispose d'un réseau très étendu et très diversifié :

- Un transformateur 60000 V – 22000 V alimentant la laverie, de puissance 3 MVA ;
- Deux transformateurs 60000 V – 15000 V alimentant les sièges d'exploitation, de puissance 5 MVA chacun ;
- 4 transformateurs 22000 V – 320 V de puissance totale installée de 3,3 MVA ;
- Plusieurs transformateurs 15000 V – 320 V de puissance totale installée de 11 MVA ;
- Plusieurs transformateurs 22000 V - 380 V ;
- Un réseau de ligne électrique MT dépassant les 20 kilomètres.

La consommation électrique fait l'objet d'un suivi mensuel détaillé :

- Consommation en kWh, kWh/t de tout venant au niveau de la laverie, des sièges d'exploitation, du nouveau puits, du carreau Tighza hors laverie, du village minier ;
- Le suivi mensuel est décomposé par imputation grâce à des sous compteurs permettant de connaître la consommation de chaque installation (ex : broyage, flottation, pompes résidus, compresseurs de chaque siège, scoops, locotracteurs, ventilateurs...)

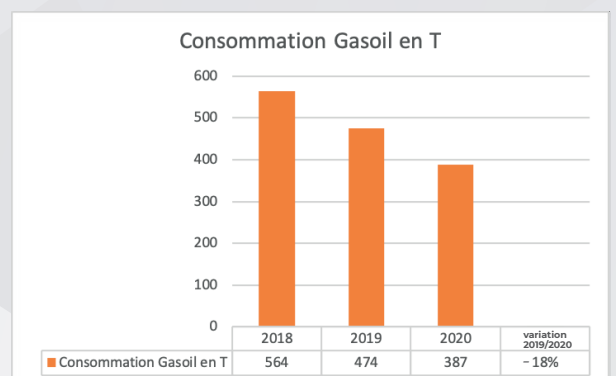
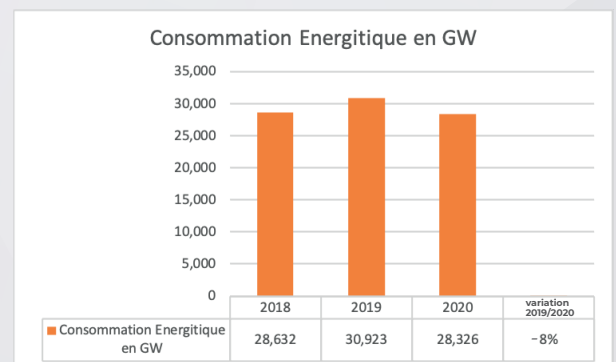
Durant les deux dernières années, la consommation énergétique de CMT a baissé :

- De 9% pour ce qui est de l'énergie électrique ;
- De 18% pour ce qui est de la consommation du gasoil.

Cette baisse est dû à la réduction de nos activités durant la période de confinement mais aussi à notre plan d'action qui vise à optimiser notre consommation électrique à travers :

- L'installation des variateurs de vitesse, réorganisation et respect des timings de démarrage des grands consommateurs d'énergie (compresseurs, aérage, concassage, ...) afin d'optimiser leurs heures de marche ;
- La réduction du nombre de stations de pompage d'exhaure au niveau du fond ;
- La réorganisation de la marche des skips et treuils pour diminuer le nombre de cordées effectuées, ce qui se traduit par une diminution de la consommation de l'énergie électrique.

Par ailleurs, et dans le cadre de sa politique climat, CMT est en cours de négociation avec des opérateurs pour alimenter la mine de Tighza par de l'énergie renouvelable.



IV.1.3 GESTION DES DECHETS

Les rejets solides et liquides générés par nos activités sont gérés de manière à réduire leurs impacts sur l'environnement.

Nos rejets solides sont des rejets banals, ils sont soit recyclés dans nos processus d'exploitation ou de traitement soit éliminés dans des décharges contrôlés. Parmi ces rejets il y a :

- **Les stériles de l'exploitation** : Ils sont réutilisés à 80% (50 000 T/an) pour le remblayage des vides créés par l'exploitation en Tranche Montée Remblayée (TMR), la plus utilisée à Tighza et pour la couverture du flanc de la digue.
- **La gravette stérile de la laverie** : produite par le procédé de traitement par milieu dense (avant 2004), stockée dans des aires appropriées à l'enceinte de la mine. Elle est également réutilisée (100 000 T/an) pour le remblayage des chantiers exploités par la méthode des Tranches Montantes Remblayées.
- **Les rejets stériles de la flottation** : ils sont envoyés sous forme de pulpe vers une mise à terrils « digue » où ils sont décantés. L'eau est recyclée vers l'usine de traitement et les particules solides sont stockés et conservés selon les normes requises.



Déchets industriels

- **La ferraille** est stockée dans des lieux appropriés puis revendue.
- **Les caoutchoucs** sont stockés dans des locaux appropriés.
- **Les plastiques et les cartons** assimilés aux déchets ménagers sont évacués via M'Rirt vers la décharge publique contrôlée de Khénifra qui est un centre d'enfouissement et de valorisation des déchets.

	Unité	2018	2019	2020
Taux d'élimination des stérils	%	80	80	80
Taux d'élimination de la ferraille	%	100	100	100
Taux d'élimination du plastique et carton	%	100	100	100

En revanche, les activités de CMT, ne dégagent pas de rejets de gaz à effet de serre.

IV.1.4 DEVELOPPEMENT DE LA BIODIVERSITE

Transformer une digue en arrêt d'activité, en un espace végétal en parfaite harmonie avec le paysage naturel du site, tel a été le défi lancé par CMT depuis 2003. La réhabilitation de l'ancienne digue a permis de créer un écosystème où cohabitent la faune et la flore qui se sont parfaitement intégrées dans le paysage de la mine de Tighza.

La réhabilitation de l'ancienne digue par extension de la couverture végétale a pour objectif de :

- Assurer une meilleure stabilité de la digue d'une façon pérenne ;
- Eviter l'envolement des stériles sous forme de poussières par des tempêtes de vent ;
- Eviter l'emport des résidus stériles par le ruissèlement des eaux de pluie ;
- Eviter une éventuelle contamination de sous-sol ;
- Préserver le paysage naturel du site et par conséquent préserver la biodiversité ;
- Créer un espace vert bien aménagé pour le loisir (campement, randonnée, pétanque).

Au cours de l'année 2020 et malgré les restrictions liées à la pandémie, nous avons poursuivi l'extension de la réhabilitation de l'ancienne

Partie de l'ancienne digue réhabilitée



Partie de l'ancienne digue en cours de réhabilitation : Couverture par terre végétale

Le choix des arbres a été fait en concertation avec les spécialistes des eaux et forêts. Les espèces suivantes ont été implantées :

- Le pin d'Alep et pin Coulteri ;
- Le cyprès ;
- L'eucalyptus ;
- Le robinier ;
- Le caroubier ;
- Le laurier ;
- Le cactus ;
- Le haloe-vera ;
- Divers plantes locales.

Ce projet, constitue un réel succès en matière de régénération de la faune et de la flore sur un espace où sont stockés les rejets miniers solides. Aujourd'hui, le paysage de la digue épouse parfaitement l'environnement de la région.

Banquette et gradin à l'état initial



Banquette et gradin recouverts par du stérile

Banquette et gradin recouverts par du stérile puis par la terre végétale

Partie du flanc anciennement traitée avec poussée naturelle de la végétation

Nous avons poursuivi la même stratégie, concernant la nouvelle digue, qui est en activité, située sur une superficie de 27 Ha. Elle occupe un talweg situé à 900m de la laverie et à 300m de l'ancienne digue.

Sa partie supérieure reçoit la pulpe stérile humide à 70% de la laverie. Les résidus solides sont décantés et l'eau clarifiée est recyclée vers l'usine de traitement.

La partie sèche constituée des flancs fait régulièrement l'objet d'une réhabilitation par la stabilisation du flanc par une couche de produits stériles de granulométrie grossière, suivie par une deuxième couche de terre végétale destinée à être plantée.

IV.1.5 LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

Durant l'année 2020, CMT a achevé les travaux de constructions de caniveaux de protection et de dérivation des eaux de pluies. L'objectif est :

- Eviter l'inondation de la mine.
- Eviter le drainage des produits miniers vers l'Oued et protéger ainsi la laverie, le carreau de Tighza et la route de Signal.

Clôture autour du carreau de Tighza pour protéger les équipements et les riverains et leurs biens (moutons, bovins...) contre tout risque d'accidents.

Caniveau arrivant des stations de pompage de la pulpe stérile vers la digue de rétention.



Caniveau récupérant les eaux de pluies autour de la laverie et du carreau Tighza pour les évacuer vers l'oued Tighza.

IV.1.6 GESTION DES FUITES ACCIDENTELLES DE PULPE STERILE

Au niveau des stations de pompage, les fuites accidentelles de la pulpe stérile sont drainées par des caniveaux bétonnés et étanches puis stockées dans des digues de rétention situées à l'aval de la laverie, afin d'éviter leur impact sur l'environnement.

En 2020, une opération de nettoyage de ces digues de rétention a été réalisée en les transférant vers la digue en activité.

Digue de rétention curée



V. CMT ACTEUR DE REFERENCE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL



L'activité minière, au Maroc comme dans plusieurs pays miniers, a toujours été un acteur historique majeur du développement des régions d'implantation.

Depuis plus de 40 ans, CMT associe le développement de ses activités au désenclavement des régions et localités où la mine est implantée. Construire les infrastructures de base telles que les accès routiers, l'énergie, l'eau, l'éducation, la santé pour les populations locales sont des objectifs totalement intégrés à nos méthodes de développement.

Le site minier de Tighza, se trouve à proximité du village de Tighza, dont la population avoisine 3 800 habitants. Il dépend administrativement de la commune d'EL Hammam qui compte environ 12 800 habitants.



CMT exerce son activité tout en respectant les lois et réglementations en vigueur au Maroc, régissant ses relations avec les communautés locales et notamment la loi :

- 33-13 relatives aux mines : relations avec riverains et permissionnaires.
- Régissant l'occupation temporaire des terrains avec les parties prenantes (communautés, riverains, eaux et forêts, domaines...).
- Sur les taxes (taxes minières, taxes professionnelles...).

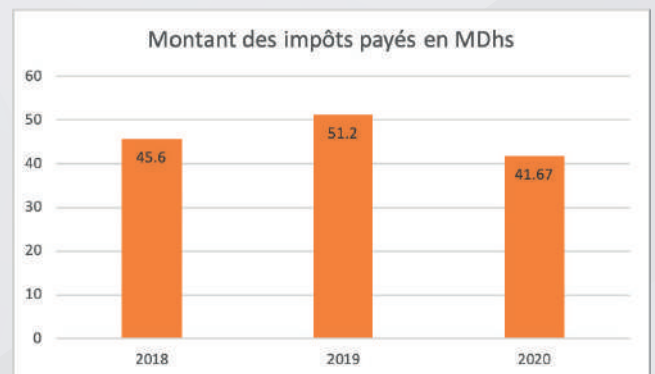
La responsabilité sociétale a été toujours au cœur de notre culture d'entreprise et nous entendons être de véritables acteurs de soutien au développement des populations riveraines. Une démarche solide et durable de notre responsabilité sociétale, est le fruit de l'existence de relations soutenues avec nos principales parties prenantes. Le développement de nos activités repose en effet sur notre aptitude à nouer un dialogue fructueux avec les riverains, les autorités locales et les collectivités.

CMT est le premier employeur de la province de Khénifra, avec plus 771 emplois dont 373 directs et 398 Indirects (Sous-traitants). Toute une activité socio-économique a pu se développer autour de la mine à travers les commerces de proximité, les cafés et restaurants, les ateliers mécaniques, chaudronneries, menuiseries, etc... créant ainsi des centaines d'emplois pour les jeunes de la province.

L'agriculture, l'élevage et le commerce sont les principales activités des habitants de Tighza qui représente 448 ménages et 1786 habitants* (Statistiques HCP 2004).

CMT a payé au titre de l'exercice 2020 un montant de 41,67 Million de dirhams d'impôts et taxes, soit une baisse de 16% due au résultat impacté par la conséquence de la pandémie.

CMT est le premier contribuable des impôts et taxes de la Province. Notre contribution, via le paiement des impôts locaux conformément à la réglementation en vigueur, permet à la commune d'EL Hammam, d'assurer l'exécution du plan de développement communal (PDC) et permettre à la population d'accéder aux services essentiels (santé, éducation, sécurité, désenclavements, etc.) dans de bonnes conditions.



V.1 AXES DE LA POLITIQUE SOCIETALE

CMT est également le principal acteur de développement local puisque 93% de la main d'œuvre employée est originaire de la province de Khénifra. La masse salariale annuelle déversée dans la région dépasse les 39 millions de dirhams. Par ailleurs et pour dynamiser l'activité économique locale, pas moins de 16 contrats ont été signés avec des fournisseurs locaux pour un montant d'achat qui avoisine les 17 Millions de Dirhams.

A travers nos actions sociétales, nous confirmons l'engagement de CMT en faveur de l'amélioration du bien-être des populations avoisinant la mine de Tighza en favorisant l'accès aux soins, à l'éducation et au désenclavement. C'est ainsi que nous avons structuré notre engagement sociétal à travers 5 axes prioritaires qui émanent de la matrice de matérialité que nous avons réalisé en 2020, et qui sont :

Axe 1 : Santé ;

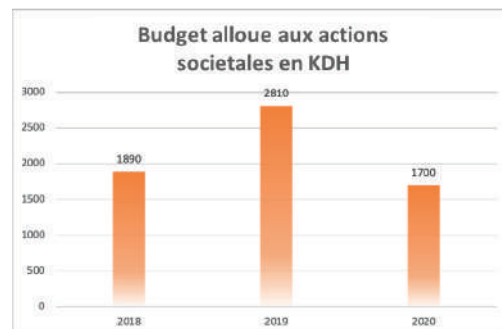
Axe 2 : Education ;

Axe 3 : Désenclavement et infrastructures ;

Axe 4 : Valorisation du patrimoine culturel ;

Axe 5 : Dons et Sponsoring.

Durant 2020, CMT a réalisé 20 projets d'un montant de 1700 KDH, au profit des populations avoisinant le site minier et ce malgré le contexte de la COVID-19. Ces projets permettent non seulement de renforcer notre ancrage territorial et consolider le climat de confiance instauré de longue date, mais aussi de développer nos activités dans le respect de nos principes et valeurs et créer de la valeur et de la richesse pour l'ensemble de nos parties prenantes.



Par ailleurs, CMT a mis en place un processus de gestion des réclamations et des plaintes des riverains. En effet, elles sont adressées à la direction de la mine ou sous couvert des Autorités Locales.

Au cours des deux dernières années, CMT n'a enregistré aucune réclamation, ni plainte des riverains et ceci est dû au processus d'écoute et de dialogue que nous avons instauré avec les acteurs communautaires.

Axe 1 : Santé

Au cours de l'année 2020, plus de 1500 personnes ont bénéficié des actions dédiées à l'amélioration de la santé avec un budget de 600 KDH dont 550 KDH dans le cadre de la lutte contre la COVID-19.

Les principales actions mises en place sont :

- Distribution de gel alcoolique et de masques aux écoliers et aux lyciens (1000 bénéficiaires),
- Désinfection des écoles, collèges, lycées et bus scolaires de Tighza et de M'irt,
- Aménagement de l'hôpital de M'irt et du dispensaire de Bouchbel,
- Aides aux associations féminines : opérations chirurgicales.

Par ailleurs et suite à l'appel de Sa Majesté le Roi pour venir en aide aux populations touchées par les conséquences économiques de la pandémie, CMT a contribué au fonds COVID pour un montant de 10 Millions de DH, montrant une fois de plus son engagement pour les causes d'intérêt général



Axe 2 : Education

La promotion de l'éducation via le développement du préscolaire est un axe stratégique dans la stratégie sociétale de CMT. L'objectif est d'inculquer aux enfants en bas âge l'envie d'apprendre et les préparer pour intégrer dans de bonnes conditions le cycle du primaire.

En 2020, une enveloppe de 65 KDH a été dédiée au développement du préscolaire dans le village de la zone minière de Tighza. Plus de 70 enfants bénéficient du programme du préscolaire. Une classe a été aménagée à Tighza (étanchéité, clôture, peinture).

CMT fournit annuellement les cartables et les fournitures scolaires aux élèves nécessiteux, pour leur permettre de poursuivre leur scolarité et augmenter leur chance de réussite dans le cursus.

Par ailleurs, CMT collabore avec l'ISTA pour former les jeunes en chaudronnerie et en maintenance mécanique.

Pour les accueillir dans de bonnes conditions, étant donné que les stagiaires sont des candidats potentiels pour renforcer nos effectifs, nous avons aménagé 4 chambres équipées. Un nombre important d'étudiants réalisent des stages dans les différents services et activités, un passage important pour les préparer au monde professionnel.



A cause du confinement, en début 2020, 03 ingénieurs et 20 techniciens ont bénéficié de ce programme de formation et d'encadrement contre une moyenne annuelle de 120 stagiaires.

Axe 3 : Désenclavement et infrastructures

Le désenclavement des villages avoisinants la mine a facilité la vie des populations, en accédant plus facilement aux infrastructures des villages et aux services de la municipalité : commerces, écoles, hôpital et dispensaires, etc. Ainsi plus de 600 KDH ont été investis durant l'année 2020 dans les projets suivants :

- Plus de 20 Km de pistes et 10 km de routes ont été aménagées, avec construction de pont au profit de 1200 habitants ;
- Aménagement de la piste reliant Signal à Ighrem Aoussar sur 4 km et construction d'un pont de passage ;
- Installation des pompes et plus de 20 km de tuyauterie pour leur fournir l'eau d'exhaure clarifiée ;
- Construction d'un château d'eau à Aït Sidi Ahmed Ouhmed d'une capacité de 63 m³.

D'autres infrastructures ont été aménagées dont :

- Le terrain de football au village Tighza, qui permet aux jeunes du village d'exercer leur sport favori ;
- Le bureau de la gendarmerie de Tighza ;
- L'hôpital de M'irt ;
- Le dispensaire Bouchbel ;
- Aménagement de plusieurs mosquées du village avoisinant la zone minière de Tighza ;
- La remise à neuf du réseau d'eau d'irrigation alimentant la cité pour l'arrosage des espaces verts.



Axe 4 : Valorisation du patrimoine Culturel

De part, la position de la mine dans une zone historiquement à vocation minière du 9ème siècle (Idrissides) jusqu'au 13ème siècle (Mérinides) passant par le 12ème (Almohades), au temps de son apogée, le premier Centre du patrimoine minier au niveau national, a été inauguré en 2019, où sont exposés quelques vestiges déterrés témoins de l'activité minière de nos ancêtres.

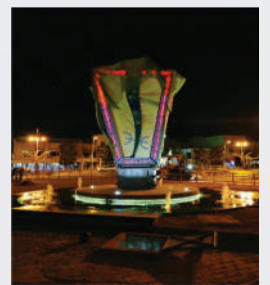
Le centre du Patrimoine minier est également une fierté régionale et nationale qui a pour objectif de préserver la mémoire d'une période cruciale de l'histoire de la mine de Tighza (ex Jbel Aouam) ancrée, en particulier dans celle du Moyen Atlas et en général dans celle du Maroc.



En 2020, 55 personnes ont visité et apprécié le centre d'interprétation du patrimoine d'Ighrem Aousser, contre 250 visiteurs en 2019, ceci est dû à la pandémie de COVID-19, puisque à partir de mars 2020, le centre a fermé ses portes jusqu'à nouvel ordre.



Par ailleurs et durant le premier trimestre de 2020, CMT a participé à la construction d'une stèle à M'ritt commémorative de la bataille LAHRI (en Novembre 1924) avec une contribution de CMT de 400 KDH.



Axe 5 : Dons et sponsoring

CMT accompagne également les associations sportives et de bienfaisance à travers l'octroi de dons et de sponsoring. CMT vient également en aide aux différents cas sociaux nécessiteux (prise en charge de maladie – hospitalisation – opération – etc.).

En 2020, CMT a contribué pour un montant de 470 KDH aux sponsorings des actions suivantes :

- Sponsoring du club de football de Tighza pour l'organisation des tournois sportifs ;
- Participation à la construction d'une stèle commémorative à M'ritt ;
- Sponsoring et participation aux réunions annuelles des tribus organisées sous forme de Moussems (Ajoumoua) qui sont une opportunité et une occasion pour discuter des besoins et attentes des populations ;
- Participation au festival Ajdir ;
- Dons pour la maison correctionnelle de Kénifra à l'occasion de l'Aid Al Adha.



Par ailleurs et dans le but d'encourager la préservation de la biodiversité dans la région, CMT a participé à l'organisation du concours de pêche de la truite à la mouche au « NO-KILL », en février 2020. Ce concours est organisé par le Fly Fishing for the conservation du Moyen Atlas dans le plan d'eau Amghas III dans la région d'AZROU. L'objectif est la promotion, la formation et la sensibilisation sur la protection de la biodiversité piscicole en utilisant la technique « NO-KILL », qui consiste à relâcher le poisson pêché dans les meilleures conditions pour qu'il puisse continuer de vivre et se multiplier.



VI. ANNEXES

VI.1 PROCESSUS UTILISE POUR DETERMINER LE CONTENU DU RAPPORT ESG & RSE

Le présent rapport a été conçu selon les exigences de l'AMMC et en mettant en oeuvre plusieurs recommandations des référentiels internationaux qui ont autorité en matière de reporting ESG.

Le rapport ESG & RSE de CMT a été élaboré par un comité de rédaction désigné à cet effet. Ce comité comprend l'ensemble des responsables concernés impliqués dans les différents axes de notre stratégie RSE. L'ensemble des données sont collectées grâce à des canevas regroupant un ensemble d'indicateurs et structurés selon l'annexe III-2 de la circulaire de l'AMMC. Pour chaque indicateur identifié, nous avons défini le mode de calcul en se basant sur les formules de calculs internationales (TF et TG par exemple) et le cas échéant à partir des formules internes à CMT. Les indicateurs sont collectés au niveau du siège qui centralise et consolide les données, les autres indicateurs sont récupérés auprès des unités opérationnelles.

Des réunions ont été tenues au niveau du siège de CMT et la mine de Tighza pour présenter l'ensemble des indicateurs ainsi que les documents nécessaires pour l'élaboration du rapport ESG & RSE.

Le rapport a fait l'objet de validation par la Direction Générale de CMT ainsi que par le Conseil d'Administration avant sa publication officielle.

Point de contact pour toute information relative au rapport ESG & RSE de CMT :

M. Hatim YOUSSEFI : Responsable Financier et Comptabilité
Mail : youssefi@cmt.ma

VI.2 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

VI.2.1 NOTRE APPROCHE

Nous avons mis en place au fil des ans plusieurs mécanismes de relations diversifiées et efficaces qui nous ont permis d'être à l'écoute des besoins et des préoccupations des populations riveraines autour des sites ainsi que l'ensemble de nos parties prenantes pertinentes. Notre objectif est de construire un dialogue constructif et durable, avec l'ensemble de nos parties prenantes, qui constitue la pierre angulaire de notre démarche RSE.

Dans ce cadre, nous avons identifié nos parties prenantes pertinentes, lors de la mise en place du système de management qualité et sécurité, conformément aux exigences de la norme ISO 9001 version 2015 et l'ISO 45001 version 2018.

Une mise à jour de la liste des parties prenantes a été réalisée par les équipes de CMT lors de l'élaboration du présent rapport ESG & RSE. Ainsi, la liste des parties prenantes identifiées en 2019 est la même que celle de 2020. Au total, 20 parties prenantes ont été recensées. Pour chaque partie prenante, nous avons recensé le type de partenariat et les modes de dialogues que nous avons instaurés avec chacune d'elle.

Le dialogue avec nos parties prenantes a permis non seulement d'instaurer un climat de confiance mais surtout de bâtir des relations durables porteuses de valeurs pour CMT et ses partenaires.

Nous avons ensuite réalisé la cartographie des parties prenantes, qui nous a permis d'identifier celles les plus pertinentes.

VI.2.1 DOMAINE D'INTERVENTION ET MODE DE DIALOGUE

CODE	PARTIE PRENANTE	DOMAINE D'INTERVENTION	MODE DE DIALOGUE / RELATIONS AVEC LES PP
P1	Commune El Hamam	Développement socio-économique de la commune	Réunion avec le président de la commune ou les représentants des habitants
P2	Acteurs communautaires (Associations - coopératives - riverains)	Autonomisation des acteurs - Environnement - Eau -	Réception des doléances, Soutien de CMT dans les différents évènements sportifs, religieux, culturels, ... Aides (matériel, personnel, locaux, ...) au cours de ces évènements
P3	Partenaires Sociaux	Représenter le personnel	Réunion Trimestrielle/annuelle - Protocol d'accord - Politique de porte ouverte - présence au CHS, Concertations, sensibilisations
P4	Clients	Achat des concentrés	Visite chez les clients - visite sur site Réunions avec les clients Echanges continus par courriels Enquêtes de satisfaction
P5	Sous-traitants	Travaux miniers, sondages, transport minier, transport personnel,	Négociation des contrats - réunion de mise au point et avancement des travaux Evaluation des performances des sous-traitants"
P6	Fournisseurs	Fourniture des biens et services	Réunion de négociation des contrats Echanges par courriels Sélection, évaluation et réévaluation des fournisseurs
P7	FDIM	Représenter et défendre les intérêts du secteur minier Marocain	Vice présidence de la FDIM - membre du CA Réunions Périodiques CMT acteur minier très engagé"
P8	Actionnaires	Propriétaire de CMT	Communication financière - semestrielle et annuelle - Assemblée Générale - Conseil d'Administration - site Web
P9	Salariés	Mettre leurs compétences au service de la performance de CMT	Comité de direction - Entretien annuelle Réunions d'information, de sensibilisation Formations - Notes et affichages Entretiens d'évaluation
E10	Direction des Mines	Faire respecter les lois et réglementations qui régissent le secteur minier	Rapports mensuels, trimestriels et annuels Rapports à l'appui des institutions, renouvellement, réattributions ... des titres miniers - Enquêtes et contrôles Réunions avec le directeur provincial ou régional
P11	BERD	Financer le projet de puits profond de Ighrem Aousser	Comité de pilotage Rapports trimestriel et annuel sur l'état d'avancement du plan d'action
P12	Eaux et Forêts	Gestion des eaux et Forêts	Dossiers d'occupation temporaire Réunions d'informations
P13	Les domaines	Gestion des terrains domaniales	Dossiers d'occupation temporaire
P14	Autorité locales (Suretés Nationale et gendarmerie et forces auxiliaires	Maintenir l'ordre et la sécurité dans le périmètre de fonctionnement de CMT en respectant les lois et la réglementation	vsite - réunion d'information
P15	Assurances	Assurer les salariés et le patrimoine de CMT	Réunion - contrat
P16	DOUANE	Autorisation d'importation et exportation des biens et services	Réunion - visite
P17	Presse et Média	Information et communication via les différents supports (Web - presse)	Conférences de presse, visite presse; site Web
P18	Stagiaire	Apprentissage et formation	Réunion - mise au point avancement des travaux
P19	Banques	Gestion des moyen de paiement et octroi de Crédits bancaire -	Conventions de crédits
P20	Ecole et Universités	Formation initiale et continue des jeunes	Stages des étudiants - conventions de partenariats

VI.2.3 CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES

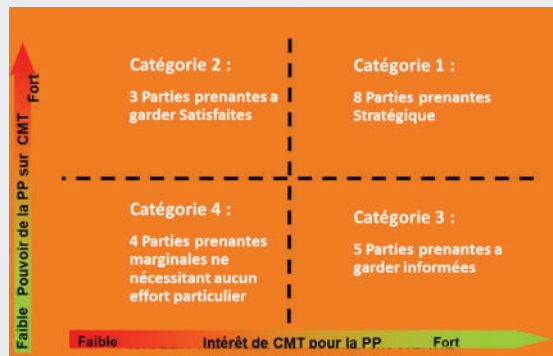
La cartographie des parties prenantes (PP) a été élaborée en interne par l'équipe CMT, sur la base d'une analyse qualitative des pouvoirs/Intérêts des parties prenantes.

Le résultat d'analyse fait ressortir 4 catégories de parties prenantes :

- **Catégorie 1** : Parties prenantes stratégiques, qui ont un pouvoir fort sur CMT et réciproquement, CMT a un intérêt fort pour ces parties prenantes.
- **Catégorie 2** : Parties prenantes à garder satisfaites. Ils ont un pouvoir fort sur CMT mais cette dernière a un intérêt faible pour ces PP.
- **Catégorie 3** : Parties prenantes à garder informées. Ils ont un pouvoir faible sur CMT, mais CMT a un intérêt fort pour ces PP.
- **Catégorie 4** : Parties prenantes marginales, ne nécessitant aucun effort particulier, vu qu'ils ont un pouvoir faible sur CMT et l'intérêt de celle-ci est également faible pour ces PP.

Les parties prenantes de la catégorie 1, feront l'objet d'une attention particulière, pour identifier leurs enjeux, leurs besoins et attentes afin de mettre en place un plan d'action pour les satisfaire de manière continue et durable. Ainsi, l'analyse des parties prenantes identifiées par l'équipe CMT, a fait ressortir par catégorie :

- 8 parties prenantes dans la catégorie 1,
- 3 parties prenantes dans la catégorie 2;
- 5 parties prenantes dans la catégorie 3;
- 4 parties prenantes dans la catégorie 4.



VI-3 MATRICE DE MATERIALITE

Une première analyse des enjeux pertinents pour les parties prenantes et pour CMT a été faite lors de l'élaboration du rapport ESG & RSE pour l'exercice 2019. Nous avons positionné lors de notre analyse l'enjeu lié à la Santé et la Sécurité comme un enjeu prioritaire. Le plan d'action mis en place, dont la certification ISO 45001 version 2018, nous a permis de gérer la crise sanitaire avec la mise en place du dispositif santé et sécurité au travail prévu dans notre système de management. Ainsi les principales actions mises en place suite à l'identification des enjeux très significatifs sont résumées comme suit :

Enjeux identifiés très significatif en 2019	Nature	Actions réalisées en 2020
E7	Environnement	Démarrage du projet de certification ISO 14001 V 2015
E9	Condition de travail	Nouveau siège et aménagement des espaces de travail
E11	Santé et Sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ● Certification de notre système de management santé et sécurité au travail conformément à la ISO 45001 V 2018 en juin 2020 ● Mise en place du dispositif sanitaire contre la COVID-19
E16	Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> ● Nouveau tour de table suite au rachat par AMG de OSEAD ● Nomination de 2 administrateurs indépendants
E17	Ethique dans la conduite des affaires	Elaboration du Code d'éthique et conduite des affaires prévu en 2021
E20	Crédibilité de l'information	Plusieurs communiqués ont été publiés. Au total 18 communiqués ont été publiés en 2020
E21	Gestion de la consommation d'eau	Poursuivre la même politique de gestion de l'eau : utilisation des eaux d'exhaures et recyclage de 80% des eaux de la digue

Pour l'année 2020, et suite aux concertations avec nos parties prenantes nous avons, en plus des enjeux retenus en 2019, rajouté un nouveau enjeu : celui lié à la Pandémie de la COVID-19. Au total 29 enjeux ont été identifiés (contre 28 enjeux identifiés en 2019) et regroupés selon 3 catégories :

- **Catégorie 1** : Enjeux Economiques et de Gouvernance.
- **Catégorie 2** : Enjeux Sociaux et Sociétaux.
- **Catégorie 3** : Enjeux Environnementaux.

Code Enjeu	Nature	Catégorie
E1	Emploi	2
E2	Désenclavement	2
E3	Accès à la santé	2
E4	Education - Formation	2
E5	Accès à l'eau potable	2
E6	Développement des AGR	2
E7	Protéger l'Environnement	3
E8	Climat Social	2
E9	Conditions de travail	2
E10	Pérennité de l'activité	1
E11	Santé et Sécurité	2
E12	Gestion des réclamations et plaintes clients	1
E13	Partenariats Durables avec nos fournisseurs et sous-traitants	1
E14	Déclaration aux organismes Sociaux	2
E15	Conformités aux spécifications	1
E16	Gouvernance	1
E17	Ethique dans la conduite des affaires	1
E18	Gestion des carrières des collaborateurs	2
E19	Protéger la biodiversité	3
E20	Crédibilité de l'information pour le marché	1
E21	Gestion des consommations d'eau	3
E22	Gestion des consommations d'énergie	3
E23	Energies Renouvelables	3
E24	Efficacité Energétique	3
E25	Contribution au développement local	2
E26	Engagement des collaborateurs	2
E27	Préserver le patrimoine archéologique de la mine	3
E28	Promouvoir la Diversité	2
E29	Gestion de la pandémie COVID-19	2

La répartition des enjeux par catégorie fait ressortir pour l'exercice 2020 :

- **Catégorie 1** : 7 Enjeux Economiques et de Gouvernance ■
- **Catégorie 2** : 15 Enjeux Sociaux et Sociétaux ■
- **Catégorie 3** : 7 Enjeux Environnementaux ■

La matrice de matérialité représente le niveau de « pertinence » des enjeux en fonction de l'importance croissante accordée par les parties prenantes externes pour ces thèmes (axe horizontal) et des sujets d'intérêt pour CMT (axe vertical).

Les enjeux ainsi identifiés, ont fait l'objet d'analyse de pertinence, par l'équipe de CMT, selon trois critères :

- **Critère 1** : Peu significatif, c'est-à-dire que l'enjeu présente peu ou pas d'intérêt.
- **Critère 2** : Significatif, c'est-à-dire l'enjeu présente un intérêt, qui nécessite un suivi.
- **Critère 3** : très significatif, c'est-à-dire un enjeu crucial qui nécessite le pilotage.

L'analyse a été faite de manière qualitative sur la base des connaissances de l'équipe de CMT. Suite à l'évaluation de l'ensemble des enjeux, CMT a identifié 7 enjeux prioritaires qui sont très significatif pour les parties prenantes et pour CMT.



VI.4 TABLEAU DES CORRESPONDANCES

VI.4.1 TABLEAU DES CORRESPONDANCES

Aspect Exigé par AMMC	Section	Définition	Indicateur Quantifiable	Formule du calcul de l'indicateur	Correspondance Rapport ESG/RSE
PROFIL DE L'ORGANISATION					
PROFIL DE L'ORGANISATION					
ELEMENTS GENERAUX	Profil de l'organisation	Décrire le profil de l'émetteur et de son groupe, sa stratégie en matière de responsabilité sociétale et environnementale, ainsi que les référentiels adoptés pour l'élaboration du rapport, le cas échéant.	NON	—	Page 7
ELEMENTS GENERAUX	Profil de l'organisation	Décrire le périmètre du reporting ESG et les entités du groupe pour lesquelles les informations sont fournies, en justifiant, le cas échéant, les écarts avec le périmètre de consolidation de l'émetteur.	NON	—	Page 3
ELEMENTS GENERAUX	Profil de l'organisation	Insérer une analyse de la matérialité des différents aspects ESG. Cette partie devrait expliquer l'analyse sous-tendant les choix de l'émetteur par rapport aux axes ESG considérés comme pertinents. Présenter, le cas échéant, les seuils de matérialité adoptés.	NON	—	Page 51
ELEMENTS GENERAUX	Profil de l'organisation	Insérer une note méthodologique décrivant le processus d'identification, de collecte, de traitement et de compilation des informations extra financières, ainsi que les limites attachées à cette méthodologie. Les indicateurs quantitatifs ainsi que les méthodes de calcul retenues, doivent être clairement définis et précisés.	NON	—	Page 49
ELEMENTS GENERAUX	Profil de l'organisation	Insérer, le cas échéant, l'attestation du vérificateur externe qui a revu les informations ESG contenues dans le rapport.	NON	—	NA
ELEMENTS GENERAUX	Profil de l'organisation	Insérer, le cas échéant, des explications relatives aux parties du référentiel qui ne sont pas adoptées par l'émetteur.	NON	—	NA
GOVERNANCE					
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Composition de l'organe de gouvernance :	OUI	Nombre d'administrateur	Page 17
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Membres exécutifs et non exécutifs	OUI	Nombre des membres exécutifs et non exécutifs	Page 17
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Membres indépendants	OUI	Nombre des membres indépendants	Page 17
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Critères retenus pour la qualification d'administrateurs d'indépendants	OUI	Nombre de critère	Page 19
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance, et date d'expiration de leur mandat	NON	—	Page 17
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes	NON	—	Page 19
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	La parité, et les règles suivies en la matière	OUI	Nombre d'administrateur femme	Page 20
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Nombre de mandats par administrateur	OUI	Nombre de mandats par administrateur	Page 17
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Existence de comités spécialisés	OUI	Nombre de comités spécialisés	Page 20-21
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Assiduités aux séances du conseil	OUI	Taux de présence des administrateurs au conseil	Page 19
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Rémunération des administrateurs	OUI	Montant de rémunération des administrateurs	Page 22
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Rémunération des dirigeants, (stock option, avantages en nature)	OUI	Montant de rémunération des Dirigeants	Page 22
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Relation avec les actionnaires : information communiquées aux actionnaires	OUI	Nombre de réunions/ communications dédiées aux actionnaires	Page 15
ELEMENTS SPECIFIQUES	Gouvernance	Processus d'évaluation de la performance de l'instance de gouvernance par rapport aux thèmes économiques, environnementaux et sociaux	NON	—	Page 19
ELEMENTS SPECIFIQUES	Ethique, Déontologie et Corruption	Actions engagées pour prévenir la corruption	NON	—	Page 22-23
ELEMENTS SPECIFIQUES	Ethique, Déontologie et Corruption	Mesures prises en réponse à des incidents de corruption	OUI	Nombre d'incidents liés à la corruption	Page 23
ENVIRONNEMENT					
ELEMENTS SPECIFIQUES	Activités CMT avec impact sur l'environnement	Décrire la politique de l'émetteur en matière d'environnement, notamment	NON	—	Page 38
ELEMENTS SPECIFIQUES	Politique d'atténuation environnemental CMT	les mesures prises pour limiter les impacts environnementaux de ses activités et les normes et objectifs fixés en la matière	NON	—	Page 38
ELEMENTS SPECIFIQUES	Litiges d'ordre environnemental	Décrire tout litige ou poursuite, relatifs des problématiques d'ordre	OUI	Nombre de litige d'ordre environnementale	Page 38

Aspect Exigé par AMMC	Section	Définition	Indicateur Quantifiable	Formule du calcul de l'indicateur	Correspondance Rapport ESG/RSE
PROFIL DE L'ORGANISATION					
PROFIL DE L'ORGANISATION					
ELEMENTS SPECIFIQUES	Mesure de protection de l'environnement	Les actions et mesures mises en place pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité	NON	---	Page 39-43
ELEMENTS SPECIFIQUES	Mesure de protection de l'environnement	Les mesures de gestion et d'élimination des déchets	OUI	- Poids des déchets par nature	Page 41
ELEMENTS SPECIFIQUES	Mesure de protection de l'environnement	Les consommations d'eau, d'énergie et de matières premières ainsi que les mesures mises en place pour l'optimisation de ces consommations	OUI	a - Volume d'eau consommée b - Taux de recyclage c - Consommation Énergétique d - % Réduction des consommation d'énergie	Page 38-40
SOCIAL					
ELEMENTS SPECIFIQUES	Politique de gestion RH	Recrutement	OUI	- Nbre de recrutement, Nbre de départ, Turn Over	Page 29
ELEMENTS SPECIFIQUES	Politique de gestion RH	Rémunération	OUI	- Rémunération fixe & rémunération variable	Page 31-32
ELEMENTS SPECIFIQUES	Politique de gestion RH	Gestion des carrières	OUI	- Nbre de promotion par catégorie et par sexe	Page 33
ELEMENTS SPECIFIQUES	Politique de gestion RH	Formation	OUI	- Nbre de formation par catégorie, par sexe - Montant de la formation pp à la MS	Page 33-34
ELEMENTS SPECIFIQUES	Politique de gestion RH	Mesures mises en place pour l'emploi et l'insertion des personnes handicapées	OUI	- Nbre de personnes à mobilité réduite pp à l'effectif total	NA
ELEMENTS SPECIFIQUES	Politique de gestion RH	Mesures prises pour l'égalité entre les femmes et les hommes	NON	---	Page 30
ELEMENTS SPECIFIQUES	Effectif	La répartition par branche d'activité	OUI	- Nbre de collaborateurs pour les branches d'activités	Page 30
ELEMENTS SPECIFIQUES	Effectif	La répartition par nature du contrat de travail (CDI, CDD, intérim...)	OUI	- Répartition des effectifs par nature de contrat de travail	Page 30
ELEMENTS SPECIFIQUES	Effectif	La répartition par catégorie (direction, cadres, employés...), par sexe	OUI	- Répartition des effectifs par catégorie et par sexe	Page 30
ELEMENTS SPECIFIQUES	Effectif	La répartition par ancienneté	OUI	- Répartition des effectifs par ancienneté	Page 31
ELEMENTS SPECIFIQUES	Schéma d'intéressement et de participation de la personne	Indiquer tout schéma d'intéressement et de participation du personnel en précisant la date, la nature, les principales modalités de ces contrats ainsi que les sommes affectées à ce titre pour chacune des trois dernières années	NON	---	Page 31-32
ELEMENTS SPECIFIQUES	Indicateurs RH	Nombre de représentants du personnel	OUI	- Nbre de syndicat, Nbre de délégués de personnel, Nbre de Comités	Page 35
ELEMENTS SPECIFIQUES	Indicateurs RH	Nombre de jours de grève par exercice	OUI	- Nbre de jours de grèves	Page 35
ELEMENTS SPECIFIQUES	Indicateurs RH	Nombre d'accidents de travail par exercice	OUI	- Taux de fréquence, Taux de gravité	Page 26
ELEMENTS SPECIFIQUES	Indicateurs RH	Nombre de licenciements par exercice (par catégorie)	OUI	- Nbre de licenciements par exercice et par catégorie	Page 29
ELEMENTS SPECIFIQUES	Indicateurs RH	Nombre de recrutements par exercice (par catégorie)	OUI	- Nbre de recrutement par exercice et par catégorie	Page 29
ELEMENTS SPECIFIQUES	Indicateurs RH	Nombre et nature des litiges sociaux (collectifs ou individuels) par exercice	OUI	- Nbre de litiges sociaux et par exercice	Page 36
Parties prenantes					
ELEMENTS SPECIFIQUES	Impact économique et social	- Présenter les éléments d'impact économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales et développement régional : création d'emplois, investissement dans les domaines de la santé, de la culture, l'éducation	OUI	a - Nombre d'emplois créés dans la zone b - Montant des investissements sociétale	Page 45
ELEMENTS SPECIFIQUES	Impact des investissements	- Présenter les aspects d'impact des investissements en matière d'infrastructures et de services publics	OUI	a - Nombre de projets d'infrastructure b - Montant d'investissement dédiés aux projets d'infrastructures	Page 45
ELEMENTS SPECIFIQUES	Actions correctives	- Présenter les actions correctives mises en place au sein des activités comprenant des impacts négatifs significatifs potentiels ou avérés sur les communautés locales	NON	---	Page 46
ELEMENTS SPECIFIQUES	Dialogue avec les parties prenantes	- Présenter les conditions de dialogue avec les parties prenantes	NON	---	Page 50
ELEMENTS SPECIFIQUES	Sélection des parties prenantes	- Présenter les Politiques et les critères de sélection des parties prenantes (clients, fournisseurs, partenaires...)	NON	---	Page 51
Autres					
ELEMENTS SPECIFIQUES	Autres	- Les objectifs et les engagements de l'émetteur en matière de RSE	NON	---	Page 5
ELEMENTS SPECIFIQUES	Autres	- Les réalisations en la matière sur Les trois derniers exercices	NON	---	Page 5

VI.4.2 CORRESPONDANCES AVEC L'INDEX GRI-G4, ODD, ISO 26000 ET PACTE MONDIALE DES NATIONS UNIS

INDEX GRI-G4 - option de conformité "critères essentiels"		Référence rapport ESG & RSE 2020	ODD	ISO 26000	Pacte Mondial des Nations Unis
ELEMENTS GENERAUX D'INFORMATIONS					
STRATEGIE ET ANALYSE					
Mots du Directeur Général Délégué	G4-1	Page 1		▲	
Principaux impact, risques et opportunités	G4-2	Page 16		▲	
PROFIL DE L'ORGANISATION					
Nom de l'organisation	G4-3	Page 7		▲	
Principales marques et principaux produits et services	G4-4	Page 7		▲	
Siège de l'organisation	G4-5	page de garde		▲	
Marchés géographiques	G4-6	Page 7		▲	
Forume juridique	G4-7	Page 7		▲	
Marchés, secteurs et clients	G4-8	Page 7		▲	
Taille de l'organisation	G4-9	Page 8		▲	
Effectifs	G4-10	Page 29		▲	▲
Salariés couvert par une convention collective/protocoll d'accord	G4-11	Page 35		▲	▲
Chaîne d'approvisionnement	G4-12	Page 12-50		▲	
Modification de la structure de l'actionariat	G4-13	Page 17	ODD 16		
Principe de précaution	G4-14	Page 13	ODD 16		▲
Chartes, principes et autres initiatives	G4-15	Page 16		▲	
Affiliations à des associations	G4-16	Page 50	ODD 17	▲	
ENJEUX ET PERIMETRES PERTINENTS IDENTIFIES					
Entités	G4-17	Page 3		▲	
Processus du reporting	G4-18	Page 49			
Aspects pertinents	G4-19	Page 53			
Périmètre dans l'organisation	G4-20	Page 3			
IMPLICATION DES PARTIES PRENANTES					
Groupes de parties prenantes	G4-24	Page 49	ODD 17	▲	
Identification des parties prenantes	G4-25	Page 49	ODD 17	▲	
Implication des parties prenantes	G4-26	Page 50	ODD 17	▲	
Thèmes soulevés dans le cadre du dialogue	G4-27	Page 50	ODD 17	▲	

INDEX GRI-G4 - option de conformité "critères essentiels"		Référence rapport ESG & RSE 2020	ODD	ISO 26000	Pacte Mondial des Nations Unis
ELEMENTS GENERAUX D'INFORMATIONS					
PROFIL DU RAPPORT					
Période de reporting	G4-28	Page 3		▲	
Date du dernier rapport publié	G4-29	Page 3		▲	
Cycle de reporting	G4-30	Page 3		▲	
Personne à contacter	G4-31	Page 49		▲	
GOUVERNANCE					
Structure de la gouvernance	G4-34	Page 17-18	ODD16	▲	▲
Délégation des pouvoirs de l'instance supérieure de gouvernance aux cadres dirigeants	G4-35	Page 8-17	ODD16	▲	
L'organisation a nommé un ou plusieurs cadres dirigeants responsables des thèmes économiques, environnementaux et sociaux	G4-36	Page 8	ODD16	▲	
Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	G4-38	Page 18	ODD16	▲	▲
Le président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	G4-39	Page 17	ODD16	▲	
Processus de nomination et de sélection pour l'instance supérieure de gouvernance et ses comités	G4-40	Page 17-19	ODD16	▲	
les processus mis en place afin que l'instance supérieure de gouvernance s'assure que les conflits d'intérêts sont évités et gérés	G4-41	Page 19	ODD16	▲	
Rôles de l'instance supérieure de gouvernance	G4-42	Page 16	ODD16	▲	
Processus d'évaluation de la performance de l'instance supérieure de gouvernance	G4-43	Page 19	ODD16	▲	▲
Rôle de l'instance supérieur dans l'identification et la gestion des risques	G4-45	Page 21	ODD16	▲	
Rôle de l'instance supérieur dans l'examen de l'efficacité des processus de gestion des risques	G4-46	Page 21	ODD16	▲	
Fréquence de l'examen des impacts des risques	G4-47	Page 21	ODD16	▲	
Poste de plus haut niveau qui examine et approuve de façon officielle le rapport de développement durable	G4-48	Page 48	ODD16	▲	
Nature et nombre de réclamations majeurs	G4-50	Page 38	ODD16	▲	
politiques de rémunération en vigueur à l'égard de l'instance supérieure de gouvernance et des cadres dirigeants	G4-51	Page 22	ODD16	▲	
Processus de détermination de la rémunération	G4-52	Page 22		▲	
Mode de sollicitation et de prise en compte des opinions des parties prenantes en matière de rémunération	G4-53	Page 22		▲	
ETHIQUE ET INTEGRITE					
Normes et règles de l'organisation en matière de comportement	G4-56	Page 22-23	ODD16	▲	▲
mécanismes internes et externes pour obtenir des conseils sur les comportements éthiques et respectueux de la loi	G4-57	Page 22-23	ODD17	▲	▲
mécanismes internes et externes utilisés pour faire part des réclamations relatives à des comportements non respectueux de l'éthique et de la loi	G4-58	Page 22-23	ODD16		
ECONOMIE					
Matérialité des enjeux	G4-DMA	Page 53		▲	
Valeur économique directe créée et distribué	G4-EC1	Page 12	ODD 8	▲	
Risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés au changement climatique	G4-EC2	Page 38	ODD13	▲	▲
Etendue de la couverture des régimes de retraites	G4-EC3	Page 32	ODD1		
Salaire par sexe	G4-EC5	Page 33	ODD10		
Développement et impact des investissements en matière d'infrastructures	G4-EC7	Page 12	ODD9		
Impacts économiques indirects	G4-EC8	Page 44-45	ODD1		
Dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux	G4-EC9	Page 12	ODD8		

INDEX GRI-G4 - option de conformité "critères essentiels"		Référence rapport ESG & RSE 2020	ODD	ISO 26000	Pacte Mondial des Nations Unis	
SOCIAL						
Matérialité des enjeux	G4-DMA	Page 53	G4-DMA		▲	
EMPLOIE						
Nouveaux salariés embauchés	G4-LA1	Page 29	G4-LA1	ODD 8	▲	▲
Avantages sociaux offerts aux salariés	G4-LA2	Page 32	G4-LA2	ODD 8	▲	▲
Nombre de grèves et de lock-out d'une durée supérieure à une semaine	MM4	Page 36	MM4	ODD 16		▲
SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL						
Comités d'hygiène et de sécurité au travail	G4-LA5	Page 25	G4-LA5		▲	▲
Accident de travail	G4-LA6	Page 26	G4-LA6	ODD 3	▲	▲
Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	G4-LA8	Page 33-34	G4-LA8		▲	▲
FORMATION ET EDUCATION						
Formation	G4-LA9	Page 33-34	G4-LA9	ODD 4	▲	▲
Développement des compétences	G4-LA10	Page 33	G4-LA10	ODD 4	▲	▲
Entretien d'évaluation	G4-LA11	Page 33	G4-LA11		▲	▲
DIVERSITE ET EGALITE DES CHANCES						
Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés	G4-LA12	Page 20-30	G4-LA12	ODD 5	▲	▲
EGALITÉ DE REMUNERATION ENTRE LES FEMMES ET HOMMES						
Remunération des femmes par rapport au hommes	G4-LA13	Page 33	G4-LA13	ODD 5	▲	▲
DROITS DE L'HOMME						
Matérialité des enjeux	DMA-HR	Page 53	DMA-HR		▲	
NON-DISCRIMINATION						
Incidents de discrimination	G4-HR3	Page 29	G4-HR3	ODD 5	▲	▲
LIBERTE SYNDICALE						
Sites identifiés au sein duquel le droit à la liberté syndicale pourrait ne pas être respectée	G4-HR4	Page 35	G4-HR4	ODD8	▲	▲
DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES						
Nombre d'incidents de violations des droits des peuples autochtones	G4-HR8	Page 45	G4-HR8	ODD 8	▲	▲
SOCIETE						
Matérialité des enjeux	DMA-SO	Page 53	DMA-SO		▲	
COMMUNAUTE LOCALE						
Programme de développement	G4-SO1	Page 46	G4-SO1	ODD 10	▲	▲
Activité ayant un impact négatif sur les communautés locales	G4-SO2	Page 46	G4-SO2	ODD11	▲	▲
litiges significatifs relatifs à l'utilisation des terres, les droits coutumiers des communautés locales et les peuples autochtones	MM6	Page 46	MM6			
Mécanismes de règlement des griefs ont été utilisés pour résoudre les litiges relatifs à l'utilisation de la terre, les droits coutumiers des communautés locales	MM7	Page 46	MM7			
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION						
Cas avérés de corruption et mesures prises	G4-SO5	Page 22	G4-SO5	ODD 16	▲	▲
CONFORMITE						
Respect réglementaire	G4-SO8	Page 38-44	G4-SO8	ODD 16	▲	▲
RESPONSABILITE LIEE AUX PRODUITS						
Matérialité des enjeux	DMA-PR	Page 53	DMA-PR		▲	
ETIQUETAGE DES PRODUITS ET DES SERVICES						
Satisfaction des clients	G4-PR5	Page 49	G4-PR5	ODD8	▲	

INDEX GRI-G4 - option de conformité "critères essentiels"		Référence rapport ESG & RSE 2020	ODD	ISO 26000	Pacte Mondial des Nations Unies
ENVIRONNEMENT					
Matérialité des enjeux	G4-DMA	Page 53		▲	
ENERGIE					
Consommation de Matière	G4-EN1	Page 10	ODD12	▲	▲
Consommation énergétique au sein de l'organisation	G4-EN3	Page 40	ODD13	▲	▲
Intensité énergétique	G4-EN4	Page 40	ODD13	▲	▲
Réduction de la consommation énergétique	G4-EN6	Page 40	ODD7	▲	▲
Réduction des besoins énergétiques des produits et services	G4-EN7	Page 40	ODD7	▲	▲
EAU					
Volume total d'eau prélevé	G4-EN8	Page 39	ODD6	▲	▲
Sources d'approvisionnement en eau très touchées par les prélèvements	G4-EN9	Page 39	ODD6	▲	▲
Sites opérationnels détenus dans des aires protégées ou y étant adjacents	G4-EN10	Page 39	ODD6	▲	▲
Descriptions des impacts des activités sur la biodiversité	G4-EN11	Page 48	ODD6	▲	▲
Pourcentage et volume total d'eau recyclée et réutilisée	G4-EN12	Page 41-42	ODD6	▲	▲
BIODIVERSITE					
Habitats restaurés	G4-EN13	Page 41-42	ODD15	▲	▲
Quantité de la terre réhabilitée	MM1	Page 41-42	ODD15	▲	▲
Nombre total de sites identifiés comme nécessitant des plans de gestion de la biodiversité	MM2	Page 41-42	ODD15	▲	▲
EMISSIONS					
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	G4-EN19	Page 41	ODD13		
Emissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	G4-EN20	Page 41	ODD13	▲	▲
EFFLUENTS ET DECHETS					
Total des rejets d'eau	G4-EN22	Page 39	ODD 6	▲	▲
Poids total de déchets	G4-EN23	Page 41	ODD12	▲	▲
Deversement	G4-EN24	Page 39	ODD14	▲	▲
Déchets dangereux	G4-EN25	Page 41	ODD12	▲	▲
Identification, taille, statut et valeur de biodiversité des plans d'eau et de leur écosystème	G4-EN26	Page 41	ODD12	▲	▲
PRODUITS ET SERVICES					
Mesures d'atténuation des impacts environnementaux	G4-EN27	Page 37	ODD12	▲	▲
Produits vendus	G4-EN28	Page 7	ODD12	▲	▲
CONFORMITE					
Nombre total de sanctions non pécuniaires pour non-respect des législations et réglementations en matière d'environnement	G4-EN29	Page 38	ODD12	▲	▲
Total des dépenses et des investissements en matière de protection de l'environnement	G4-EN31	Page 38	ODD12	▲	▲
Nombre de griefs concernant les impacts environnementaux	G4-34	Page 38	ODD16	▲	▲



COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT
PROSPECTEUR DE VALEURS

RAPPORT ESG ET RSE

2020



Le rapport ESG et RSE de CMT pour l'exercice 2020 a été élaboré dans un contexte particulier marqué par la pandémie de la COVID-19. A travers ce rapport, nous tenons à rendre un grand hommage aux femmes et aux hommes de CMT, qui ont pu faire face à cette crise pour répondre aux besoins et attentes de nos parties prenantes, dans un esprit de solidarité et de cohésion et renforcer ainsi notre sentiment d'appartenance à CMT.



COMPAGNIE MINIERE DE TOUISSIT
PROSPECTEUR DE VALEURS

Siège social : sis 88-90 Rue Larbi Doghmi, 3^{ème} étage, 20 000 Casablanca
Contact sur la démarche RSE de CMT : contact@cmt.ma
Site web : www.cmt.ma